

Ville de Lille

PROCES VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 3 juillet 2006

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

Madame le Maire.- La séance est ouverte. C'est Madame Stéphanie BOCQUET qui va procéder à l'appel.

(Madame BOCQUET procède à l'appel nominal)

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, M. BERNARD, Mme. BOCQUET, M. BODIOT, Mme BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, M. CHARLES, Mmes CLERBOUT, COOLZAET, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DANGRÉAUX-VARLEZ, DA SILVA, DAVAL, M. DECOCQ, Mme DEMESSINE, M. de SAINTIGNON, Mme DESWARTE, M. DURAND, Mmes ESCANDE, FILLEUL, M. FLEJSZEROWICZ, Mme FOLENS, M. FREMAUX, Mme GLEIZER, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LESERRE, Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, MM. MARCHAND, MAUROY, MOREAU, MUTEZ, ORIOL, PARGNEAUX, PLANCKE, Mme POLIAUTRE, M. QUIQUET, Mme REDLICH, M. RICHIR, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, MM. SANTRÉ, SAVOYE, Mme STANIEC, MM. SULMAN, THIOT, TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICOT.

Excusés : Mme GEORGET, M. PECHARMAN, Mme PHEULPIN-COQUEL (pouvoir), M. SINAGRA (pouvoir).

Madame le Maire.- Je vous remercie.

Mes chers collègues, je voudrais d'abord saluer très chaleureusement notre Maire honoraire qui est parmi nous.

Vous saluer tous et toutes pour cette dernière séance du Conseil Municipal dans une ambiance chaleureuse, en tout cas, en terme de temps, j'espère qu'il en sera de même en terme de débat, dernière séance avant les vacances.

J'aurais voulu tout de suite vous annoncer une bonne nouvelle, en tout cas, à ceux qui ne le savaient pas, mais comme il n'est pas encore là - il s'agit d'Alain CACHEUX et de son mariage - j'y reviendrai peut-être à la fin de mes communications.

En attendant, je voudrais accueillir Michaël DEREUX qui sera un nouveau Conseiller de quartier au Conseil de Vauban-Esquermes, au titre du Parti Socialiste.

Beaucoup d'entre vous, et notamment Pierre MAUROY, le connaissent bien puisque, en 1983, il a été Conseiller Municipal, puis Conseiller Municipal délégué à la Jeunesse et à l'Aide humanitaire, aux côtés de Pierre MAUROY. Il fut ensuite membre du Conseil Communal de Concertation. Il est très investi dans son quartier où il dirige notamment une association d'accompagnement des chômeurs et il a souhaité franchir un pas complémentaire en étant Conseiller de quartier.

Je lui souhaite la bienvenue sachant qu'Annick GEORGET, qui est excusée ce soir, l'a déjà accueilli au sein du Conseil de quartier.

Je voudrais vous dire quelques mots rapides parce que je pense que vous l'avez lu dans la presse - c'est l'occasion pour moi de saluer les journalistes qui sont parmi nous ainsi que, au-delà des Conseillers de quartier que j'ai déjà salués, l'ensemble des Lillois qui sont là - nous avons eu à procéder à une nouvelle opération de déminage. Nous en avons presque l'habitude puisque cela a déjà été le cas en décembre 2003 dans ce chantier de l'Hôtel de Région qui, décidément, a bien des difficultés, non pas des difficultés à sortir de terre mais on y découvre des bombes.

On a découvert un engin de 250 kg datant de la seconde guerre mondiale. Il a donc fallu faire appel aux démineurs d'Arras que l'on peut une fois de plus remercier.

La circulation a été coupée, les trains ont été arrêtés. Il a fallu surtout intervenir auprès des habitants du secteur du boulevard Hoover qui ont dû évacuer momentanément leur logement.

Ils y étaient habitués puisqu'ils avaient déjà vécu cela, il n'y avait donc pas la crainte de 2003.

Nous avons accueilli 400 personnes à la Mairie où nous étions nombreux, les Elus mais aussi le personnel de la Mairie et je voulais les en remercier très chaleureusement.

Egalement remercier le Préfet qui a mené les opérations de sécurité et de déminage.

Je veux dire aussi que ce petit déjeuner impromptu à 8 heures du matin un dimanche, un peu pluvieux d'ailleurs, en Mairie, a ravi beaucoup d'habitants qui nous ont dit « C'est dommage qu'on ne se voie pas plus souvent, cela permet de rencontrer des voisins à qui on ne parle pas d'habitude. »

J'ai donc proposé que l'on fasse des « thés bombe » pour ne pas les réveiller à 8 heures du matin, à partir de la rentrée.

Enfin, tout cela pour dire que c'était bien organisé, il y avait pour les bébés et les enfants des activités multiples. Des petits déjeuners et des déjeuners ont été servis. Tout cela s'est fait dans la bonne humeur.

Une fois n'est pas coutume, j'aurais voulu remercier tous ceux qui ont contribué à cela, Jean-Marc GERMAIN, bien sûr, le Directeur Général des Services, nos deux Directrices Générales Adjointes qui étaient toutes les deux présentes pour s'occuper à la fois des problèmes de sécurité et d'accueil, Elisa LOOSFELD et Marielle BOYER-SCHAEFFER.

Remercier Christophe NOEL, le Directeur de la Police Municipale, Gaëlle BUSEINE qui s'occupe de la Médiation, Caroline FLEURIEL, Directrice chargée des Personnes Agées, Rodolphe DUMOULIN, de l'Action Sociale et de l'Insertion, Joëlle LEBATTEUX, de la Petite Enfance, Annie PERES de l'Education, Jacques FORTIN, de la Restauration Scolaire et bien sûr, Floriane GABRIELS, des Fêtes et Manifestations et toutes leurs équipes car vraiment tout le monde a participé, il y en avait pour tous les âges et tout cela s'est fait dans une très bonne ambiance.

Je ne souhaite bien évidemment pas que l'on trouve d'autres bombes mais en tout cas les choses se sont bien passées.

Je voudrais maintenant vous dire - et je le dis devant Christian DECOCQ car je crois que notre intervention, en tout cas, c'est ce qu'il m'a dit, a été connexe - que notre ville a perdu 160 policiers nationaux depuis 4 ans.

A plusieurs reprises, y compris quand le Ministre de l'Intérieur était venu, nous avons dit que véritablement, non seulement nous n'avons pas le nombre de policiers correspondant à notre taille et à notre ville centre d'une grande agglomération, d'une grande métropole mais que, en plus, nous avons perdu un certain nombre de policiers.

Le Ministre de l'Intérieur est venu à Lille il y a environ deux mois et il avait annoncé des renforts.

J'ai écrit immédiatement, vous l'imaginez bien, au Préfet en lui disant « Cela tombe bien, ce serait peut-être l'occasion de nous remettre un certain nombre de policiers que l'on nous a enlevés. » Je ne rêvais pas, donc, je n'ai pas proposé qu'on aille au-delà.

Nous n'avons toujours pas de réponse du Préfet. J'entends dire qu'il y aurait, ce qui n'est pas très important, mais enfin, pour l'ensemble de la Direction départementale, 100 fonctionnaires et 50 adjoints de sécurité de plus.

Donc, j'ai réécrit au Préfet pour demander une réponse et demander que la ville de Lille puisse avoir une part significative de ces agents dont nous avons grandement besoin.

De la même manière, je voulais vous dire que j'ai été amenée à écrire au Ministre de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement pour lui faire part de notre extrême inquiétude par rapport à ce qui se passe aujourd'hui sur les crédits des entreprises d'insertion.

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises, vous vous en souvenez, en ce qui concerne les associations. Eh bien, aujourd'hui, les entreprises d'insertion ont de très lourdes inquiétudes puisque les dotations de 2006 ont été amputées en plein milieu d'année alors qu'elles ont un certain nombre de personnes en insertion et sans aucune explication.

Nous venons également d'apprendre que le Contrat de Ville serait amputé de tous les crédits vis-à-vis des associations culturelles et sportives. J'ai été amenée, là aussi, à intervenir auprès de Madame KLEIN, la Préfète chargée de l'Egalité des Chances, pour lui demander de réintégrer au moins certaines subventions, je pense à la Maison bleue de Moulins pour laquelle Madame ROUGERIE-GIRARDIN était intervenue, qui est un lieu culturel, une galerie en plein cœur de nos quartiers, pour lequel l'Etat a supprimé la subvention.

Madame KLEIN m'a assuré que celle-ci serait remise mais nous avons beaucoup de demandes et beaucoup d'inquiétudes pour l'année qui vient.

Mes chers collègues, je vais maintenant vous donner des nouvelles de Créatis.

J'avais informé le Conseil Municipal le 6 février de l'intention de la Caisse de Crédit Municipal de Lille de céder sa filiale Créatis.

Pour ceux qui n'étaient pas là ou qui ne s'en souviendraient pas, je rappelle rapidement le contexte.

Tout le monde connaît le Crédit Municipal, c'est une institution de notre ville, bien connue, le Mont de piété qui a été créé en 1610, que les Français appellent en général de manière extrêmement amicale « ma tante » parce que, auparavant, pour ne pas dire qu'on allait vendre les bijoux de famille, on disait « Je vais chez ma tante ».

Ceci permet d'aider beaucoup d'hommes et de femmes en difficultés qui viennent apporter là ce qu'ils ont de plus précieux, souvent des bijoux, des tableaux, des meubles, pour pouvoir bénéficier d'une avance. C'est donc un service de prêt sur gages.

Au fil du temps, à côté de ces prêts sur gages, le Crédit Municipal avait développé des activités bancaires plus classiques comme des octrois de prêts à la consommation et même des collectes de dépôts.

En 1998, en application de la réglementation bancaire, le Crédit Municipal a filialisé ses activités concurrentielles au sein d'un établissement de crédit de droit privé que nous avons appelé Créatis, tandis que sont rentrées au capital deux filiales de Dexia, le Crédit Communal de Belgique et le Crédit Local de France.

Cette opération a eu lieu - Pierre MAUROY s'en souviendra - de manière tout à fait naturelle pour respecter la nouvelle réglementation bancaire qui fait qu'un Crédit Municipal n'avait pas à réaliser des opérations qui sont dans le domaine concurrentiel et aussi pour faire rentrer un acteur bancaire avant d'avoir éventuellement des évolutions complémentaires.

Mais nous souhaitions d'abord, avant de nous séparer de cette filiale qui, dans le fond, n'est pas dans les missions d'une collectivité locale, la remettre à flot pour que la Ville de Lille ne soit pas lésée dans cette opération.

Peu à peu, Créatis s'est spécialisé dans les prêts restructurés, non hypothécaires, des particuliers. Il s'agit en fait, lorsqu'une personne est endettée, a plusieurs prêts et n'arrive pas à faire face à ses remboursements, de restructurer sur un prêt de plus longue durée.

Il est même devenu un des pionniers en la matière en France et très spécialisé.

Pourquoi avons-nous décidé de vendre cette filiale qui s'est développée et qui est devenue rentable ?

Pour plusieurs raisons.

D'abord parce que, si cette filiale était rentable, elle nécessitait des moyens importants en matière de refinancement, ce qui n'est pas un métier pour une collectivité locale. Nous nous étions d'ailleurs associés avec Dexia à l'époque, pensant que c'était plus le métier d'une banque. Dexia, au moment où nous avons pensé vendre, a elle-même décidé de se retirer de cette activité pour se recentrer sur son métier bancaire classique.

La seconde raison qui a fait que nous souhaitions vendre est que 95% des clients de Créatis n'étaient pas Lillois et que 88% étaient même extérieurs au département du Nord.

On voit bien que nous n'étions plus du tout dans une activité de service par rapport à nos habitants.

Par ailleurs, la Chambre Régionale des Comptes, depuis un certain nombre d'années, nous demandait - sans grande difficulté - si véritablement cela avait un sens de garder cette activité au sein d'une activité municipale.

Nous avons donc attendu de remettre cette activité à flot et je voudrais particulièrement saluer le travail de Patrick KANNER qui a non seulement réalisé et accompagné en tant qu'Elu l'opération dont je vous parle actuellement, ainsi que l'ensemble du Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal, mais a aussi porté pendant toutes ces années cette filiale, au-delà du Crédit Municipal et lui a permis de revenir à des résultats tout à fait avantageux.

Pour nous séparer de cette filiale, nous avons mis deux critères qui nous paraissaient essentiels.

Le premier était la pérennité des emplois des salariés de Créatis, bien évidemment, donc, un choix social.

Le second était de faire en sorte qu'il y ait une pérennisation de cette activité avec une entreprise qui en ferait un pôle de développement et que la Ville puisse retrouver, de manière patrimoniale, des fonds suffisants dans cette vente.

Nous avons mené cette procédure dans la plus grande transparence et la plus grande rigueur afin d'être irréprochables. Je voudrais saluer là les services, en premier, Jean-Marc GERMAIN, Directeur Général des Services, ainsi que Vincent CHAMPAIN, Directeur Général Adjoint chargé des finances et Jean-Pierre DUEZ, Directeur Général du Crédit Municipal, puisqu'ils ont travaillé main dans la main avec Patrick KANNER pour lancer cet appel d'offres.

Nous avons souhaité lancer un appel d'offres de vente de Créatis le plus large possible, en nous mettant d'ailleurs des conditions beaucoup plus restrictives que la Loi pour être sûrs que la transparence et la rigueur soient de mise. Nous nous sommes inspirés du Code des Marchés Publics et des pratiques de l'Agence des Participations de l'Etat pour ses propres cessions. Donc, cahier des charges, ouverture simultanée pour les offres.

36 acquéreurs potentiels français et étrangers ont été contactés. 8 ont remis une offre, 5 ont été admis à négocier et ont remis une offre ferme.

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Lille a retenu, à l'unanimité, la candidature de la société Cofidis du groupe Trois Suisses qui a fait la meilleure proposition, tant du point de vue social que du point de vue de son plan de développement de cette activité, mais aussi du point de vue du prix proposé pour la Ville de Lille.

Ce projet a été soumis, vous vous en souvenez, c'était lorsque nous avons parlé de cette cession au Conseil Municipal de février, au Comité d'Entreprise de Créatis qui a émis un avis favorable à l'unanimité le 16 février.

Nous avons évidemment aussi consulté les instances représentatives du personnel du Crédit Municipal qui, elles aussi, ont émis un avis favorable le 17 mars.

Enfin, le Conseil d'Orientation du Crédit Municipal a définitivement adopté ce choix de Cofidis le 30 mai et nous avons saisi le Ministère de l'Economie et des Finances qui n'a eu aucune objection à soulever à cette opération.

Au total, cette opération a été réalisée dans les meilleures conditions et j'en arrive maintenant au prix, ce n'est pas seulement une cerise sur le gâteau, c'est une bonne nouvelle pour la Ville de Lille et ceci prouve que le dossier a été très bien traité pendant toutes ces dernières années et que la stratégie que nous avons choisie était effectivement la bonne, filialisation, se recentrer sur une activité rentable, la développer puis vendre au moment où cette activité était reconnue pour son expertise sur le marché.

La cession a été réalisée le 1^{er} juin au prix, avant impôts, taxes et provisions, de 77 M€, soit près du triple de la valeur comptable de cette société. Vous voyez qu'il s'agit d'une belle opération.

Nous avons bien sûr à payer les impôts et les frais et à rembourser les emprunts.

Nous avons à prendre en compte, et c'est très important pour nous, les besoins futurs du Crédit Municipal. Actuellement, et Patrick KANNER y veille, nous sommes en train de réfléchir à ce dont a besoin le Crédit Municipal pour continuer à remplir son action de prêt sur gage pour les Lillois.

Nous pensons donc, une fois toutes ces opérations réalisées, pouvoir remonter vers la Ville une somme de 40 à 45 M€, ce qui est évidemment tout à fait considérable.

Nous aurons un débat et, bien entendu, je le présenterai au Conseil Municipal lorsque ces opérations auront été réalisées mais je voulais d'ores et déjà vous dire que la Majorité municipale, qui a commencé à y réfléchir, pense que cette somme, qui est une entrée si je puis dire, une fois pour toutes, dans nos comptes pourrait être utilisée pour financer la part de la Ville sur l'ANRU, c'est-à-dire 35 M€, le reste nous permettant de maintenir notre niveau d'endettement, Pierre de SAINTIGNON y reviendra tout à l'heure, comme cela a été souligné par plusieurs articles de presse récemment, qui aujourd'hui continue à s'améliorer.

Donc, bien évidemment, nous y reviendrons au Conseil Municipal mais une opération de cette nature, tout à fait extraordinaire, qui pourrait nous permettre de financer sans endetter outre mesure les Lillois une opération aussi importante pour nos quartiers – je pense d'abord à Lille Sud, à Moulins, à Wazemmes, mais aussi aux 14 sites associés - serait une très belle chose et nous pourrions nous réjouir d'avoir porté cette filiale financière de notre Crédit Municipal pendant autant de temps.

Voilà ce que je souhaitais vous dire, mes chers collègues. Nous reparlerons bien sûr de tout cela mais je voulais, dès lors que nous avons conclu cette opération le 1^{er} juin, que le Conseil Municipal et au-delà les Lillois soient au fait de cette opération.

Je vais poursuivre ces communications en abordant divers sujets qui concernent la vie culturelle de notre ville et qui ne manqueront pas d'intéresser de nombreux Lillois et Lilloises. Je n'entrerai pas là non plus dans les détails puisque nous avons un Conseil chargé et en même temps un dîner avec les Conseillers de quartiers auquel nous tenons beaucoup à la fin de ce Conseil.

D'abord vous dire que nous avons choisi un nouveau délégataire pour la gestion et l'exploitation du Théâtre Sébastopol. Nous arrivions en fin de contrat avec le précédent délégataire, nous avons donc relancé un appel à candidatures selon les règles des délégations de service public et la Commission de délégation de service public a choisi Guy MARSEGUERRA de Vérone Productions qui est producteur de spectacles et aujourd'hui gérant de la salle du Splendid que les Lillois connaissent bien pour succéder à Monsieur FEERY qui avait décidé de retirer sa candidature au cours de la procédure.

Pourquoi la proposition de Vérone Productions a-t-elle été retenue ?

Pour plusieurs raisons. Et ce sont les critères qui avaient été retenus dans la délégation de service public.

La première, et elle était pour nous essentielle, était de garder l'âme du Sébato - je dis le Sébato comme tout le monde - c'est bien évidemment un théâtre populaire qui est dans notre ville le théâtre de l'opérette, d'opérette de grande qualité et qui s'ouvre vers de nombreux arts et notamment la variété.

Nous avons été extrêmement intéressés par les propositions de Véronne Productions. Tout d'abord, un répertoire d'opérettes de haut niveau. Je voudrais remercier Laurent DREANO qui est allé voir de nombreuses opérettes proposées par les différents candidats et qui se propose de nous chanter quelques airs à la fin de ce Conseil. Nous avons aussi, je dois le dire, pris conseil auprès des grands opérateurs et des grandes salles de programmation de l'opérette en France pour nous assurer que les choix réalisés étaient les bons choix.

Nous voulons monter encore en qualité car il nous semble que c'est le cœur même du Théâtre Sébastopol. Il y aura donc chaque année six opérettes ou spectacles musicaux proches du répertoire des opérettes dont au moins cinq dans le répertoire classique et il peut y avoir une opérette plus ouverte si cela sied au nouveau délégué.

Celui-ci a proposé également que le Théâtre Sébastopol soit un vrai théâtre ouvert en permanence puisqu'il y aura un directeur. Il ne sera pas ouvert que pour les manifestations, il sera donc bien vivant et ouvrira de manière plus importante sa programmation.

Je vous donne un exemple. Nous n'avons pas de théâtre de boulevard à Lille, nous avons du théâtre de rue au Prato, du cirque, nous avons Le Grand Bleu pour les jeunes, nous avons le théâtre classique évidemment et ô combien représenté au Théâtre du Nord. Nous n'avons pas de lieu par exemple pour le théâtre dit populaire, le théâtre de boulevard. Cela a été proposé pour compléter la programmation et donc l'offre qui sera proposée aux Lillois.

De même qu'un très haut niveau de spectacles de variétés.

Voilà les raisons principales, avec bien évidemment l'apport de garanties financières de ce groupe, mais que tous les groupes qui ont répondu avaient, et le montant des versements à la Ville où, là aussi, les réponses étaient relativement proches. C'est donc bien sur ce critère qui a fait la différence que nous avons retenu Monsieur MARSEGUERRA.

Il y avait également d'autres très bonnes candidatures mais j'ai cru comprendre que celles-ci pourraient travailler en lien avec Véronne Productions et que nous pourrions retrouver toutes ces personnes au sein de notre cher Sébasto.

Voilà donc les nouvelles du Théâtre Sébastopol.

Je voulais maintenant vous faire part de la cérémonie de parrainage pour les enfants menacés d'expulsion et leurs familles que nous organisons à Lille mercredi à 18 heures.

Chacun aujourd'hui est bien au courant de cela. Vous savez que l'obligation scolaire s'impose, en droit français, à tous les enfants résidant sur le sol national, sans restrictions de nationalité et que tous les enfants scolarisés doivent pouvoir bénéficier de ce droit à l'école, sans discrimination, quelle que soit la situation de leurs parents.

Or, des centaines d'élèves sont menacés depuis le 30 juin dernier d'être brutalement déscolarisés s'ils devaient être expulsés avec leurs parents.

En effet, le Ministère de l'Intérieur, par une circulaire en date du 31 octobre 2005, n'accordait à ces élèves un sursis pour poursuivre leurs études que jusqu'au 30 juin, ce qui a entraîné ce mouvement de mobilisation extrêmement important en France, qui a déjà donné lieu d'ailleurs à de nombreuses manifestations mais aussi à des séances de parrainage, et qui a conduit le Ministre de l'Intérieur à annoncer le 13 juin, par une nouvelle circulaire, qu'il était prêt à donner des papiers à un certain nombre de parents - il avait parlé de 750- d'enfants scolarisés.

Cette circulaire pose un certain nombre de problèmes. Tout d'abord, les critères sont extrêmement vagues et la crainte des associations est que son application soit différente d'un département à l'autre.

De plus, le Ministre a annoncé un nombre d'enfants, et donc de parents, qui pourraient être régularisés, qui est évidemment très inférieur à ceux qui sont aujourd'hui sur le territoire. Nous craignons, les associations et nous-mêmes, qu'il y ait des difficultés pour certains de ces enfants et que, en tout cas, il y ait deux poids deux mesures, ce qui, au sein de la République, n'est pas acceptable.

La nomination d'un médiateur est par ailleurs une formule un peu bizarre dans une affaire comme celle-là car nous ne sommes pas dans un conflit ni dans un problème individuel, nous sommes bien devant des personnes en situation irrégulière avec des enfants scolarisés qui ont donc une certaine attache à notre pays face à un Ministère. Il serait donc souhaitable que ces critères soient les plus objectifs possible pour éviter des discriminations.

Après beaucoup d'autres villes et à la suite de l'appel national, nous les prenons sous notre protection organisée par des associations du réseau Education sans frontières dans lequel nous retrouvons la Ligue des Droits de l'Homme, le MRAP, la CIMADE, le GISTI et beaucoup d'autres.

Il y a eu une véritable mobilisation dans notre ville comme d'ailleurs dans la plupart des villes de France.

La communauté éducative s'est elle-même mobilisée avec des parents d'élèves. Je pense par exemple à ce qui s'est passé dans les écoles Broca et Lakanal de Fives où il y a eu une véritable mobilisation des parents et des enseignants. Les syndicats ont aussi interpellé le Gouvernement.

Et puis beaucoup de nos concitoyens se sont sentis concernés car, dans le fond, ces enfants n'étaient plus des immigrés, c'étaient d'abord des amis de leurs enfants qui étaient scolarisés, intégrés, et qui souhaitaient pouvoir poursuivre leurs études dans notre pays sans crainte de se voir recherchés au petit jour par la police et expulsés comme cela s'est produit dans un certain nombre de cas.

Nous organiserons, après de nombreuses villes, je pense à ce qui s'est passé autour de nous à Mons, à Roubaix, à Boulogne sur Mer, et dans la plupart des grandes villes de France, Paris, Marseille, Strasbourg, Rennes, Nantes, Brest, Besançon, pour prendre quelques exemples, nous allons organiser cette séance de parrainage le 5 juillet à 18 heures.

Pourquoi cette date ?

Parce que la Ligue des Droits de l'Homme, présidée par Gérard MINET qui préside ici cette association et regroupant plusieurs structures, nous a demandé de n'organiser cette manifestation que le 5 juillet pour être bien sûrs d'avoir pris connaissance de l'ensemble des cas qui posaient problème.

J'invite aujourd'hui les Lillois et les Lilloises à soutenir cette manifestation et cet appel au Gouvernement et à venir nombreux, comme cela se passe dans beaucoup de mairies, pour parrainer ces enfants et leurs parents.

Je vais passer la parole à Bernard CHARLES qui va vous lire un vœu que nous mettrons au vote juste après.

06/616 – Vœu relatif au parrainage d'enfants scolarisés susceptibles d'être expulsés.

Monsieur CHARLES.- Madame le Maire, chers collègues, je vais donc vous lire cette proposition de vœu.

Lille ne peut rester insensible au sort des enfants scolarisés dont les parents sont en situation irrégulière et aux jeunes étrangers en cours d'études.

En effet, dans les jours qui viennent, au lendemain de notre Conseil Municipal, ceux-ci risquent l'expulsion, la mesure de sursis qu'avait accordée le Ministre de l'Intérieur prenant fin.

Dans le pays et à Lille, avec par exemple le réseau Education sans Frontières, la Ligue des Droits de l'Homme, de nombreux citoyens et en particulier des parents d'enfants scolarisés avec ceux qui risquent l'expulsion, un mouvement de solidarité fondé sur nos valeurs de fraternité et d'égalité demande à ce que ces enfants et jeunes adultes puissent poursuivre jusqu'à son terme leur parcours scolaire.

▽ 10 000 jeunes scolarisés sont ainsi menacés de reconduite.

Face à ce mouvement, le Ministère de l'Intérieur a donné des instructions pour que certains puissent échapper à ce sort.

Il est possible, en confortant ce mouvement de solidarité, d'obtenir que tous les élèves scolarisés puissent mener à terme leur scolarité.

Préoccupé du sort de ces enfants scolarisés à Lille, le Conseil Municipal de Lille émet en sa séance du 3 juillet un vœu affirmant cette volonté, proposant à chaque élu de marquer concrètement sa solidarité en parrainant en tant que de besoin un jeune qui serait dans cette situation injuste et lançant un appel en ce sens à tous les Lillois.

Madame le Maire.- Mes chers collègues, je mets aux voix ce vœu.

(Monsieur DECOCQ demande la parole)

Monsieur DECOCQ.

Monsieur DECOCQ.- Madame le Maire, je demande la parole pour une explication de vote.

Brièvement, nous n'allons pas refaire ici le débat sur l'immigration. Toutefois, il faut parfaitement expliciter le vote que je vais émettre à l'instant même.

Quatre points.

Premier point. Le Gouvernement, dans le cadre de sa politique d'immigration et de reconduite à la frontière, a voulu, pour des raisons humanitaires assez évidentes, un examen particulier de la situation des familles avec enfants scolarisés.

Deuxième point. C'est dans le cadre de cette volonté qu'a été rédigée une circulaire, le 15 juin, par le Ministre de l'Intérieur, adressée aux Préfets et qui indique les conditions dans lesquelles les familles sans papiers pourront se voir accorder un titre de séjour à tout le moins temporaire au titre « vie privée, vie familiale ».

Contrairement à ce que vous dites, Madame, cette circulaire n'est pas vague, elle reprend six critères dont cinq critères parfaitement objectifs. Je vous les cite :

- ◆ que l'un des deux parents ait sa résidence habituelle en France depuis moins de deux ans,
- ◆ que la scolarisation d'un des enfants soit effective depuis septembre 2005,
- ◆ la naissance ou la résidence habituelle en France d'un enfant depuis qu'il a atteint, au plus, l'âge de 13 ans,
- ◆ l'absence de liens de l'enfant avec le pays dont il a la nationalité,
- ◆ la contribution effective des parents à l'entretien et à l'éducation des enfants depuis leur naissance.

Seul, le sixième critère est un critère d'appréciation subjective puisqu'il faudra apprécier la réelle volonté d'intégration de la famille.

Troisième point. Ces critères sont examinés au cas par cas par les Préfets et chaque famille avec enfant scolarisé aura un dossier examiné, je le répète, au cas par cas.

C'est dans cet esprit qu'a été nommé le médiateur Arno KLARSELD, qui n'a pas une fonction de médiation - je suis d'accord avec vous- mais une fonction finalement de morale de surveillance que l'esprit de ce que veut le Ministre de l'Intérieur soit bien appliqué par l'administration dont le Ministre a par ailleurs le commandement et la tutelle.

Quatrième et dernier point. Le vœu qui nous est soumis ce soir, que veut-il expressément ?

Il veut expressément la régularisation de toutes les familles ayant des enfants scolarisés. Or, la régularisation totale de toutes les familles, cette régularisation massive a déjà été tentée par vos amis socialistes en 1981, en 1990 et en 1997, sans solution.

A vrai dire, il s'agit d'une immigration totale, contrairement d'ailleurs à ce que souhaite l'extrême droite, une immigration zéro.

La droite parlementaire à laquelle j'appartiens a choisi la voie raisonnable et intermédiaire.

Aujourd'hui, d'un côté, il y a une circulaire tout à fait objective qui va s'appliquer au cas par cas et dont d'ailleurs dans ma circonscription l'exemple a été donné dès cette semaine par la régularisation de la famille MACHMUDJAN.

D'un autre côté, une pétition, que je respecte, qui est votre vision des choses et qui vise à l'immigration totale, ce que je n'approuve pas.

Pour ces deux raisons, qui sont parfaitement contradictoires, visant à l'efficacité et en totale cohérence avec l'action de mon gouvernement, je voterai contre votre motion.

Madame le Maire. - Merci.

Monsieur BERNARD.

Monsieur BERNARD.- Madame le Maire, je voudrais aussi donner une explication de vote sur ce vœu qui nous est soumis aujourd'hui.

D'abord, replacer l'origine de cette situation. C'est quand même l'entrée de parents, de familles et leur sédentarisation de manière irrégulière sur le territoire français. Situation qui reste, pour l'heure, à la charge des contribuables français.

Deuxième précision, je trouve un peu paradoxal, alors que la Ligue des Droits de l'Homme et d'autres professionnels de l'humanisme nous appellent à respecter les lois, d'obliger ici, par un vœu solennel, à violer cette même loi. L'appel à violer cette loi porte justement gravement atteinte aux Droits de l'Homme que vous-même et vos amis prétendez défendre ici aujourd'hui.

C'est le respect nécessaire de la loi votée par la représentation nationale, qu'on la conteste ou pas, qui doit s'imposer.

Troisième remarque. Je suis persuadé de l'humanité d'un certain nombre de mes collègues et même d'un certain nombre de citoyens qui manifestent contre ces mesures.

Je m'interroge par contre sur la récupération et la manipulation de certains autres de la détresse humaine, où les enfants deviennent les otages d'une politique irresponsable de l'immigration qui est menée depuis 30 ans par les gouvernements de gauche comme de droite.

Et justement, c'est cette régularisation aveugle qui serait un encouragement à l'immigration supplémentaire.

N national voteront contre ce vœu.

Madame le Maire.- Juste quelques mots avant que nous votions.

Tout d'abord, Monsieur DECOCQ, il n'y a pas d'un côté l'immigration zéro que vous et moi refusons parce qu'elle est impossible, tout simplement et de l'autre, une bonne politique qui serait celle de votre gouvernement.

Je prends quelques exemples.

Sangatte. Ils sont toujours là. Rappelez-vous quand même la gesticulation du Ministre de l'Intérieur qui avait réglé le problème en fermant. Alors, évidemment, ils sont maintenant dans les bosquets, ils squattent, ils ne sont plus dans les bâtiments, mais ils sont là.

Vous nous dites « Il faut expulser ». Monsieur SARKOZY cette année a expulsé 15 000 personnes. Il y a entre 400 000 et 600 000 clandestins aujourd'hui. Il faudrait 30 à 50 ans pour exclure ceux qui sont déjà là.

Ceci pour dire combien cette politique n'a pas de sens.

D'autre part, votre gouvernement lui-même reconnaît que ces hommes et ces femmes sont rentrés récemment puisque le critère choisi est que les parents soient en France depuis moins de deux ans ou trois ans. Cela prouve bien qu'ils rentrent. Il n'y a donc pas une politique qui s'avérerait efficace, il y a simplement un pays comme la France qui doit prendre sa part aux problèmes du monde et surtout prendre sa part lorsqu'on a à côté de nous des hommes et des femmes qui sont là depuis un certain temps, qui ont tout fait pour s'intégrer, qui ont mis leurs enfants à l'école qui d'ailleurs, en règle générale, parlent le français et ne parlent parfois pas la langue d'origine.

Il ne faut donc pas faire de démagogie en mettant, comme vous le dites, des enfants devant leurs parents. Il s'agit bien d'un problème général qui se pose et il est vrai que nous sommes en désaccord puisque nous proposons, parfois avec des nuances, une régularisation.

Personnellement, je souhaite qu'il y ait des critères notamment de présence sur le territoire et d'intégration, comme cela avait été le cas en 1997. D'autres peuvent la souhaiter générale et sans critères.

En tout cas, la réalité est là, nous avons entre 400 000 et 600 000 clandestins dans notre pays et rien aujourd'hui ne règle les problèmes d'hommes et de femmes qui vivent dans des conditions souvent inhumaines avec des enfants et qui entraînent une mobilisation qui dépasse complètement les clivages politiques.

Vous verrez que mercredi soir il n'y aura pas que des hommes et des femmes de gauche, Monsieur BERNARD, qui récupèrent un problème. Il y a des hommes et des femmes tout simplement qui font preuve d'humanisme vis-à-vis d'hommes et de femmes qui sont en pleines difficultés et dont je rappelle qu'ils ont quitté leur pays, non pas pour venir nous piquer nos emplois ou notre sécurité sociale, mais tout simplement parce qu'ils y crevaient, soit de la guerre, soit de la misère et de la pauvreté. Voilà la réalité.

Là France, quand elle se retrouve derrière ces enfants, retrouve ce qu'elle est. C'est celle-là, la France qu'on aime.

Quand Monsieur SARKOZY disait « Que ceux qui n'aiment pas la France la quittent », eh bien, je dirai que cette France-là, on l'aime. C'est pour cela que je serai très heureuse que la Ville de Lille contribue à montrer aux Français que ce n'est pas la peur qui doit nous gagner vis-à-vis des étrangers, c'est notre capacité à plus de solidarité, à côté de chez nous mais aussi vis-à-vis du Sud quand nous aurons à prendre des positions pour le développement de ces pays car, nous le savons bien, tout est absolument lié.

Je mets aux voix ce vœu.

Qui vote pour : Les membres de la Majorité Municipale

Qui vote contre : Les Groupes Union pour Lille et Front National.

Adopté à la majorité.

– Séance du 20 mars 2006 – Procès-verbal.

– Délégation accordée au Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales – Compte rendu au Conseil Municipal.

06/439 – Conseil de Quartier – Vacance de siège – Désignation d'un membre.

06/611 – Modification des limites territoriales entre les communes de Lesquin et Ronchin faisant partie du canton de Lille – Avis du Conseil Municipal.

06/615 – « Lille Métropole Europe Convention Bureau » - Désignation des représentants de la Ville de Lille à l'Assemblée Générale Constitutive.

Adoptés.

DOSSIERS GRAND PROJET DE
RENOUVELLEMENT URBAIN

06/440 – Quartier de Lille-Sud - Terrain à l'angle des rues de Cannes et André Gide –
Aménagement d'une place publique située devant le futur collège Louise
Michel. (Rapporteur : M. SANTRE)

06/441 – Grand Projet de Renouvellement Urbain de Lille - Secteur "Cannes Arbrisseau"
Création et requalification de voiries - Groupement de commandes avec Lille
Métropole Communauté Urbaine pour le choix d'un concepteur unique - Modification
de l'opération. (Rapporteur : M. SANTRE)

06/442 – Immeuble sis à Lille, 179, rue de Rivoli Cour Delecroix - Achat par la Ville à Monsieur
HU et Mademoiselle GHELDOF. (Rapporteur : M. CACHEUX)

06/443 – Immeuble sis à Lille, 171 rue de Rivoli, cour Delecroix - Achat par la Ville à Lille
Métropole Communauté Urbaine après exercice du Droit de Prémption.
(Rapporteur : M. CACHEUX)

06/444 – Terrain situé à l'angle des rues de Cannes et André Gide - Place publique devant le
futur Collège Louise Michel - Cession au Conseil Général. (Rapporteur : M. CACHEUX)

06/485 – Site des Margueritois à Lille Sud - Convention opérationnelle relative au portage
foncier entre la Ville et l'EPF - Approbation d'un avenant n° 1.
(Rapporteur : M. CACHEUX)

Adoptés.

Madame le Maire - Je passe maintenant d'un sujet grave à un sujet beaucoup plus
ludique pour vous donner quelques informations, comme je me suis engagée à le faire, sur Lille Ville
de la Solidarité et donc vous faire part des premières actions.

Là aussi, je vais aller vite. Je vous rappelle que les trois premiers chantiers sont :

- ◆ la lutte contre l'isolement
- ◆ l'accès aux vacances pour tous
- ◆ et le parrainage des jeunes.

Nous travaillons de manière très importante avec les associations qui sont au cœur de
toute cette action.

Dans la lutte contre l'isolement, la petite cellule expérimentale que nous mettons en place
à Fives pour repérer les personnes isolées et pour bien comprendre ce que sont leurs demandes est
maintenant en place. Elle va donc commencer ce travail autour de Jean-Louis FREMAUX et de
nombreux acteurs du quartier de Fives.

Sur l'accès aux vacances, je ne vais pas tout de suite vous parler dans le détail de Lille
Plage. Vous savez qu'il y aura une plage à Lille au boulevard de Strasbourg puisque nous vous
présenterons cette opération le vendredi 7 à 11 heures.

Cette plage donnera lieu à des activités organisées, aussi bien pour les enfants que pour
les adultes le matin et sera ouverte l'après-midi et les week-ends à l'ensemble des familles lilloises qui
voudront s'y rendre.

Par ailleurs, des espaces sportifs de proximité seront offerts dans cinq quartiers de la ville. Nous avons essayé de les mettre un peu partout dans la ville, sachant qu'ils sont ouverts à tous les enfants de la ville, évidemment, et pas seulement à ceux de ces quartiers.

Ils commenceront avec des activités en juillet et en août, du 10 juillet au 20 août, deux fois trois semaines. Nous les donnerons tout à l'heure à la presse.

Je voulais simplement vous dire que ces activités, qui ne sont pas des activités traditionnelles de football, de basket, de piscine ou de boxe, vont permettre à des enfants de suivre des stages pendant une semaine ou simplement certains cours si leurs parents le souhaitent.

Il y aura :

- ◆ sur la plaine des Vachers aux Bois-Blancs du poney en juillet et du BMX en août
- ◆ au square Lardemer à Fives tennis/golf en juillet, escalade en août
- ◆ au terrain Sylvère Verhulst à Lille-Sud, du tir à l'arc en juillet et du poney en août
- ◆ au terrain Van Dyck – Bailleul à Wazemmes, poney ou tennis/golf en juillet, hip-hop/capoeira en août
- ◆ à la plaine Winston Churchill, au Vieux-Lille, BMX en juillet, tennis/golf en août.

Si j'annonce d'ores et déjà ces espaces sportifs de proximité, c'est parce que les parents peuvent déjà inscrire leurs enfants, les tickets sont disponibles à la mairie de quartier au prix de 1 € la séance. En général, c'est 2 heures. Vous voyez que le prix est peu important et qu'il peut permettre à chacun d'en bénéficier. Je suis convaincue qu'un stage de cinq jours de poney, en dehors du spectacle que cela va entraîner dans le quartier, peut être une très bonne chose pour beaucoup d'enfants qui ne partent pas en vacances.

Je voulais aussi vous signaler que, comme nous expérimentons à Fives la partie isolement, à Lille-Sud, nous avons une cellule d'une dizaine de jeunes qui vont aller à la rencontre des familles pour leur faire connaître les diverses activités, pas seulement celles-là, celles des Centres Sociaux, des Mairies de Quartiers, des associations de la ville, du Service des Sports, qui sont extrêmement nombreuses, toutes ces activités sont d'ailleurs présentées dans ce guide « Lille dans tous ses étés » et seront présentées aux familles qui se déplacent moins que les autres pour s'assurer que leurs enfants puissent bénéficier de plus grandes opportunités.

Par ailleurs, dans le parrainage des enfants et des jeunes, nous avons déjà, grâce à notre présence dans un certain nombre de fêtes de fin d'année des écoles, accueilli un certain nombre de familles qui acceptent ce parrainage.

Demain soir, dans la partie entreprises, nous allons jumeler 19 clubs de sports lillois de nos quartiers avec 19 entreprises régionales qui vont s'engager non seulement à apporter un peu d'argent pour acheter les maillots, permettre les déplacements ou donner la possibilité aux enfants dont les parents ne peuvent pas faire cet effort d'accéder à la licence sportive qui permet de faire des compétitions, mais peut-être autant et surtout vont permettre un parrainage entre des cadres de ces entreprises et des jeunes qui sont dans ces équipes sportives pour les accompagner notamment dans les choix éducatifs et professionnels.

Je remercie Pierre de SAINTIGNON, Bernard CHARLES et Violette SPILLEBOUT qui se sont occupés, avec le service des sports et bien sûr Michelle DEMESSINE, de ce jumelage qui sera conclu demain soir.

Nous allons poursuivre car il y a encore d'autres clubs sportifs dans la ville et sans doute d'autres entreprises qui accepteront de signer cette charte.

Je voudrais en terminer avec un petit mot sur le football.

Nous avons pris la décision de mettre un grand écran sur la Grand'Place. Je pense que l'enjeu en valait bien la chandelle. J'étais hier soir, sans doute avec beaucoup d'entre vous, au milieu des 10 000 Lillois et métropolitains, car il y avait beaucoup de jeunes qui venaient de l'ensemble de la métropole, dans une ambiance très sympathique sur cette Grand'Place pour regarder le match.

Nous venons de décider de recommencer cette opération mercredi mais comme nous craignons que la Grand'Place ne soit débordée, nous installerons soit un écran plus grand, soit deux écrans, nous sommes en pleine discussion, au Parc Matisse, ce qui permettra d'accueillir plus de monde dans des conditions de sécurité optimales.

Hier soir, il n'y a pas eu de difficultés.

(intervention de Monsieur DECOCQ hors micro)

Madame le Maire.- Les deux. Si vous payez la deuxième partie sur votre enveloppe de Député, avec grand plaisir, mon cher Christian.

Je crois que ce sera déjà très bien. Au Parc Matisse, on peut accueillir au moins le double, c'est-à-dire au moins 20 000 personnes. Floriane GABRIELS a cela en mains et va faire en sorte que nous voyions le match dans les meilleures conditions et dans une ambiance la plus sympathique possible.

Je me permets de lancer un petit appel à la presse. Si vous pouviez rappeler qu'il est normalement interdit de consommer de l'alcool dans les lieux publics car nous ne nous voyons pas en train de mettre des procès-verbaux en plein milieu de ces manifestations, cela n'améliorerait pas la sécurité.

En revanche, nous nous gardons la possibilité de vérifier que ces bouteilles ne rentrent pas dans des sacs à dos par exemple en nombre important, comme cela a pu apparaître à quelques reprises hier soir.

Il est donc rappelé qu'on ne doit pas consommer des boissons alcoolisées sur la voie publique.

Il y a parfois des circonstances où on peut un petit peu en consommer mais tout cela, évidemment, avec modération.

Nous compléterons le dispositif sur la propreté pour que les gens passent en permanence pendant le match afin qu'il n'y ait pas trop de bouteilles, surtout en verre, qui traînent par terre, ce qui est véritablement un risque pour ceux qui sont là.

Je vois qu'Alain CACHEUX est arrivé. Je l'ai déjà félicité avant son arrivée, mais je veux le refaire, chaleureusement et au nom du Conseil Municipal, en sa présence.

En effet, ce n'est pas un mariage comme les autres puisque c'est celui d'un de nos principaux adjoints. D'ailleurs, la Mairie était remplie d'une façon très importante samedi.

Mon cher Alain, je te souhaite, et nous te souhaitons encore beaucoup de bonheur puisque c'est parti depuis très longtemps.

Encore toutes nos félicitations à toi et à Edwige.

(applaudissements)

C'est notre Maire honoraire, Pierre MAUROY, qui a marié Edwige et Alain.

Mes chers collègues, j'en ai terminé avec mes communications.

Je vous rappelle l'ordre du jour :

Nous avons le Compte Administratif pour lequel je vais tout de suite laisser la parole à notre Premier Adjoint, Pierre de SAINTIGNON.

Puis, Didier FUSILLER viendra présenter le programme de Lille 3000. Nous avons souhaité que ce soit à la dernière séance avant l'été pour que vous ayez les dernières images.

Puis, nous aurons quelques délibérations importantes, notamment celle portée par Marie-Christine STANIEC sur la carte senior ; celle présentée par Patrick KANNER sur les nouvelles tarifications de la restauration ; celle sur la Maison des Associations présentée par Marie-Thérèse ROUGERIE et quelques autres informations beaucoup plus courtes.

Je passe tout de suite la parole à Pierre de SAINTIGNON sur le Compte Administratif.

Chemise n° 4

FINANCES

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON
Premier Adjoint au Maire

06/445 – Approbation du Compte Administratif - Ville de Lille-Hellemmes-Lomme – Exercice 2005.

Groupe Politique	Intervenant	Temps de parole
Groupe Front National	Monsieur BERNARD	3 mn 09
Groupe Socialiste	Madame STANIEC	20 mn 07
Groupe des Personnalités	Madame DA SILVA	8 mn 09
Groupe des Verts	Monsieur PLANCKE	10 mn 08
Groupe Union Pour Lille	Monsieur DECOCCQ	10 mn 08
Groupe Communiste	Monsieur CUCHEVAL	4 mn 09

Madame le Maire, mes chers collègues, l'approbation du Compte Administratif est un exercice qui revient chaque année. Cela ne vous a pas échappé. C'est un moment évidemment très important de la vie municipale, un peu comme pourrait l'être ce moment pour une entreprise quand elle prend la délibération relative à son bilan, bilan de l'action, bilan financier... Sachez, d'entrée de jeu, que le budget, et surtout son exécution, sont l'un et l'autre sains, traduction d'une gestion particulièrement rigoureuse des finances de la Ville, mais aussi d'une gestion ambitieuse.

Alors, outre l'obligation qu'il comporte, le Compte Administratif est important à plus d'un titre.

D'abord, c'est le constat des opérations budgétaires qui ont été réalisées durant l'exercice 2005. Ces résultats sont non contestables, à la fois parce qu'ils sont l'expression d'un constat comptable et financier, mais aussi parce qu'ils sont certifiés.

En effet, derrière chaque opération du Compte Administratif, outre les agents de la Ville, les Elus thématiques, évidemment très vigilants, l'Elu aux Finances, dont c'est la responsabilité de regarder tout cela, mais plus encore les contrôles qui sont exercés sur les résultats de la ville, garantissent le service fait, à la fois lorsqu'il est conforme au budget, conforme aux missions de la Ville et conforme à l'intérêt général.

J'appuie sur ces trois points, car c'est là la responsabilité des mécanismes de contrôle que de nous certifier, que de vous dire, aux uns et aux autres, ce qu'il en est des comptes de la Ville.

Le Compte Administratif est aussi important car c'est le moment de la vérification, de la réalité de l'action municipale au regard des engagements pris et naturellement de l'exactitude ou de la plus grande exactitude possible des prévisions budgétaires.

Enfin, il est important - j'y faisais allusion il y a quelques instants- dans la mesure où nous vérifions à cette occasion que le Compte Administratif est conforme au compte de gestion établi par le Trésorier Principal. Cette année encore, nos travaux avec la Trésorerie ont abouti à une validation sans réserve de nos comptes.

C'est l'occasion pour moi de remercier Monsieur JOURJON qui est ici, à la fois pour la qualité de nos relations, la qualité du travail que nous menons ensemble, la qualité des relations qu'il établit quotidiennement avec les services de la Ville.

Je salue également Jean-Marc GERMAIN, notre Directeur Général des Services, Vincent CHAMPAIN, le Directeur Général Adjoint chargé des Finances et naturellement toute l'équipe des Finances qui les entourent.

S'il fallait résumer l'exécution du budget 2005, je dirais trois mots : sincérité, prudence et transparence.

Et pour faire bon poids, j'y ajouterais deux mots : engagement tenu.

Sincérité d'abord : nous avons dit clairement ce que nous ferions. A l'heure des comptes de l'exercice 2005, je peux vous confirmer que nous avons fait ce que nous avons dit et je voudrais vous le démontrer en quelques instants.

Nous avons décidé d'un certain nombre d'investissements. L'essentiel a été fait, la délibération s'en fait largement l'écho : de la petite enfance, avec, pour ne prendre que quelques exemples, la mise en place du 3^e contrat, les travaux de restauration scolaire, le lancement des études sur le Centre de la petite enfance de Vauban, à l'embellissement du cadre de vie, des équipements sportifs au patrimoine culturel, des efforts exceptionnels ont été réalisés.

2005, il est vrai, a encore été une année de très nombreux travaux, provoquant d'ailleurs, provisoirement, certains dérangements, mais pour quels résultats.

2005, c'est la poursuite de la mise en place de l'éclairage public dans tous les quartiers de Lille et dans nos communes associées.

C'est plus de promenades arborées, c'est plus d'espaces verts revitalisés, c'est plus de salles de sport et plus pour les salles de sport. Je pense, simplement pour les saluer, au parquet du Palais Saint-Sauveur et je salue notre équipe qui a réalisé de superbes résultats cette année.

C'est un superbe parc J.B. Lebas.

C'est une nouvelle coulée verte pour la Citadelle.

C'est aussi la fin des travaux des Maisons Folie.

C'est encore, et c'est très important mon cher Michel, l'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes handicapées.

C'est la mise aux normes des Halles, la mise aux normes des marchés...

Bref, tout cela pour ne prendre que quelques exemples, car le Compte Administratif, tel qu'il vous est présenté, bien sûr, va dans chacun des détails de chacune des opérations de notre ville.

Une attention aux investissements, mais aussi une ligne de conduite sur le fonctionnement. Et là, si je devais résumer de deux mots cette ligne de conduite, ces deux mots seraient rigueur et efficacité.

Rigueur et efficacité à l'image du protocole d'accord qui a été signé par les partenaires sociaux avec le Maire et qui, d'ores et déjà, initie toute une série de progrès et d'avancées, mobilité et promotion au sein de la Ville, services mise en place d'une organisation nouvelle du travail, déplacements domicile-travail par le remboursement notamment des transports collectifs.

Rigueur et efficacité, à l'image du Projet Educatif Global. C'est la création d'une centaine de places dans les espaces éducatifs.

C'est la mise en œuvre du 3^{ème} Contrat Enfance.

C'est le développement des activités sportives, d'éducation musicale dans les écoles primaires et maternelles.

C'est l'animation vers les 12-16 ans.

C'est la lutte contre l'illettrisme.

Ce sont les actions contre la fracture numérique.

Rigueur et efficacité, à l'image encore de l'action renforcée en 2005 dans le domaine du sport de proximité. C'est le soutien aux 150 clubs lillois.

C'est la mise en œuvre de 6 plans de développement sportif : foot, athlétisme, roller, basket, volley-ball, cyclisme.

C'est la mise à disposition de plus de 1400 heures dans la nouvelle halle de glisse pour les jeunes et les associations lilloises.

Enfin, rigueur et efficacité à l'image de l'effort remarquable dans le domaine de la propreté et notamment dans la lutte contre les tags, démonstration, certes provisoire mais bien réelle, qu'il n'est pas nécessaire de faire appel à des caméras pour réussir.

Troisième point : vigilance sur nos investissements, rigueur sur le fonctionnement. Nous avons aussi décidé de poursuivre notre effort de gestion de la dette. Nous avons réduit nos charges d'intérêt grâce à des remboursements habiles, astucieux - j'en remercie par anticipation le service des Finances- de certains prêts à taux fixe trop élevé, saisissant ainsi la conjoncture, et bien nous en a pris si l'on regarde l'évolution actuelle de la conjoncture en la matière.

L'endettement en fin d'année 2005 est passé de 219 millions d'euros en 2000 à 203 millions en 2005, soit moins 16 millions d'euros.

C'est aussi l'occasion de pouvoir dire aux Lillois que la dette de la Ville de Lille ne représente qu'une part relativement minime, 5% de la dette globale portée par les Français, de la dette publique qui pèse sur les Lillois comme sur l'ensemble des Français et qui relève de la responsabilité d'Etat à plus de 82%.

Si je veux être plus concret, en citant les chiffres de l'INSEE, je dirai la chose suivante : l'endettement par habitant en 2004 est de 18.253 €.

La part de la Ville dans ce chiffre est de 952 €.

C'est cela qu'il faut se mettre en tête pour que les choses soient claires et comme il n'y a pas de hasard et que tout cela est bien une réalité, le magazine Challenge a décerné à la Ville de Lille 2 étoiles pour la gestion de sa dette et pour la sincérité de son budget. En d'autres termes, nous assumons nos choix, la Majorité assume ses choix sans en faire porter l'addition aux autres et surtout pas à nos enfants et à nos petits-enfants.

Un budget sincère et un budget prudent.

La prudence consiste à disposer d'un résultat raisonnable. Alors, qu'est-ce qu'un résultat raisonnable ? C'est un résultat qui évite le risque du déficit, donc qui est positif, mais qui est relativement modéré car la Ville ne doit pas prélever plus de ressources qu'elle n'en a besoin pour financer les projets qu'elle adopte.

Or, c'est précisément le cas de ce budget 2005. Le résultat comptable se situe à un bon niveau.

En 2005, il est légèrement excédentaire : 4,7 M€, en baisse de 0,1% par rapport à 2004.

Cela nous permettra :

- 1) de doter et de reverser à nos communes associées d'Hellemmes et de Lomme, ainsi qu'à l'Office du Tourisme, selon les règles légales, 3.200.000 € ;
- 2) d'affecter 0,9 M€ à un fonds de provision pour contentieux qui peuvent toujours se produire en cours d'exercice. Gérer, c'est prévoir.

Deuxièmement, quelques détails sur les dépenses et les recettes. Les dépenses d'équipement sont en baisse comme prévu en 2005 par rapport à 2004. On passe de 52,6 M€ à 40,9 M€. Le retour à la normale après 2004 est donc, comme prévu, engagé et conformément à nos prévisions.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent quant à elles à 251 M€ en 2005, en progression de 7 M€.

Cette progression est liée grosso modo à deux grands facteurs - je vous passe les détails contenus dans notre document.

D'abord, la hausse très forte des subventions et participations, notamment en direction du secteur associatif, trop abandonné par ailleurs, notamment par l'Etat en raison de ses différents désengagements.

Ensuite, l'augmentation de la charge du personnel pour 6,1 M€, atteignant 144 M€, augmentation notamment liée à l'effet cumulé des progressions de carrière, de l'ancienneté du personnel municipal et, ce dont nous sommes très fiers, au protocole d'accord signé entre le Maire et les organisations syndicales que nous assumons.

Les recettes réelles de fonctionnement, quant à elles, s'élèvent à 289 M€, en progression de 3,7 M€. Vous noterez que la forte hausse des contributions directes, + 3,5 M€, montre, s'il en était besoin, à quel point la dynamique engagée depuis longtemps est vertueuse.

A chaque fois que la Ville investit sur Lille et dans l'avenir de Lille, Lille le lui rend bien.

On pourrait s'en convaincre facilement en rappelant qu'en ayant investi pour l'avenir dans le TGV et dans Euralille, Pierre MAUROY a fait gagner la ville.

On pourrait s'en convaincre en rappelant qu'en organisant « Lille 2004 » et son formidable rassemblement du monde entier à Lille et bientôt « Lille 3000 », Martine AUBRY investit à Lille. Je n'insisterai pas sur ces deux aspects et notamment sur ce que cela a apporté à la ville pour son image.

Les recettes réelles d'investissement, quant à elles, sont en baisse en 2005 par rapport à 2004, directement liées aux décisions que nous avons prises et à un recours à l'emprunt à hauteur de 10 M€ en 2005 au lieu de 45.

Sincérité, prudence et, bien sûr, transparence. Je ne saurais trop vous renvoyer aux documents qui sont publiés, qui sont lourds, mais exhaustifs. Je m'applique chaque année, chaque jour, à essayer de les simplifier et je m'engage à avancer dans cette voie, notamment pour les budgets 2007, afin de faciliter l'accès de tous à des éléments compliqués.

Mais la transparence, c'est aussi le dialogue. Excellence de la Ville de Lille, grâce aux lieux de proximité, les Conseils de quartier, le Conseil Municipal d'Enfants, grâce aux lieux de concertation, par exemple le Conseil Communal de Concertation, grâce aux lieux de démocratie directe, les forums citoyens, les ateliers urbains de proximité et les innombrables réunions publiques.

Autant d'occasions pour évoquer d'une manière ou d'une autre les questions financières de la Ville, en discuter et en débattre. Vous avez là l'explication majeure de la sérénité et de la tranquillité des Lillois qui nous le disent de diverses manières, des Lillois qui comprennent où nous allons, des Lillois qui approuvent là où nous allons.

La transparence, c'est aussi notre débat au Conseil Municipal. Nous y sommes, mes chers collègues. Et sur les questions financières, nous avons eu l'occasion de parler.

Sur cette question, si je vous ai toujours dit que la fiscalité locale était injuste du fait des règles fixées par la loi qui alourdissent la charge de beaucoup de Lillois modestes mais imposables, je vous ai également dit que les impôts locaux se situaient à Lille à peu près dans la moyenne des grandes villes.

Nous n'étions pas toujours d'accord là-dessus, mais je préfère laisser aux autres la réponse. Ils confirment notre position. Les impôts prélevés sur les Lillois se situent à un niveau moyen et l'argent est bien employé. Ce n'est évidemment pas moi qui le dis, même si je le pense, c'est le magazine économique Challenge qui, le 6 avril 2006, publie le palmarès de gestion des 35 grandes villes de France.

Les résultats de cette enquête placent Lille dans la première moitié des villes et l'article dit ceci - je cite - : « Lille a fait un bond en avant dans le classement, grâce à une fiscalité locale relativement clémente ».

Cela surprendra sans doute l'Opposition municipale qui nous a toujours dit le contraire. Il n'y a pourtant là rien de plus que ce que nous avons toujours dit. Si l'on tient compte à la fois des taux et des bases, la fiscalité lilloise nous place dans la moyenne des villes comparables.

Je n'ignore pas que, compte tenu des règles de fiscalité locale, certains paient cher, trop cher, notamment ceux qui disposent d'un logement récent. Ces règles ne relèvent malheureusement pas de la Ville, elles relèvent du Gouvernement qui, au lieu de créer un bouclier fiscal, aurait pu modifier ces règles-là.

Elles relèvent également des Parlementaires, mon cher Christian, de l'actuelle majorité, puisque ce sont eux qui votent la loi de finances et donc les modalités de l'impôt.

En conclusion, l'exercice clos 2005 traduit la triple volonté de sincérité, de prudence et de transparence. D'ailleurs, les analystes ne s'y trompent pas. Le Financial Times vient récemment de classer Lille comme la première ville française du futur sur 140 villes participant à la compétition. Cette distinction s'inscrit dans le cadre d'un grand concours européen pour désigner la ville européenne du futur.

L'Express a publié le 11 mai un palmarès des départements français relatif à la qualité de vie sur plusieurs critères.

Le Nord, la ville de Lille au cœur, y apparaît en troisième position des départements grâce à la culture. A l'heure où nous lançons « Lille 3000 », ce classement montre que le travail engagé pour valoriser les atouts du Nord et de Lille porte ses fruits.

Je rappelle enfin les chiffres de l'INSEE, mais vous le savez, notre population s'est accrue de 14.203 personnes, le plus fort taux de France, + 6,7%, deux fois supérieur à la moyenne de la population française. Lille est attirante, Lille attire.

Pour conclure, le Compte Administratif, Madame le Maire, mes chers collègues, c'est l'occasion de vérifier que les dépenses de la Ville ont été conformes à ce que nous avons décidé dans le cadre 2005. C'est, vous en conviendrez, le cas. Engagements pris, engagements tenus.

Mais le Compte Administratif, c'est aussi l'occasion de vérifier les forces et les faiblesses de notre ville. Le diagnostic, Madame le Maire, est formel : très bonne forme. La ville est en forme, la ville est bien gérée, la ville est respectée, la ville est belle et la ville est aimée.

Madame le Maire, c'est à vous, en tout premier lieu, que nous devons ce bilan impressionnant. Je salue à cette occasion, puisque j'ai le privilège à la fois d'être Premier Adjoint à vos côtés et Adjoint aux finances, votre vision pour la ville et les Lillois, votre ouverture, votre aptitude au dialogue, votre sens de l'équipe toujours réaffirmé, vos multiples compétences. Je salue aussi votre engagement personnel dont la gentillesse est saluée par les Lillois, votre détermination farouche pour que seul l'intérêt triomphe, vos exigences inlassablement répétées dans l'intérêt de la ville.

Eh bien, finalement, tout cela trouve sa traduction opérationnelle dans le compte rendu budgétaire que j'ai eu l'honneur de vous présenter à l'instant. Les Lillois et les Lilloises, Madame le Maire, peuvent être fiers de vous.

Merci de votre attention.

Madame le Maire.- Eh bien, moi, je suis fière de mon équipe.

Nous allons prendre l'ordre qui est prévu : Philippe BERNARD pour commencer.

Puis, Marie-Christine STANIEC pour le Groupe socialiste, Dorothée DA SILVA pour les Personnalités, Dominique PLANCKE pour les Verts, Christian DECOCQ pour l'UPL et Michel CUVHEVAL pour le Groupe Communiste.

Monsieur BERNARD, c'est à vous.

Monsieur BERNARD.- Madame le Maire, je ne vais pas vous délivrer le même message d'amour que Pierre de SAINTIGNON...

(rires)

Madame le Maire.- Très franchement, je ne le souhaiterais pas...

Monsieur BERNARD.- Remarquez que l'amour, on peut le partager avec beaucoup...

Je dois concéder à Monsieur de SAINTIGNON une chose, c'est qu'il a fait ce qu'il a dit. Il a mis ses menaces, budgétaires évidemment, à exécution. En résumé, un effort de la Ville en retrait pour un coût supérieur. Voilà comment on pourrait caractériser ce Compte Administratif.

Monsieur de SAINTIGNON avait promis d'être plus teigneux avec l'ensemble des partenaires financiers de la Ville, que ce soit l'Etat ou l'Union Européenne... Ce que l'on remarque c'est que l'Etat, qui n'a plus les moyens de sa politique, et l'Europe qui mesure chichement ses effets, manquent effectivement cruellement dans l'effort financier de la Ville.

Mais ce ne sont pas les seuls partenaires, puisque le Département lui-même est en retrait avec 2 M€ de restes à réaliser rien que pour les subventions du Département !

Alors oui, Monsieur de SAINTIGNON, un résultat qui s'effrite de 4%, c'est pire qu'un retour à la normale après les grandes festivités de Lille 2004 puisque nous connaissons aujourd'hui un réel désinvestissement. Ainsi, 40 M€ ont été annulés en dépenses d'équipement !

Si j'égrène les deux sections fonctionnement-investissement, en fonctionnement nous constatons, avec ce Compte Administratif, un lent dérapage des dépenses de fonctionnement : + 6 M€ en 2004, + 7,3 M€ en 2005, dus en grande partie aux embauches au fil de l'eau en terme de personnel et là je crois que vous ne pouvez faire porter la responsabilité sur le seul régime indemnitaire.

Egalement des dépenses en fonctionnement qui découlent du rôle d'intermédiation financière systématique que la Ville s'octroie dans ses relations avec les associations où le bénévolat est peu à peu abandonné au profit d'une délégation institutionnelle de la politique municipale au profit des associations.

Troisième remarque, toujours en fonctionnement, une DSU (dotation de solidarité urbaine) qui augmente. Vous voyez que l'Etat pour une fois abonde, mais j'y vois surtout l'expression de la dégradation de la santé économique et sociale de la ville.

En terme d'investissement, quelques petites remarques puisque vous avez cité des éléments précis de la politique en la matière.

Je constate que les Maisons Folie font l'objet de réhabilitations importantes, alors que Lille 2004 vient juste de se terminer.

Je note également une certaine dérive concernant les éléments patrimoniaux comme le Palais Rameau qui n'en finit plus sa longue restauration ; le coût de l'éclairage public qui est important, mais que l'on ne met pas en parallèle avec l'économie des consommations d'énergie ; le renouvellement important du parc automobile, alors que les coûts de location longue durée seraient certainement plus compétitifs.

Fonctionnement-investissement, venons-en à l'exécution puisque c'est finalement l'objet du Compte Administratif. Je constate également une non-réalisation importante de crédits, en particulier à Lomme, qui représente de l'ordre de 24 % du budget principal, mais également d'autres écarts importants de prévision et de réalisation en tout cas par rapport aux promesses et aux affichages que vous avez faits au budget primitif, tant en terme de DGF que de poids du personnel dans les dépenses réelles de fonctionnement.

La transparence, Monsieur le Premier Adjoint, serait aussi de valoriser de manière systématique les mises à disposition de personnel, de locaux ou de matériel, en plus des concours qui sont versés aux associations.

Ce serait aussi de fournir des comptes hétérogènes...

Madame le Maire.- Votre temps est terminé, Monsieur BERNARD.

Monsieur BERNARD.- Je vais conclure, Madame le Maire.

... non seulement des comptes de résultat ou des bilans, mais également des documents tout à fait lisibles.

Je ne parle pas de la dette, même si on constate encore, dans les petits documents que vous avez remis, un certain nombre de prêts importants à taux fixe à 8,5% par exemple. On ne peut pas dire que la renégociation des taux ait été performante.

Voilà, Madame le Maire, si vous prétendez, avec « Lille 3000 », nous projeter dans le troisième millénaire, eh bien moi, l'impression que j'ai eue à l'examen de ce Compte Administratif, c'est un véritable retour en arrière.

(temps de parole : 4 minutes 20)

Madame le Maire.- Marie-Christine STANIEC, pour le Groupe Socialiste.

Madame STANIEC.- Madame le Maire, chers collègues. Le Compte Administratif est un acte technique, mais nécessaire à la gestion d'une Ville. C'est en effet le moment de rendre compte aux Lillois de ce qui a été fait l'année précédente. Les Elus que nous sommes ont reçu pas moins de 20 centimètres de documents précisant dans le détail toutes les actions menées.

Le temps qui m'est attribué ne me permettra sûrement pas d'être très précise, mais les Lillois me pardonneront, j'en suis sûre.

Je voudrais simplement relever quelques éléments techniques, mais aussi un peu concrets, pour montrer, après le Premier Adjoint, pourquoi nous, Socialistes, sommes fiers de la politique municipale menée par le Maire de Lille.

Le Trésorier principal a vérifié la conformité du Compte Administratif au compte de gestion et a validé les comptes. Voici une première étape importante.

La gestion de la ville est bonne, désendettement évident, et même reconnue par le magazine Challenge qui ne peut pas être soupçonné de soutien politique à notre majorité.

Un résultat comptable légèrement excédentaire et réaffecté, des dépenses d'équipement en baisse, des dépenses de fonctionnement en hausse.

Malheureusement, il nous faut adapter notre politique aux variables de financement de l'Etat qui, parfois, fragilisent beaucoup nos partenaires.

Les recettes d'investissement sont limitées, avec un recours à l'emprunt contrôlé, les recettes de fonctionnement augmentent grâce notamment à une augmentation de la population qui arrive dans notre ville, trop contente d'y trouver une qualité de vie, un dynamisme culturel et un accueil social de grande qualité.

Le Financial Times, l'Express... voilà une belle unanimité sur la qualité des politiques que vous menez, Madame le Maire, avec la Majorité municipale.

Je vois quelques sourires, estimant peut-être que ce sont des mots, pas assez de réalité pour la vie de tous les jours de nos Lillois. Alors, prenons des exemples facilement visibles quand on se promène et d'autres connus des seuls utilisateurs, mais aussi indispensables à la vie de tous les jours.

Un grand jardin Lebas qui se remplit chaque jour, un renouveau de l'éclairage public, comme dans la rue des Postes, qui permet à la fois de faire des économies d'énergie, mais qui offre également une meilleure prestation lumineuse.

Une remise aux normes des halles et des marchés qui va permettre :

- ◆ un développement de la qualité des services personnes handicapés, comme le Musée d'Histoire Naturelle,
- ◆ la rénovation de l'école La Fontaine- Roland,
- ◆ le lancement de la rénovation de l'école Turgot à Lille-Sud,
- ◆ l'aménagement du parquet de la salle de sports Saint-Sauveur,
- ◆ la rénovation de l'espace Jean Bouin à Moulins,
- ◆ la poursuite de la rénovation des églises, comme celle de Saint-Maurice,
- ◆ la rénovation du Centre Social Saint-Sauveur.

Mais c'est aussi la création de postes de dumistes, c'est-à-dire des enseignants de musique payés en grande partie (500.000 €) par la Ville, dans les écoles ; le Projet Educatif Global, avec les plans d'action de quartiers qui développent des actions de qualité dans la proximité, comme le renforcement de la bibliothèque dans le quartier Lille-Sud ; le soutien aux associations qui travaillent dans la prévention, dans l'insertion professionnelle, dans la santé.

De même, les agents municipaux bénéficient d'un plan de développement : formation, organisation, prise en charge du transport. Car, dans notre ville, toutes les catégories doivent pouvoir bénéficier du développement de la ville.

Un catalogue à la Prévert, me direz-vous ? Peut-être, mais comme il est impossible de tout lister, de préciser, de rentrer dans le détail, je voulais prendre quelques exemples pour insister sur la diversité et la qualité du travail réalisé.

Tout cela, Madame le Maire, se fait grâce à la Majorité municipale que vous conduisez dans sa diversité. C'est sous votre responsabilité et dans la concertation avec les habitants que nous avançons.

Certes, souvent, il faut rappeler au Gouvernement que les mesures qu'il annonce, en supprimant par ailleurs des financements sur des actions qui s'avéraient efficaces, par exemple les Equipes de Réussite Educative, la diminution des financements sur l'ARPEJ et sur le financement du Contrat Educatif Local, posent quelques problèmes aux associations.

Mais, là encore, la volonté du Maire, son dynamisme, le travail de l'équipe nous permettent de trouver d'autres solutions pour aider nos partenaires.

Le Compte Administratif montre bien les actions réalisées, le développement reconnu de la ville n'est pas d'inspiration divine - vous me pardonnerez cette image- mais bien le fruit d'un combat quotidien que vous menez, Madame le Maire, après d'autres grands Maires.

Malgré mon jeune âge, j'ai la chance d'avoir connu de près deux Maires avant vous : Augustin LAURENT et Pierre MAUROY. Ils ont été parfois critiqués, quelques histoires invraisemblables ont été lancées contre eux pour les déstabiliser, mais imperturbables, ils ont travaillé, se sont battus et ont permis le développement de notre ville, avec, comme seul objectif, améliorer la vie de nos concitoyens.

Madame le Maire, vous êtes dans la même ligne et nous, socialistes lillois, sommes fiers d'être à vos côtés pour continuer ce combat. C'est donc avec un grand plaisir que les socialistes reconnaîtront le travail du Premier Adjoint et votre travail, Madame le Maire, en votant ce Compte Administratif.

(temps de parole : 6 minutes 17)

Madame le Maire.- Merci beaucoup.

Je donne la parole à Madame DA SILVA, pour les personnalités.

Madame DA SILVA.- Merci, Madame le Maire, mes chers collègues. Si le vote du budget est une étape importante dans la vie politique, le vote du Compte Administratif ne soulève généralement pas la même passion. Mais c'est dommage... Dommage, parce que c'est à travers ce vote que s'évalue le travail d'une équipe municipale.

Les dépenses comme les recettes témoignent du dynamisme, de la capacité à agir de chacun des membres politiques et des services qui les accompagnent. En ce sens, le vote du Compte administratif sera l'occasion, pour le groupe des personnalités, de souligner un certain nombre de points qui définissent les contours de son engagement.

Je reprendrai les trois termes par lesquels Pierre de SAINTIGNON a caractérisé le bilan : sincérité, prudence, transparence.

« Sincérité et transparence », bien sûr, mais ces caractéristiques, pour élémentaires qu'elles paraissent, n'en demeurent pas moins les bases essentielles du contrat de confiance avec nos concitoyens et rappeler ces deux termes, ce n'est pas faire des redondances.

Mais je voudrais revenir et retenir surtout sur « prudence ». Dans ces temps de « toujours plus », afficher la prudence pourrait être assimilé à de la frilosité. C'est tout le contraire ! La prudence n'exclut pas l'ambition, elle la force à mieux se définir dans ses objectifs et dans ses choix.

L'ensemble des réalisations, tel que l'a décrit Pierre de SAINTIGNON, le prouve clairement, notamment sur le champ de l'enfance.

De même, la prudence appelle une intelligence de gestion dans la conduite des actions engagées en s'appuyant sur ce qui est un exercice pas très facile, sur une réforme et un contrôle qualité accrus.

Sur les méthodes d'achat par exemple, former les collaborateurs, augmenter les performances, les équipes. Un travail important est en cours dans les services.

Si je me permets d'insister sur cet aspect de prudence, c'est parce qu'il permet d'éclairer tout un pan d'activité de notre travail qui conjugue réalisation et méthode.

Pour nous, la seule efficacité, c'est celle qui inscrit toutes les réalisations dans la durée d'une gestion saine. Cette exigence permet notamment d'ajuster les AP aux besoins.

Ainsi, dans cette perspective, nous pouvons mieux appréhender la réalisation du budget. Celui-ci n'apparaît plus de façon simpliste comme un empilement de projets ou je ne sais quelle course de haies, mais bien dans une construction qui obéit à une dynamique de valeurs sans se couper d'une gestion maîtrisée.

Enfin, c'est cette même prudence qui nous permet d'accompagner sereinement les programmes de l'ANRU. Aujourd'hui, nous pouvons le dire avec fierté pour notre ville et surtout à ceux qui en ont le plus besoin et qui sont en attente : l'ANRU est programmée, validée, les recettes et les contributions actées de la part de la Ville, inscrites à hauteur de 35 M€. C'est aussi cela que le vote du Compte Administratif permet de dire.

En effet, notre solvabilité est très satisfaisante. Avec une capacité de désendettement de 5 ans, Lille se situe 10 % en dessous de la moyenne nationale des villes de 100.000 à 300.000 habitants. Or, en 2005, dans un contexte financier national peu porteur et qui a été marqué par un désengagement de l'Etat et une forte augmentation de la dette locale, Lille est parvenu en 5 ans à réduire son endettement de 16 M€, soit une baisse de près de 8 %. Nos ratios se sont encore améliorés puisque la Ville de Lille pourrait aujourd'hui annuler complètement sa dette en tout juste 5 années d'épargne brute.

C'est sur cette base de confiance, dans les projets et la méthode, que notre groupe puise ses convictions pour faire aboutir ce qui reste nos quatre grandes priorités en direction de nos concitoyens : la réussite de l'enfant, le rayonnement de notre ville, l'amélioration quotidienne de notre cadre de vie et la question du logement, la solidarité sous toutes ses formes.

Si le Premier Adjoint me le permet, le Groupe des Personnalités souhaiterait remplacer le mot « prudence » par celui d'« ambition » qui, vous l'aurez compris, est son prolongement naturel. Elle nous a gouvernés et continuera à le faire jusqu'au terme de notre échéance. C'est pour cela que le Groupe des Personnalités votera le Compte Administratif.

(temps de parole : 4 minutes 35)

Madame le Maire.- Merci, Madame DA SILVA.

Monsieur Dominique PLANCKE pour le Groupe des Verts.

Monsieur PLANCKE.- J'ai laissé une ou deux minutes à Madame DA SILVA, je serai plus court...

Madame le Maire, chers collègues, l'exercice rituel, mais à notre avis aussi politique que le vote du budget, l'examen du Compte Administratif fait partie des passages obligés de notre Conseil Municipal.

Ce Compte Administratif que le Premier Adjoint nous a, comme les années précédentes, brillamment et synthétiquement présenté ce soir - il s'améliore même d'années en années...- rend compte de ce que notre Majorité municipale a effectivement réalisé au cours de l'année écoulée, à partir du budget primitif et des décisions modificatives.

Je ne reviendrai pas sur le détail des opérations, tant en fonctionnement qu'en investissement, les deux oratrices précédentes l'ont fait largement.

Notre Majorité met en œuvre, année après année, le projet que nous avons proposé ensemble aux Lommois, aux Hellemmois et aux Lillois en mars 2001. En 2005, comme en 2004, nous avons donc fait ce que nous avons dit.

Pour le Groupe des Elus Verts, je souhaite cependant faire part de deux remarques plus techniques.

La première, c'est la date de vote du budget. Le budget 2006, comme le budget 2004, n'a été voté qu'en mars par notre Conseil Municipal. Fin mars, c'est sans doute trop tard et cela retarde d'un trimestre le lancement d'un certain nombre d'investissements. Nous souhaitons donc que le prochain budget puisse être voté dès le mois de décembre, mais je crois que c'est aussi votre projet, Monsieur le Premier Adjoint.

La deuxième remarque, je l'ai déjà faite lors du vote du budget primitif. Il s'agit de notre préoccupation, parfois vive pour certains de mes collègues, quant aux délais de réalisation des investissements décidés. On veut toujours aller plus vite, c'est entendu, mais les procédures et les règles que nous nous sommes données pour les marchés publics sont parfois trop complexes ou encore insuffisamment maîtrisés par notre Majorité. Certains retards constatés risquent parfois de nous priver de financements extérieurs. Pour améliorer encore le taux d'exécution de nos investissements, il nous faut travailler ensemble à la résolution de ce problème et, en ce qui nous concerne, nous y sommes prêts.

Pour conclure, Madame le Maire, c'est fier du travail accompli par l'ensemble de notre Majorité et sans surprise que le groupe des Verts adoptera ce Compte Administratif et la décision modificative n°2 qui nous sont proposés par Monsieur le Premier Adjoint.

Je vous remercie.

(temps de parole : 2 minutes 06)

Madame le Maire. - Merci beaucoup, Monsieur PLANCKE.

Peut-être un mot avant de laisser la parole à Monsieur DECOCQ, parce que Monsieur PLANCKE a soulevé un problème que nous trouvons un peu partout, dans toutes les villes de France, à la Communauté.

Chez nous, aujourd'hui le secteur du bâtiment marche très bien et nous avons beaucoup de difficultés avec un certain nombre d'appels d'offres qui sont soit infructueux, soit avec des propositions de prix bien supérieurs à ce que nous attendions.

Ce n'est pas propre à la ville de Lille, mais je tiens à le dire parce que si les investissements risquent en 2006 d'être moins importants que prévu, ce n'est pas parce que les dossiers ne sont pas prêts, c'est parce que nous avons une vraie difficulté que tous les promoteurs soulèvent, y compris dans le privé. Alain CACHEUX en parlait tout à l'heure à propos du logement social. C'est véritablement un souci auquel nous sommes confrontés.

Nous avons eu récemment, pour Saint-Maurice, un appel d'offres infructueux pour la construction de la salle polyvalente, non pas que cela n'intéresse pas les entreprises, mais elles sont surbookées.

S'il y a au moins un secteur d'activité qui fonctionne bien en France aujourd'hui, c'est le secteur du bâtiment avec des besoins de logements tout à fait importants et des entreprises qui construisent beaucoup.

Je passe la parole à Monsieur DECOCQ.

Monsieur DECOCQ.- Merci, Madame le Maire.

Les marins bretons ont un proverbe. Quand ils ont peur d'un mauvais temps qui arrive, ils disent « trop ne peut manquer ». Alors, en écoutant ce concert de louanges qui vous était adressé tantôt, je me demandais ou je faisais semblant de me demander de quels orages votre majorité avait peur pour ainsi vous adresser ce concert de louanges...

Madame le Maire.- Est-ce que cela vous rassure, Monsieur DECOCQ ? Si cela vous rassure au moins, tant mieux !

Monsieur DECOCQ.- Oui et non, parce que malheureusement comme Racine, j'ai envie de dire « Levez-vous orages désirés »...

Madame le Maire.- Il ne suffit pas de déclamer... il faut faire !

Monsieur DECOCQ.- Je le sais bien... C'est ce que je vais faire sur le Compte Administratif : moins de politique et plus de compte administratif.

D'abord, quelques questions de forme qui ne sont pas bien méchantes.

La première : pourquoi si tard ? Cela ne nous gêne en aucune manière, on est parfaitement conscient que la Préfecture a donné son accord, mais au fond pourquoi arrive-t-on au 3 juillet, alors que le Code Général des Collectivités Territoriales fixe au 30 juin l'exercice de la date limite du vote du Compte Administratif.

Deuxièmement, ce rapport nous est apparu plus comme un catalogue des opérations réalisées qui ne fait pas suffisamment - je ne dis pas qu'il ne le fait pas, je dis qu'il ne le fait pas suffisamment et je le dis en tout cas pour l'an prochain - de lien effectif avec les prévisions budgétaires, alors que c'est justement, comme le rappelait notre Premier Adjoint, le but du Compte administratif de mettre en lumière l'état du budgeté et l'état du réalisé.

C'est particulièrement vrai pour les dépenses réelles d'investissement. Par contre, le pourcentage de réalisation pour les dépenses de fonctionnement y est bien, lui, 95,91%.

Toujours sur les dépenses réelles d'investissement, j'entendais tout à l'heure notre collègue Marie-Christine STANIEC, peut-être serait-il intéressant d'avoir un fléchage de la localisation des travaux par quartier, pour ce qui concerne notamment l'environnement et l'éclairage public, les travaux dans les bâtiments communaux et les travaux dans les écoles.

Enfin, dernière remarque formelle, encore une fois qui n'est pas méchante du tout, mais en parlant de transparence, je n'ai pas vu les documents budgétaires sur le site de la ville. Ils pourraient l'être.

Madame le Maire.- Quand ils seront adoptés, Monsieur DECOCQ.

Monsieur DECOCQ.- Je parle des documents.

Concernant les ratios, j'en relève 3 parmi tous ceux qui figurent.

Le premier : les dépenses réelles de fonctionnement sur la population sont supérieures à la moyenne de la strate, 1.144,31 € par habitant contre 1046 € par habitant, j'y reviendrai tout à l'heure avec les charges de personnel.

Deuxième ratio : les dépenses d'équipement brut par rapport à la population sont inférieures à la moyenne de la strate : 196 € par habitant contre 273 € par habitant pour des villes de même importance.

Troisième ratio : les dépenses de personnel. Niveau anormalement élevé de ce ratio, 57,43% contre 53,9% en moyenne. Les charges de personnel pèsent beaucoup sur les recettes de fonctionnement.

En ce qui concerne maintenant les dépenses réelles d'investissement, le Compte Administratif fait apparaître une baisse de 22,36%, j'entends bien, Madame, que vous donniez des réponses avant que je ne pose des questions sur la difficulté des investissements, les délais de réalisation et les retards pris, mais tout de même... D'ailleurs, il n'est pas précisé dans quel secteur cette baisse de 22,36% des dépenses directes d'équipement se situe particulièrement.

Nous avons relevé, dans les dépenses d'administration générale, un taux important de 18,85% et en particulier - si vous avez des réponses immédiates vous nous les apportez, sinon vous nous les communiquerez plus tard- le coût important du renouvellement du parc automobile et le coût du matériel informatique.

Puis, bien sûr, nous avons été sensibles à ce que vous évoquiez vous-même, cher collègue Pierre de SAINTIGNON, sur le montant énorme des remboursements d'emprunts et notamment les remboursements anticipés.

Qu'est-ce qui justifie les remboursements anticipés annoncés ? Vous l'avez évoqué, une habileté tactique. Mais vous devriez aussi nous indiquer quel impact cela a sur les frais financiers payés en conséquence par la Ville, car ces remboursements anticipés ont naturellement un coût.

Sur les dépenses réelles de fonctionnement, nous insisterons particulièrement sur l'évolution importante à nos yeux des frais de personnel. Ces dépenses de personnel nous paraissent augmenter démesurément de 8 M€, soit 3% des dépenses de fonctionnement. Elles passent de 55,85% en 2003 à 56,95% en 2004, à 57,43% en 2005, sachant qu'en 2004 la moyenne de la strate était de 49,86%.

D'ailleurs, on peut légitimement s'inquiéter de cette augmentation, sachant qu'en 2006 viendra la réforme des catégories 6 qui aura une incidence financière non négligeable.

Avant-dernier commentaire, un reste à réaliser très important. Là aussi, on peut y voir la lenteur des procédures, mais enfin, tout de même... 31 M€ de dépenses engagées non mandatées au 31 décembre... Comment expliquer ce montant élevé des restes à réaliser ?

Sur la détermination du résultat, je vous donne volontiers acte en ce qui concerne l'équilibre sage que vous faites.

Voilà, nous ne ferons pas de politique, je crois que le débat sur le budget est suffisant et comme chaque année, pour éviter toute mauvaise interprétation, alors qu'il n'y a aucun doute sur la sincérité de ce document, nous nous abstiendrons sur ce Compte, par rapport au vote négatif que nous émettons sur le budget.

Voilà les quelques observations que nous voulions vous faire. Je vous remercie.

(temps de parole : 7 minutes 20)

Madame le Maire. - Merci, Monsieur DECOCQ.

Monsieur CUCHEVAL, pour le Groupe Communiste.

Monsieur CUCHEVAL. - Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire, mes chers collègues, le Compte Administratif qui nous est présenté aujourd'hui et qui est le résultat concret du budget 2005 que nous avons voté l'an dernier représente pour l'essentiel la mise en œuvre d'une politique voulue par notre Majorité municipale et les réalisations conformes à nos engagements saluées par la presse mais aussi par la population lilloise, il faut le dire.

Toutefois, trop de dossiers, de toutes tailles, font l'objet de reports et viennent ternir l'image de notre bonne gestion que nous souhaitons tous au sein de cette Majorité et je rejoins ici les propos de Dominique PLANCKE.

Les raisons en sont connues et ne concernent pas le seul exercice 2005. La principale est la complexité croissante des réglementations qui régissent la passation des marchés publics, les précautions, consultations, formulations, délais sont tels qu'il faut parfois perdre du temps pour éviter d'en perdre davantage encore.

C'est ainsi qu'il faut respecter les délais d'un appel d'offres, même si on sait très bien qu'un seul prestataire est susceptible d'y répondre.

Mes collègues Pierre de SAINTIGNON et Marie-Christine STANIEC ont souligné les progrès réalisés en terme d'accessibilité pour les handicapés, je les en remercie, mais même cette politique est touchée par le phénomène.

Ces lourdeurs réglementaires ont leur raison d'être. Il s'agit de faire régner la justice et l'équité au sein du marché européen dont « la loi » – qu'on me permette des guillemets - est érigée en principe moral intangible.

Permettez-moi une généralisation volontairement abusive, même les crocodiles ont droit au bonheur, en quelque sorte.

Il n'est pas sûr que la Ville y gagne financièrement. Les appels d'offres infructueux restent trop nombreux, j'en suis d'accord, d'autres l'ont souligné, malgré les précautions prises et les efforts des services.

Ce qui est sûr, c'est que la gestion de ces dossiers est de plus en plus lourde et que le personnel municipal, malgré son indéniable compétence, finit par succomber devant l'ampleur de la tâche.

Je suis ici en désaccord avec Monsieur DECOCQ, je ne pense pas que nous ayons trop de personnel.

Par ailleurs, les Lillois comprennent difficilement qu'un chantier qui leur a été promis tarde à démarrer alors que, pour leur part, ils ont payé leurs impôts en temps et heure.

Il convient donc de prendre sans délai les mesures qui s'imposent pour réduire ces reports, perçus comme des attermoissements, aux seuls cas de force majeure.

Tout d'abord, il faut renforcer les services concernés et leur donner les moyens de travailler dans les meilleures conditions.

Il faut ensuite opérer dans la plus grande transparence.

Au bout du compte, les désengagements de l'Etat souvent évoqués ici pèsent sur la réalisation de nos objectifs.

Aussi, que chacun prenne ses responsabilités.

Le Groupe Communiste formule et renouvelle donc aujourd'hui une proposition datant de février 2003, approuvée à l'époque par l'Adjoint aux Finances, d'une réunion trimestrielle permettant de faire le point sur l'évaluation de l'exécution du budget.

Ces rappels n'enlèvent rien à la justesse des comptes qui nous sont présentés et aux progrès réalisés dans le sens de nos engagements.

C'est pourquoi le Groupe Communiste votera ce Compte Administratif.

Je vous remercie de votre attention.

(temps de parole : 3 minutes 04)

Madame le Maire.- Merci, Monsieur CUCHEVAL.

Je redonne la parole à Monsieur de SAINTIGNON.

Monsieur de SAINTIGNON.- Madame le Maire, juste deux mots.

Je disais dans mon intervention initiale sérénité, prudence et transparence. Il est clair que nous sommes tous très sereins, non pas parce que la réunion a été préparée car, Cher Christian DECOCQ, nous n'avons pas préparé les réponses, nous ne nous permettrions pas de le faire, des groupes politiques qui constituent la Majorité et qui ont à la fois leur libre arbitre et leurs capacités d'analyse, mais tout simplement parce que les groupes formant la Majorité partagent le même sentiment de saine gestion à la fois puissante, sereine, tranquille, prudente au sens où elle est faite à la fois de sérieux et d'ambition, menée par le Maire de Lille et l'ensemble de son équipe.

Je veux remercier chacun des groupes pour leur intervention.

Dire à Monsieur BERNARD, en un mot, que je ne comprends décidément pas ses modes d'intervention. La dette baisse de 16 M€, ce qui veut dire qu'il y a plus d'argent qui rentre que d'argent qui sort.

L'évolution des recettes. Si elles baissent de 5 M€, c'est uniquement parce qu'il y a des effets de services qui sont liés à la montée en puissance des années 2003 et 2004 qui ont généré des recettes exceptionnelles, signe, s'il en était besoin, à la même hauteur, du dynamisme de l'entreprise qui a été engagée pour 2004 et prometteur de l'entreprise que nous allons engager pour Lille 3000.

S'agissant de la hausse des dépenses de fonctionnement, plus de 2 M€ sont consacrés à assumer les désengagements de l'Etat, notamment sur les emplois aidés.

La stabilisation de la charge financière est maintenue malgré les taux et la baisse des charges à caractère général qui est de 2,6%.

J'ai plutôt l'impression qu'il s'agit là de quelque chose qui est bien maîtrisé et qui ne souffre pas de difficultés particulières; si ce n'est la volonté de bien faire les choses.

Monsieur DECOCQ, sur les questions de forme qu'il évoquait, je l'ai dit d'entrée de jeu, naturellement, mon souci est de faire en sorte que les choses soient de plus en plus compréhensibles. Bien sûr, rien n'est caché.

Je suis par ailleurs, avec le Service des Finances, toujours à la disposition d'un groupe ou de personnalités du Conseil Municipal qui le souhaitent pour avoir des séances de travail particulières sur les questions financières.

Naturellement, on cherche toujours à faire mieux par rapport à l'année précédente et donc à clarifier les documents budgétaires que nous mettons à votre disposition.

S'agissant des questions plus au fond, on aura l'occasion d'échanger, si vous en êtes d'accord.

Monsieur DECOCQ fait état de ratios sur les dépenses réelles, sur les dépenses d'équipement et de personnel. Il est clair que ces ratios sont pris à la comptabilité nationale sur les bases et les strates de 100 000 habitants qui ne correspondent pas aux strates que nous pouvons examiner à villes comparables à grandes villes, 200 000 habitants, et grandes villes, centres d'agglomérations, et que c'est sur ces bases-là qu'il faut se resituer.

On ne va pas se faire une bataille de chiffres mais je peux inverser les ratios que vous avez cités. Ils avaient pour intention de démontrer que la dépense était insuffisante lorsqu'il s'agissait des Lillois et que l'équipement était insuffisant lorsqu'il s'agissait de leur équipement, alors même que nous avons beaucoup agi sur ce domaine dans la ville.

Vous disiez qu'il est paradoxal de constater cette année une baisse de 22% des investissements. Vous rapprochiez cela de l'intervention de Martine AUBRY qui parlait de la situation de 2006. La baisse mécanique des 22 % est directement liée au fait que nous avons fait 2004, nous avons annoncé qu'il y aurait un pic pour faire 2004 et bien accueillir le monde entier et qu'on reviendrait dans une situation d'investissement normal. Engagement pris, engagement tenu.

Ce qui serait inquiétant c'est d'avoir maintenu la même strate d'investissement pour la ville à partir de 2004 alors même que nous avons passé ce cap.

Je veux dire à Michel CUCHEVAL que, naturellement, les procédures d'analyse budgétaire régulière, la façon dont le budget s'exécute, c'est évidemment une préoccupation permanente. Je suis tout à fait d'accord pour en discuter de manière encore plus précise entre nous.

S'agissant de l'intervention de Dominique PLANCKE que je remercie vivement, comme d'ailleurs Marie-Christine STANIEC, Dorothee DA SILVA, et Michel CUCHEVAL qui vient de s'exprimer pour la qualité de leurs interventions, je veux dire que mon souci, comme Adjoint aux Finances, est évidemment de tout faire pour que nos décisions s'accomplissent le mieux possible au service des Lillois.

Pour corroborer ce que disait le Maire tout à l'heure, si je prends un exemple, celui de l'Hospice Général et de l'IAE, nous avons eu 5 lots infructueux sur 12 dans la dernière période parce que nous manquons d'offres disponibles et pourtant notre motivation est totale pour aller vite, bien, sur un lieu auquel nous sommes très attachés.

Merci.

Madame le Maire. - Juste un petit mot.

Tout d'abord pour redire ce que vient de dire Pierre de SAINTIGNON puisque Philippe BERNARD a beaucoup insisté là-dessus, l'année 2005 est redevenue une année normale d'investissement, après Lille 2004.

Ce n'est pas un manque d'ambition, nous avons autour de 40 M€ par an d'investissement. C'est ce que nous avons prévu pour l'ensemble du mandat, avec un programme prévisionnel d'investissement, après un pic, comme l'a rappelé Pierre de SAINTIGNON, qui est celui de l'année 2004.

Les problèmes dont je parlais, comme l'a dit là aussi Pierre de SAINTIGNON, sont ceux de l'année 2006 où nous avons beaucoup de difficultés à appliquer notre programme d'investissement, non pas que nos dossiers ne soient pas prêts, ils ont été préparés dans les services, ils ont donné lieu à des concertations, mais c'est là où nous avons actuellement, comme d'ailleurs la Communauté urbaine qui nous le signalait pour des travaux qui doivent être faits dans la ville, des lots infructueux, ce qui est vraiment très ennuyeux parce que c'est prêt, l'argent est là, mais nous ne pouvons pas les réaliser.

J'espère que tout cela va s'arranger, mais cela risque de retarder certaines opérations et j'en suis véritablement désolée.

Un dernier mot pour remercier Pierre de SAINTIGNON, pas seulement pour l'exercice d'une grande clarté qu'il vient de nous apporter une fois de plus, mais aussi pour rappeler qu'il a mis en place, avec l'ensemble de la Majorité et l'ensemble des élus, une préparation de notre budget mais aussi un contrôle des dépenses qui nous permettent de faire en sorte que les grandes priorités, que Dorothee DA SILVA a d'ailleurs rappelées dans son intervention, soient bien les priorités que l'on retrouve dans nos budgets, et que, en permanence, nous suivions effectivement, de plus en plus avec une comptabilité analytique qui nous permet de prendre en compte le coût de chaque opération dans sa globalité, ce que coûte chaque élément de ce que nous faisons pour les Lillois.

Je voulais le remercier très vivement parce que c'est un travail de coordination et d'animation permanente.

Nous arrivons là, et c'est ce que nous disent en tout cas ceux qui nous regardent, à faire en sorte que chaque euro des Lillois soit le mieux utilisé possible, même s'il y a encore peut-être certains efforts à réaliser.

Je veux aussi remercier les services de la Ville, Jean-Marc GERMAIN, Directeur Général des Services et l'ensemble de l'équipe de direction parce que, là aussi, c'est un travail collectif, Vincent CHAMPAIN ayant, lui, la fonction particulière des Finances. Mais je crois qu'il faut saluer l'ensemble des directeurs ainsi que les directeurs des villes d'Hellemmes et de Lomme et puis bien sûr Monsieur JOURJON qui est toujours à côté de nous pour nous dire « attention » mais aussi pour nous conseiller.

Il est rare de voir des fonctionnaires qui ne nous disent pas seulement « attention, il y a un problème » et qui nous aident à trouver la solution. C'est son cas et je veux vraiment le saluer très chaleureusement.

Et remercier encore notre Premier Adjoint.

Je crois que je dois m'en aller quelques instants.

(sortie de Madame le Maire)

Monsieur de SAINTIGNON.- Mes chers collègues, le Maire ayant quitté la salle, comme c'est la coutume, vous savez que nous devons, dans toutes les collectivités publiques, délibérer en l'absence du Maire car nous allons décider l'appréciation que nous avons des comptes qui ont été maîtrisés et dirigés par le Maire de Lille, dans les conditions que nous avons d'ailleurs rappelées, les uns et les autres.

J'ai eu l'occasion de le faire comme Adjoint aux Finances mais chaque groupe a pu s'exprimer sur la façon dont la Ville était dirigée, sur ses grandes options, naturellement, mais aussi sur les conclusions ou les conséquences qu'on en tire sur le plan financier.

Il me revient l'honneur de solliciter votre avis en vous proposant d'approuver le Compte Administratif de la Ville de Lille, Hellemmes, Lomme, relatif à l'exercice 2005.

Qui l'approuve : Les membres de la Majorité municipale

Qui vote contre : Le Groupe Front National

Qui s'abstient : Le Groupe UPL

Adopté à la majorité.

Je serais donc heureux de voir le Maire revenir pour lui annoncer les résultats de notre délibération et lever toutes les inquiétudes qu'elle pouvait avoir éventuellement devant le vote du Conseil Municipal.

(retour de Madame le Maire)

Madame le Maire, le Compte Administratif 2005 a été adopté par le Conseil Municipal, avec le vote de l'ensemble de votre majorité, il ne manquait pas une voix, le vote contre du Front national et l'abstention du groupe UPL.

Madame le Maire, le Compte Administratif est approuvé et je voulais vous féliciter très chaleureusement pour la conduite de ce brillant exercice.

Madame le Maire.- Je remercie l'ensemble des membres de la Majorité municipale. Je l'ai dit tout à l'heure, c'est une grande fierté de conduire une équipe de cette qualité.

Chaque année, le Compte Administratif nous montre comment nous avançons pour respecter les engagements que nous avons pris vis-à-vis des Lillois.

Je remercie encore Pierre de SAINTIGNON, notre Premier Adjoint.

06/446 – Approbation des Comptes de Gestion du Trésorier Principal - Exercice 2005 – Ville de Lille.

06/447 – Pouponnière Municipale - Compte de Gestion du Trésorier Principal – Exercice 2005 – Approbation.

06/448 – Ville de Lille - Exercice 2005 - Affectation de résultats.

Madame le Maire - Délibération 446 sur les comptes de gestion du Trésorier principal.

Qui est pour : L'ensemble du Conseil Municipal

Merci infiniment.

Même vote pour la pouponnière municipale : oui

Sur l'affectation du résultat, je ne pense pas qu'on vote d'habitude mais on peut le faire.
(même vote)

C'est la conséquence directe de ce que nous venons d'adopter.

Mes chers collègues, je vous en remercie.

(applaudissements)

On peut effectivement s'applaudir les uns les autres.

Adoptés.

06/449 – Ville de Lille – Dotations complémentaires et nouvelles – Virements de crédits – Autorisations de programme et crédits de paiement - Ajustements - Décision modificative n° 2 - Exercice 2006.

06/450 – Dotation de Solidarité Urbaine - Rapport annuel 2005.

06/451 – Demande de remise gracieuse présentée par un régisseur.

06/452 – Organisation de congrès ou colloques à Lille - Attribution de subventions exceptionnelles.

06/453 – Indemnisation des membres des jurys de concours de maîtrise d'œuvre .

06/454 – Conventions de partenariat en nature donnant lieu à échanges de marchandises valorisés dans le cadre de la délégation Culture.

06/587 – Institut Pasteur de Lille - Financement des investissements 2006 - Emprunt de 2 500 000 € - Garantie financière partielle de la Ville.

06/588 – Remise gracieuse de débet sollicitée par divers comptables (Affaire Versluys).

Adoptés.

DECENTRALISATION

06/455 – Crédits décentralisés - Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.

06/456 – Crédits décentralisés – Fonds d'Initiatives Habitants en faveur d'actions dans les quartiers.

Adoptés.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

06/457 – Rendez-vous de la vente à distance et du marketing direct organisé à Lille Grand Palais.

Adopté.

EMPLOI

06/458 – Subvention à l'Association REUSSIR-la Mission Locale de Lille – Avenant à la convention annuelle 2006.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, Monsieur CHARLES ne prenant pas part au vote.

Madame le Maire - Nous allons entrer dans une phase plus ludique de notre Conseil.

Lorsque nous avons débattu sur « Lille 3000 », je vous avais proposé d'accueillir Didier FUSILLIER au dernier Conseil avant les vacances pour qu'il puisse nous présenter le dernier état de la programmation de « Lille 3000 ».

Cela aura un double avantage : d'abord, vous permettre pendant les vacances de répéter les pas de danses indiennes, il y a des mouvements de tête un peu compliqués et des mouvements de mains, mais Didier les fera mieux que moi, et ensuite de pouvoir penser à vos tenues pour le 14 octobre où nous espérons voir tous les hommes en doti – qui ressemblent à des minijupes, je le dis tout de suite- et toutes les femmes en sari.

Un petit mot pour redire à Didier FUSILLIER ce que nous pensons tous, et nous ne sommes pas les seuls, combien sa personnalité, son engagement, son imagination et son enthousiasme ont fait, avec toute son équipe, le succès de Lille 2004.

Je ne doute pas qu'ils feront le même succès, pour le bonheur des Lillois, des habitants de toutes les villes qui travaillent avec nous et de tous les Nordistes, pour « Lille 3000 ».

Je le disais l'autre jour lorsque j'enregistrais quelques mots pour une émission qu'il a réalisée. Si je devais dire les caractéristiques de Didier FUSILLIER, ce serait que, contrairement à beaucoup d'hommes de culture, il ne s'enthousiasme pas pour des choses qui sont dans la mode. Il trouve toujours, c'est vraiment le sens à la fois d'une profonde culture et d'une profonde intelligence, il trouve toujours dans ce qui sort aujourd'hui ce qui sera important demain et qui marquera notre société et notre culture. Cela est vraiment majeur.

Le deuxième élément de ce talent de découvreur, c'est, je le disais à l'instant, son enthousiasme. Je n'ai jamais vu Didier en difficultés et pourtant, nous en avons eu des difficultés lorsqu'il fallait monter au dernier moment telle ou telle installation qui rencontrait des problèmes, nous avons toujours trouvé les solutions.

Sa troisième caractéristique, c'est que c'est un homme qui va du concept, de la pensée, jusqu'à la réalisation et qui ne se satisfait des choses que lorsqu'elles sont faites. A un moment où beaucoup de gens parlent et ne font pas, où d'autres font mais sans ambition, nous avons la chance d'avoir auprès de nous, auprès de toutes les villes qui travaillent avec nous, auprès du Département du Nord, auprès des villes belges qui nous accompagnent, un homme de la qualité de Didier FUSILLIER et son équipe que je n'oublie pas.

Je voulais donc lui dire tout cela avant de lui passer la parole.

Il va nous présenter l'état actuel de la programmation de « Lille 3000 ».

Et puis, Catherine CULLEN, en complément, vous verrez que c'est effectivement tout à fait complémentaire, présentera la délibération 597 qui lui permettra à la fois de montrer comment les Lillois aujourd'hui préparent Lille 3000, là, nous reviendrons sur la partie ville de Lille, je pense que des choses parallèles peuvent avoir lieu à Villeneuve d'Ascq, à Roubaix, à Tourcoing, à Bruxelles, à Courtrai ou à Tournai, et quels sont les projets qui montent des associations et des quartiers lillois.

Didier, je vous cède tout de suite la parole pour nous présenter cette programmation.

Monsieur FUSILLIER. - Madame le Maire, je vous remercie pour ce que vous venez de dire.

Madame le Maire, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, le succès que nous avons connu tous ensemble en 2004, 2,9 millions de billets vendus, 9 millions de visiteurs dans la ville, 7% d'augmentation de l'emploi jusqu'à des pointes à 25% notamment au niveau des restaurants et des hôtels, mais aussi un résultat financier positif, ce qui est évidemment très rare dans ce genre d'opération.

Nous le devons au travail de tous puisque la quasi-totalité des artistes et des associations de Lille, de la Communauté Urbaine et de la Région, ont fabriqué le programme, au respect de nos traditions, à l'esprit de nos fêtes qui a été très vibrant pendant cette année, mais également à la présentation à des prix ouverts à tous des chefs-d'œuvre, que ce soit RUBENS ou toutes les expositions que nous avons connues, mais également à l'ouverture sur la modernité.

Voici quelques images qui vont vous rappeler Lille 2004.

(projection)

Cet esprit, cet enthousiasme, Madame le Maire a souhaité le préserver et l'enrichir dans un grand projet collectif dans lequel chacun pourrait se retrouver en fonction de son âge, de ses envies.

Ce projet s'appelle « Lille 3000 » parce qu'on se donne beaucoup d'années devant nous, 1 000 ans.

D'autre part, pour garder l'idée de Lille 2004 qui nous a donné, au plan international mais aussi chez nous, auprès des habitants de Lille, une grande image.

C'est un projet qui veut prendre corps avec la ville, dans les quartiers, pour longtemps, avec ses communautés, sa géographie, ses traditions, ses rêves de futur. Un projet qui ne serait pas tout à fait une biennale, ni un festival. Autre chose, quelque chose qui serait propre à Lille.

Ainsi donc est né Lille 3000, comme un maillage de territoire qui se redéfinirait tous les deux ans à chaque édition. Avec, en filigrane, la traversée de mondes parallèles. Vous le savez, nous étions à New York, à Montréal, au Maroc, nous avons vécu des grands moments.

C'est pour cela que, tout naturellement, est née l'idée de parler de l'Inde. A l'époque, on n'en parlait pas beaucoup. Aujourd'hui, il n'y a plus une page de journal, plus un reportage de télévision qui ne parle de l'Inde.

Et plus exactement Bombay.

C'est une ville de 21 millions d'habitants, le tiers de la France dans une ville, une ville incroyable. Dès qu'on arrive à Bombay, dans la lumière jaune de l'aéroport, on est englouti par la foule qui ne vous lâche plus. Une ville absolument fascinante.

Pour nous accompagner dans cette démarche, nous avons vu des grands livres qui parlent de Bombay de NAIPAUL, le Prix Nobel, mais aussi un tout nouveau livre qui est un best-seller mondial et qui sera traduit en français pour l'ouverture de « Bombaysers de Lille » titre générique de notre opération. Ce livre s'appelle « Bombay, maximum city ». On découvre une ville complètement fascinante et c'est cette ville que nous allons présenter au Tri Postal, au premier étage. Vous allez rentrer dans les images de Bollywood, mais aussi dans les images de la société des mariages, dans la société d'aujourd'hui, telle qu'elle se fabrique et telle qu'elle se vit au jour le jour, par les artistes mais aussi par ceux qui font et fabriquent la ville.

Ce sera donc Bombay, maximum city.

Et, avant d'y arriver, au rez-de-chaussée, vous allez traverser la spiritualité.

En Inde, chacun est baigné à chaque heure, qu'il soit hindou, musulman ou catholique, par le sacré.

Eh bien, le sacré, voilà, c'est la Fête de Holy, fantastique fête en Inde, fête des couleurs.

C'est un film extraordinaire que vous verrez en entrant dans le Tri Postal. Il y aura, dans le cadre de cette exposition, 25 artistes, des œuvres vidéo, des photographies, etc. Vous serez, là encore, en Inde.

Les éléphants sacrés seront là également.

Et puis, ce sera l'Indian Tripo, c'est-à-dire un restaurant, un bar, un bazar comme en Inde, la possibilité de vivre là, tout un grand espace gratuit où vous pourrez, jour et nuit, le week-end, profiter de l'Inde.

Mais l'Inde, ce sont aussi les métamorphoses. Ces grands décors qui nous ont donné une image de marque mondiale comme nous avons fait les grandes arches de Mézières, comme nous avons fait Shanghai, eh bien, là, nous allons vous présenter toute une série de métamorphoses dans la ville.

Tout d'abord, la Rambla des éléphants. Devant la gare Lille Flandre jusqu'à l'Opéra, il y aura 12 éléphants magnifiques, de l'ordre de ceux qu'il y a dans le hall de l'hôtel de ville, tout éclairés, qui sont construits à Bombay dans les studios de cinéma, les plus grands studios de cinéma de Bollywood. Vous le voyez, on passe en dessous, alors, imaginez les enfants, quand ils vont voir cela, ce sera un enchantement incroyable. Ils seront illuminés. N'oublions pas que nous traverserons la période de Noël. Ils seront accompagnés de grands lampadaires de fête que l'on trouve en Inde.

Ces éléphants partent de Bombay le 9 juillet, en containers, par bateau ; ils arriveront fin août pour être montés sur la rambla début octobre.

Il y aura ensuite le Ruban de lumière. C'est une œuvre qui va sans doute vous fasciner. C'est toute la place du Théâtre, devant l'Opéra et la Vieille Bourse, que vous illuminerez en tournant une manivelle, c'est-à-dire que, aussi simplement que cela, vous ferez toute la lumière de la place. C'est totalement magique. Vous voyez qu'un petit enfant, avec deux doigts, pourra faire toute la lumière de la Chambre de Commerce à l'Opéra. Cela durera pendant trois mois.

C'est l'œuvre d'un artiste qui s'appelle Ashok SUKUMARAN et qui est l'homme le plus gentil au monde que l'on puisse imaginer.

Ensuite, à l'Opéra, le projet Hampi. C'est le plus grand site archéologique au monde, un peu comme Angkor. Rendez-vous compte, il faut six jours, en marchant vite, pour le parcourir.

Eh bien là, vous serez sur une petite plateforme, vous aurez un joystick et, en appuyant sur les boutons, vous traverserez comme un oiseau tout le site et vous serez devant un écran à 360°, donc, vous tournerez autour, dans le fumoir de l'Opéra. Là aussi, l'expérience va être incroyable, vous serez vraiment comme un oiseau parcourant tout le site.

Tout cela étant gratuit évidemment.

Mukul PATEL est un magicien du son. Il est né à Bombay, il vit à Londres. Il va proposer, sous les porches de la ville, dans des endroits secrets aujourd'hui encore mais qui vont être indiqués sur un petit plan, le son de Bombay. Vous aurez le bruit de la ville, le bruit des parcs, le bruit des mariages, vous aurez tous ces sons qui font Bombay. Il vous suffira de vous mettre sous une porte et il y aura 8 parcours dans la ville.

Une œuvre magnifique de Subodh GUPTA qui est l'artiste contemporain le plus important en Inde aujourd'hui. Il a 40 ans. Vous savez que l'Inde a été très fortement touchée par le tsunami, en particulier trois îles ont été totalement ravagées, tous les habitants de ces îles sont morts, pour vous donner une idée du désastre humanitaire que cela a été.

Il a été sensible à l'église Sainte Marie-Madeleine et fera un énorme déluge de vaisselles qui représente la vie quotidienne en Inde, 8 tonnes de vaisselles émaillées qui vont faire comme une énorme vague qui représentera toutes ces vies englouties.

Il y aura aussi Shilpa GUPTA qui travaillera dans la Salle du Conclave, au-dessus de l'Office du tourisme. C'est une très jeune artiste qui vit à Bombay. Elle a été présentée à Londres et elle crée une œuvre qui s'appelle les Demi-veuves, Half-Widows.

Au Cachemire aujourd'hui, des milliers de femmes vivent sans aucunes nouvelles de leurs maris, de leurs frères, de leurs enfants, elles ne savent pas s'ils sont morts.

Elle parlera magnifiquement de cet état qui est aussi un état très préoccupant, notamment à Bombay et au Cachemire.

Et puis, dans une rue piétonne de Lille, il y aura dix panneaux de Mira NAIR, cette cinéaste qui a fait Salaam Bombay, le mariage des moussons. C'est l'une des plus grandes cinéastes d'Inde. Elle fera des panneaux lenticulaires qui sont comme des hologrammes. Quand vous bougez devant le panneau, vous avez un petit film qui se déroule. Ce sont des panneaux de publicité traditionnels Decaux qui bougent légèrement.

Ces dix panneaux raconteront une histoire qu'on connaîtra en se promenant dans la rue.

Il y a également cette œuvre que Madame le Maire aime particulièrement parce qu'elle incarne Lille. En Inde, il y a beaucoup d'affiches de cinéma peintes. Là, ce sont des habitants de Lille très connus, chaque quartier a voté pour désigner qui, du facteur, d'un petit garçon, d'une commerçante de la ville que tout le monde connaît, qui vont être peints à la mode indienne, en maharadjah, en princesse indienne, avec le nom des personnes.

Ces affiches sont en train d'être peintes à Bombay et elles fleuriront dans les quartiers de Lille.

Ensuite, beaucoup d'expositions, je vais essayer d'aller très vite.

A l'Hospice Comtesse, l'art populaire indien.

Ce sont ces grandes peintures que l'on a retrouvées depuis le 19^{ème} siècle et qui ont amené l'apologie du kitch. Le kitch est né à partir de ces peintures. L'Hospice Comtesse va être très joyeux avec toutes ces œuvres.

Au musée de Tourcoing, Le Corbusier à Chandigarh.

La seule ville que Le Corbusier, notre grand architecte, a construite est celle de Chandigarh qui continue d'ailleurs à se développer selon son plan-masse.

A Tourcoing également, au Fresnoy, la comparaison entre Londres et Bombay, notamment à partir des gares. Il y aura la gare Victoria Station de Bombay qui est la gare la plus dingue du monde. Quand on la voit, on n'y croit pas. Ne serait-ce que les toilettes, vous êtes là devant quelque chose qui sort de l'entendement. Ce sont des foules immenses. On l'a vu tout à l'heure dans les images.

Il y aura aussi des comparaisons avec les grandes villes d'Europe.

Le Fresnoy sera aussi le patron de tout ce qui va se passer au niveau du cinéma, on en parlera tout à l'heure.

Pushpamala.

Le k(art)ma à lasécu.

Toutes les grandes associations de Lille feront de grandes expositions. Il y aura la maison de la photographie également avec les grands photographes de l'Inde. Les insectes aussi au Musée d'histoire naturelle. Ce sera une exposition fantastique sur les insectes notamment en Inde et en Asie qui va sûrement fasciner beaucoup de monde.

Et puis, parce que, Lille 3000, ce n'est pas simplement l'Inde, ce sont aussi des visions du futur, nous allons parler des textiles. Nous sommes une grande région textile et nous allons prouver que, aujourd'hui, la modernité vient de notre région. 21 entreprises de la métropole mais aussi de la région Nord - Pas de Calais sont pilotes aujourd'hui sur le nez du TGV ou le nez d'Ariane qui sont entièrement textiles. Vous allez découvrir des tee-shirts communicants, des tee-shirts qui changent de couleur en fonction de la température extérieure, des choses fabuleuses, des brevets que vous ne connaissez pas, des choses qui sont tout en textile, des airbags pour motards, des bateaux volants qui se déploient dès qu'on atteint une certaine vitesse.

Cela va être très instructif.

C'est le renouveau de notre région qui sera exposé au Tri Postal, au deuxième étage, avec 70 œuvres. Ne ratez pas la robe de mariée, elle est fantastique, la mariée peut faire changer la couleur de sa robe quand elle le souhaite pendant sa nuit de noces. Ce sont des choses fascinantes.

Madame le Maire.- Didier, pendant la nuit de noces, en général, on enlève la robe...

Monsieur FUSILLIER.- Je ne sais pas d'ailleurs comment on enlève cette robe-là...

L'homme paysage, prévu au Palais des Beaux-Arts. C'est une très belle exposition qui raconte, depuis la Renaissance jusqu'à aujourd'hui, le paysage dans la peinture sur l'homme ou, le contraire, l'homme et le paysage dans la peinture classique.

Puisque les grandes villes de la métropole sont toutes partenaires de cette opération, il y aura la Finlande à Roubaix autour de Marimekko. Ce sont ces grands tissus floraux que nous avons tous eus dans les années 70 en papier peint, en robe, etc et qui reviennent très fortement. Le Musée d'Art et d'Industrie, la Piscine, à Roubaix, fera une très belle exposition. Roubaix va vibrer pendant trois mois à l'heure de la Finlande.

C'est la première fois en Europe, il faut le signaler, Bruxelles est venu nous voir parce qu'ils vont organiser en même temps que nous, exactement aux mêmes dates, un grand moment autour de l'Inde. Nous allons faire un programme commun qui montre l'importance aujourd'hui de s'associer aussi à Lille. Les visiteurs qui auront un billet à Lille pourront visiter gratuitement toutes les expositions de Bruxelles et pareil pour les Bruxellois qui pourront venir avec leur billet à Lille.

Cette association est tout à fait nouvelle.

Les 12 maisons folie vont accueillir beaucoup de choses, notamment deux créations très belles qui s'appellent les Salons de musique. Il y aura là de la musique, des jeux d'échecs, des espaces pour les enfants, des massages, de la cuisine, toute l'Inde réunie, cinq jours durant dans chaque maison folie.

Il y aura aussi Wazemmes. Là, vous serez à Londres. Si vous allez à Londres, allez à Brick Lane, le grand quartier indien à côté de Liverpool station, vous êtes en Inde.

Nous aurons le Londres indien à Wazemmes pendant toute la durée mais également parce que c'est aussi la force de Lille, il y aura, grâce à EDF, la maison de l'énergie vitale, comment nous allons vivre avec les nouvelles énergies dans 20 ans, comment nous allons retraiter chez nous nos déchets, produire de l'énergie avec le soleil.

A Moulins, les modernités recyclées, puisque, en Inde, on recycle tout, on recycle les portables, les ordinateurs, les machines à laver, les frigos, et on en fait autre chose. On va présenter cette économie absolument formidable, qui est aussi une économie d'avenir, bien sûr.

De très belles expositions, des résidences, ce sera à Lambersart et à Villeneuve d'Ascq., les Ambassadors, ces voitures magnifiques. Vous découvrirez l'Inde à travers ces photographies superbes.

Les « Midi-Midi », c'est un nouveau concept. Quand on a vu le succès que nous avons connu pendant les grandes soirées du Tri Postal, j'imagine que les Lillois vont adorer cela, ce sera du samedi midi au dimanche midi, non stop, nous ouvrirons des musées, des piscines. Avec Jean-Marc GERMAIN et les services de la Ville, nous avons essayé de voir tout ce qu'on allait ouvrir. Donc, on ne dormira pas pendant deux jours. Là aussi, cela va être très impressionnant.

Avec cinq grands thèmes : Bombay, Londres, la spiritualité, la Finlande à Roubaix et on finira à Bollywood. Là, ce sera encore plus fort puisque ce sera la nuit du 31 décembre. Nous ferons un « midi-midi » du vendredi midi au dimanche midi, non stop. Nous aurons 17 heures de cinéma, 18 heures de musique à l'Opéra, enfin, des choses qui vont vraiment donner envie à tout le monde d'habiter Lille parce que ce sera très joyeux.

La musique. Jean-Claude CASADESUS et son orchestre, immédiatement, ont été les premiers à nous faire des projets. On ouvrira d'ailleurs avec l'orchestre, avec Le livre de la jungle, on retrouvera Mowgly et tout le monde. C'est l'œuvre originale de KIPLING qui sera donnée avec François BOUQUE, notre grand dessinateur de bandes dessinées qui fait toute la scénographie.

Il y aura Subramanian, un des grands invités de l'Orchestre. Un programme que je ne peux pas détailler mais qui est très beau.

Il y aura aussi beaucoup de choses à l'Opéra, notamment une retransmission pour la première fois, sur écran géant devant l'Opéra, du Katakali, un spectacle haut en couleurs, une grande comédie musicale qui sera donnée dans l'Opéra et retransmise par France 3 et donnée en direct gratuitement sur le parvis de l'Opéra.

Egalement de grandes comédies musicales comme Bharati. Beaucoup de spectacles, je ne peux évidemment pas les donner tous.

Othello de Shakespeare donné au Théâtre du Nord.

Le Prato qui va écrire l'histoire de Migalote à Bollywood, Gilles DEFACQUE fait une chose magnifique, un rêve d'enfant.

La danse également. Il y en aura partout, Carolyn CARLSON en particulier et le centre chorégraphique montent un programme magnifique avec de grands danseurs indiens.

Il y aura de la danse classique, de la danse contemporaine.

Bien sûr, du cinéma parce que c'est la plus grande industrie au monde là-bas. Il y a du cinéma partout quand vous allez à Bombay.

Voici les danses qu'il faut que vous appreniez.

Il y aura évidemment Bollywood mais aussi le cinéma d'art et d'essai. Les reportages sur Bombay car nous n'allons pas oublier comment est organisée la société là-bas. Nous allons vraiment découvrir l'Inde en profondeur.

La littérature. Nous aurons un « midi-midi » spécial autour des nouveaux auteurs, le 21 octobre, avec beaucoup d'auteurs qui viendront parler de leurs livres.

La mode. Là, vous allez découvrir des artistes, des modistes, des créateurs de mode tout à fait exceptionnels, notamment à la Chambre de Commerce, un grand défilé de mode qui vous montrera tous les nouveaux créateurs.

Evidemment, les fêtes.

On ne peut pas imaginer dans le Nord de réaliser des événements de cet ordre-là sans qu'il y ait des fêtes, nous sommes connus pour cela. Il est bien normal, c'est ce que nous avons fait en 2004, de commencer par une fête. Ce sera une grande parade le 14 octobre à 19 h 30.

Voilà comment sera la rambla de la Gare à l'Opéra normalement le 14 octobre, si les éléphants arrivent à temps.

Quatre géants magnifiques, puisque c'est une grande tradition en Inde, seront accueillis par quatre géants du Nord. Nous garderons deux de ces géants à Lille.

La gare sera aussi très belle, elle sera illuminée comme un palais de fête, grâce au partenariat avec la SNCF.

Il y aura surtout des danseurs. José MONTALVO a réuni aujourd'hui 1 700 personnes à Lille qui sont déjà inscrites dans des cours de danse et qui apprennent ces danses très simples. Ces 1 700 personnes les apprendront à toutes les personnes qui seront dans la rue ce jour-là. Ce sera le grand thème de notre fête, que ce soit une grande fête participative pour tout le monde, il y aura un grand défilé et on dansera toute la nuit dans des ambiances très particulières, dans des parfums aussi, nous serons vraiment en Inde.

Il y aura les fallas qui sont construites actuellement à Lille, vous savez, ces grandes figurines que l'on brûle et qui déambuleront à ce moment-là.

Et puis, vous le savez, c'était une grande nouvelle il y a quelques mois, une grande fierté aussi, puisque nous allons accueillir une partie de la collection de Monsieur PINAULT à Lille. Vous savez qu'il est l'un des grands collectionneurs au monde. Cela devait être à Boulogne-Billancourt, finalement, pour des tas de raisons, il est parti. Il a présenté à Venise une partie de ses œuvres. Il devait aller à Montréal, à Berlin, à Bordeaux ou au Grand Palais, et puis finalement il a choisi le Tri Postal, ce sera du 9 février au 15 avril.

Cela est très important parce que, pour les œuvres présentées, il y aura 47 artistes parmi les plus importants de la fin du XXème siècle, des artistes de toutes nationalités et les œuvres que vous allez voir sont vraiment des merveilles de notre temps, de notre époque. Nous allons les présenter notamment pour les enfants à des prix très bas. Les écoles qui vont voir ces artistes qui sont nos artistes vont pénétrer cette modernité.

Avoir la chance de présenter ces œuvres à Lille en avant-première est une chose très forte, avec des partenariats importants, La Redoute, des banques du groupe PPR. C'est une opération qui ne coûtera rien à Lille.

Les grands partenaires, c'est bien sûr la Ville de Lille, au nom de toute la ville, je vous en remercie, le Conseil Général qui s'investit beaucoup en fonction de ses compétences qui sont nombreuses dans toutes ces matières.

Et puis, nous avons quatre grands partenaires. Sachez que les grands partenaires de Lille 2004 ont tous reconduit leur participation, ce qui est unique, à même hauteur, donc à une hauteur très importante financièrement : SFR, Accor, Auchan et EDF. Avec en plus des projets humanitaires très forts derrière leurs partenariats financiers.

Et puis, la SNCF, Gaz de France, La Poste.

Nous avons beaucoup de partenaires et il faut que tous les salariés de ces grandes entreprises puissent venir apprendre à découvrir notre ville et à s'investir dans ce que nous allons faire.

Air France qui apporte 550 000 € de billets d'avion, sinon, nous n'arriverions pas à le faire.

En terme de communication, tout le groupe Radio France, toutes les antennes, France Inter, France Info, etc. Tout le groupe FranceTélévisions. En 2004, nous n'avons que France 3, là, il y aura France 2, France 4 et RFO. Et puis La Voix du Nord qui sera le grand partenaire également.

Les grandes villes de la métropole sont toutes là, je l'ai dit tout à l'heure, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq, Roubaix, Lambersart, Fâches-Thumesnil, je ne peux pas les citer toutes. Pour que ce soit bien clair, elles apportent à chaque fois leur financement, le financement de chaque opération se passant dans une ville est pris en charge par chaque ville.

J'espère ne pas avoir été trop long.

Je tiens personnellement à vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée en 2004. C'était souvent difficile mais j'ai été très heureux d'avoir eu cette chance folle d'organiser avec vous cet événement.

Je veux remercier tout particulièrement Madame le Maire de m'avoir fait confiance.

Je vous remercie.

(applaudissements)

Madame le Maire - Cela nous donne une petite idée de ce que nous allons vivre entre octobre et janvier.

Juste deux précisions : le petit clip que vous avez vu au début est aujourd'hui dans tous les vols internationaux d'Air France. Certains, comme Monsieur PLANCKE, l'ont d'ailleurs déjà vu. C'est très intéressant pour nous, cela fait partie du partenariat.

Parmi nos partenaires institutionnels, je ne voudrais pas que l'on oublie les villes belges, Courtrai, Tournai, Mons et Bruxelles cette année, qui sont au Conseil et qui font partie de « Lille 3000 ».

Je passe maintenant la parole à Catherine CULLEN pour qu'elle nous présente l'implication des Lillois, donc la partie purement lilloise, si je puis m'exprimer ainsi, et les projets des associations que vous trouverez d'ailleurs dans la délibération n° 597.

Chemise n° 16

CULTURE

Rapporteur : Madame CULLEN
Adjointe au Maire

06/597 – Subventions aux associations pour des projets de quartier à l'occasion de Bombayers de Lille.

Madame le Maire, mes chers collègues, comme vient de le dire Didier FUSILLIER, plusieurs grands projets participatifs ont été conçus et préparés avec les habitants dans les quartiers.

Dès janvier 2006, des réunions d'information dans chaque quartier ont permis aux habitants, d'une part, de découvrir les manifestations et d'autre part, de s'inscrire à différents projets, dont 4 en particulier.

Les Fallas dont Didier a déjà parlé.

La construction des Fallas pilotée par Didier BOUCHART et une petite équipe, comme en 2004, avance à toute vitesse avec le tissu associatif, les associations de réinsertion, le CNI, les associations d'habitants, les associations d'activités péri-scolaires.

Je vous invite à rejoindre les bénévoles à l'œuvre dans les ateliers municipaux au Chemin de bargues, l'ambiance y est formidable et les sculptures lillo-indiennes tout à fait étonnantes.

Le deuxième grand projet, là aussi Didier en a parlé, ce sont les ateliers d'affichistes Bollywood. Je voudrais juste compléter en disant que du 7 au 22 octobre, il y aura la réalisation de 3 affiches lors d'ateliers d'artistes à la Maison Folie de Wazemmes, en collaboration avec des graphes et des graphistes lillois, pour une rencontre inédite entre l'art mural et affichistes contemporains, indiens et européens.

Troisième projet participatif : les ateliers de danse de José MONTALVO. Comme l'a dit Didier, 1.700 personnes et 17 associations lilloises participantes.

Quatrième grand projet : un projet vraiment fédérateur des énergies culturelles de la ville que nous avons appelées « Les Indes Festives ». Un appel à projet a été lancé par la Ville et « Lille 3000 » lors de réunions organisées dans chacun des quartiers, en janvier-février 2006. Aujourd'hui, il y a 35 associations partenaires et ces initiatives sont organisées dans chaque quartier autour d'un samedi indien. Ce sera l'occasion de valoriser à la fois les équipements et les structures associatives qui jouent toujours un rôle fédérateur, les Maisons Folie avec leurs salons de thé, les écoles de musique, les Maisons de quartier, les Centres Sociaux et des associations comme Lasécu à Fives, la Malterie à Wazemmes, Attacafa, le collectif autour de Filbertville à Lille-Sud, l'espace Pignon aux Bois-Blancs, etc. Je ne vais pas détailler les 35 projets, rassurez-vous.

« Les Indes Festives » valoriseront aussi les compétences croisées des petites associations et des habitants connaissant l'Inde autour d'un repas, d'une séance de yoga, d'un atelier d'art plastique, d'un spectacle de danse, d'un projet dans une école, et bien sûr, les initiatives construites sur la solidarité, la lutte contre l'exclusion et l'isolement.

Les ambassadeurs de Lille 2004 sont de retour. Certains n'ont jamais accepté la fin de Lille 2004 et ont continué à proposer leurs services à toutes les manifestations culturelles. Ils sont aujourd'hui plusieurs milliers de bénévoles pour être ambassadeurs de « Lille 3000 ».

Je voudrais ajouter, pour finir, que d'ores et déjà la thématique choisie pour 2008 autour de la culture des pays de l'Europe de l'Est qui ont rejoint l'Europe ces dernières années, suscite énormément d'intérêt et nombre de nos structures et associations proposent des projets participatifs pour la prochaine édition de « Lille 3000 ».

Merci.

Madame le Maire.- Merci beaucoup, Madame CULLEN.

Je passe la parole à Christian DECOCQ.

Monsieur DECOCQ.- Merci, Madame le Maire.

Merci oui, car je trouve cela très démocratique et sympathique. Après les figures imposées du Compte Administratif, cela fait du bien de s'ébrouer un peu sur des figures libres... et je crois qu'il est utile d'avoir non pas un débat, mais un échange de points de vue sur « Lille 3000 », à la veille de son lancement car, aujourd'hui, nous avons d'abord une vision plus précise de son contenu lillois et aussi, peut-être, en tout cas en dehors de cette maison, une appréciation de son environnement métropolitain.

D'abord, une chose sur le souci de votre engagement culturel de la ville, nous vous l'avons déjà dit, je crois, dans le dernier débat qui a servi de cadre à la réflexion sur la politique culturelle, cela fait partie même de l'ambition pour la ville de Lille.

J'ai du respect pour l'histoire industrielle de Roubaix et de Tourcoing, je suis même très soucieux à la Communauté Urbaine et très solidaire de leur reconversion, mais la capitale, c'est Lille. C'est à Lille de donner le ton, c'est Lille qui doit avancer en tête de l'engagement culturel et c'est ce que fait « Lille 3000 ». De ce point de vue, c'est une bonne illustration de cet engagement et c'est d'ailleurs pourquoi nous avons voté les 5 délibérations majeures qui nous ont été présentées et qui constituent la structure de « Lille 3000 ».

Dans son contenu lillois, j'émettrai un double jugement.

Le premier, c'est de dire que « Lille 3000 » constitue à l'évidence une réponse à affiner, et la réponse à affiner, c'est toute la question du manque de signature de l'identité culturelle lilloise. « Lille 2004 » a marqué une formidable mutation, c'est une date dans l'histoire de la ville de Lille, je l'avais déjà dit, j'en suis de plus en plus convaincu. Mais « Lille 3000 » peut être l'ébauche d'une continuation de cette mutation. Et on sent bien - tout à l'heure, Didier FUSILLIER l'expliquait - que la volonté est de trouver justement cette signature lilloise.

Sur le choix de la biennale - dont il dit « ce n'est pas une biennale mais on en fera tous les deux ans » - je crois que c'est une bonne idée, compte tenu notamment du coût des grandes manifestations internationales, c'est le format qui est choisi par les grandes métropoles.

En ce qui concerne la période, l'hiver, oui bien sûr, cela réchauffe le cœur, mais c'est une période qui est déjà surbookée, et l'été, il manque un certain souffle culturel. On pourrait aussi, nous l'avions déjà dit et je crois que ce n'est pas réhébitorique, réfléchir à une thématique reconductible qui identifierait bien la ville, comme par exemple la danse à Montpellier, la BD à Angoulême...

Le deuxième jugement, c'est que le projet de « Lille 3000 » pourrait constituer, et je crois qu'en l'occurrence il constitue, une dérive menaçante.

Menaçante pour quoi ? Elle menace un équilibre qui doit être recherché en permanence. Or, il faut bien le dire, depuis plusieurs années, nous voyons une tendance qui se confirme dans les choix budgétaires de la politique culturelle de la ville. Les cultures urbaines et même les festivités prennent une place de plus en plus importante. La refonte d'une politique culturelle, qui est en cours, on le sent bien dans cet Hôtel de Ville, à l'échelle de notre ville et aussi à l'échelle métropolitaine, passera par un nécessaire rééquilibrage entre les fonctions vitales d'une culture durable et les manifestations éphémères qui tiennent bien souvent lieu d'animations culturelles.

C'est clair, vous avez fait le choix d'un projet festif, gratuit, très branché, très bien ! Pour autant, il ne faut pas oublier la politique culturelle dont les fondations pour nous s'appellent : lecture publique, patrimoine, créativité.

Un mot sur l'environnement métropolitain où - je le dis très amèrement et je crois qu'il y a là un partage des responsabilités - la Communauté Urbaine de Lille n'a pas été avec la ville au rendez-vous de ce projet « Lille 3000 » qui aurait pu être intéressant pour la métropole.

La Communauté Urbaine, c'est un grand levier de métropolisation.

Je sais bien les griefs que vous formulez à l'égard - vous n'êtes pas discrète sur le sujet, vous le dites très franchement - de la pratique consensuelle communautaire qui, selon vous, est réduite à des petits arrangements entre la Gauche et la Droite. Mais c'est tout de même un univers qui est construit depuis 1989 et c'est cet univers-là qui a permis nos grandes réalisations : la ligne n°2 du métro, le schéma du traitement des ordures ménagères, la grande politique d'assainissement, demain celle du transport et nous pourrions aller dans le sens d'une politique culturelle métropolitaine concertée, réfléchie, partagée, pérenne. Une politique qui nous évite les crispations communautaires du vendredi soir où certains veulent se donner le grand frisson aux dépens de l'intérêt communautaire.

Je crois que nous sommes nombreux ici, pour ne pas dire unanimes, à ne pas oublier l'affront fait aux Lillois en juin 2003, lorsque la saison de l'Opéra nous a été refusée, pour être d'ailleurs votée quelques mois après.

Or, nous avons voté à la Communauté Urbaine, une délibération, le 10 octobre 2003, qui aurait pu constituer le cadre d'une belle entente avec la Communauté, sachant qu'en plus la Communauté aurait pu être associée légitimement à « Lille 3000 », d'abord au titre de sa compétence, soutien et promotion d'événements métropolitains.

« Lille 3000 » aurait pu prétendre entrer dans la catégorie des événements satisfaisants et à double intérêt : pour la métropole, diffusion de son image, et pour la population, événement de qualité propre à développer aussi l'image de cette métropole.

Ensuite, au titre de sa compétence de développement économique et, plus particulièrement, de son soutien au pôle de compétitivité. D'ailleurs, nous avons voté une délibération, vendredi, qui va tout à fait dans ce sens-là, la délibération sur Futurotextiles.

Si « Lille 2004 », Didier FUSILLIER l'a bien rappelé tout à l'heure, était une opération de dimension métropolitaine qui associait structurellement la Communauté, « Lille 3000 » apparaît plus comme une opération lillo-lilloise n'associant la Communauté que de manière conjoncturelle, au gré des besoins qui se font sentir.

Contrairement au Conseil d'Administration de « Lille 2004 », la Communauté n'est pas représentée dans le Conseil d'Administration de « Lille 2006-2008 ». Si « Lille 2004 » était supra-communale dans son ambition, sa construction et son déroulement, « Lille 3000 » n'est qu'intercommunale, si j'ose dire, au sens premier du terme, dans la mesure où l'opération n'agglomère que quelques communes volontaires comme Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq, Armentières, Mons-en-Baroeul, sans oublier Fâches-Thumesnil.

Je suis Président de groupe, donc je connais bien la Communauté Urbaine et je sais que la Communauté n'a été sollicitée que très tardivement sur le projet de « Lille 3000 ». Ce qui explique au passage le vote négatif de la parade.

Je sais aussi que la Communauté Urbaine n'a pas été elle-même au-devant de cette démarche. C'est vraiment le grand rendez-vous manqué. Pourquoi ? Je ne sais pas. Est-ce pour jouer un peu dans votre camp, c'est-à-dire travailler à votre guise, sans la contrainte que je connais bien du débat communautaire ? Est-ce pour vous approprier ou vous identifier à « Lille 3000 » ? Pourquoi pas ? Est-ce parce que se crée petit à petit une distanciation progressive entre vous et la Communauté Urbaine ? Est-ce que la Communauté n'a pas su faire le premier pas ?

Honnêtement, je ne sais pas. Il y a sans doute beaucoup de raisons mélangées, mais ce que je sais c'est que ce rendez-vous manqué constituera une difficulté pour avancer sur le schéma et sur la volonté d'une politique métropolitaine culturelle.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Merci. Cela me permettra de donner un certain nombre d'informations à tout le monde.

Je comprends que vous soyez gêné car si votre groupe n'avait pas voté contre à la Communauté Urbaine, après avoir voté pour en Commission, la Communauté Urbaine serait avec nous.

Donc, ce n'est pas le problème de la majorité, ce n'est pas le problème de membres de l'UDF et même de certains membres de votre groupe, c'est un problème politique lié à votre groupe et à sa façon de poser les problèmes, non pas dans un esprit consensus communautaire, mais dans une vision véritablement politicienne des choses !

J'y reviendrai en vous montrant l'échange de lettres qu'il y avait depuis deux ans avec Pierre MAUROY, vous verrez que nous avons fait tout ce qu'il fallait faire.

C'est à vous, Monsieur BERNARD.

Monsieur BERNARD.- Merci, Madame le Maire, d'avoir organisé ce débat aujourd'hui.

C'est vrai qu'on entend toujours avec joie Didier FUSILLIER dans son habit de poète de la métamorphose... Simplement, à titre personnel, en tant que Conseiller Municipal, avec mes collègues, j'aurais préféré l'entendre depuis belle lurette, en milieu d'année dernière... Il avait déjà, je pense, un certain nombre de projets bien ficelés.

Dans son exposé, il n'a malheureusement pas levé toute l'ambiguïté de cette nouvelle aventure, sur le format de la manifestation, un peu sur le fantôme du festival de Lille qui rode encore sous ce Beffroi, en essayant de rendre cette fête tous les deux ans.

Il y a pourtant une carte à jouer sur la capitale culturelle qu'à été Lille une année, en profitant évidemment de la fascination réelle de la population pour les grands événements.

Mais c'est vrai aussi qu'il est difficile de mobiliser, de manière permanente, les habitants sur ce genre de sujet. On l'a bien vu d'ailleurs à l'occasion des tournées de « Lille 3000 » dans les quartiers. Quand le hors-norme devient le quotidien, c'est sûr qu'on a du mal à galvaniser les foules.

Il y a aussi la médiatisation de notre ville à travers ces grands événements culturels. On a vu des sondages très intéressants, en particulier je citerai celui d'axe culture qui a montré que notre ville en souffrait encore, malgré l'organisation d'un grand événement culturel comme « Lille 2004 ».

Il y a aussi le problème des publics, Madame CULLEN en a parlé de manière elliptique. Comment l'action sera-t-elle mise sur des populations qui, finalement, ont été relativement mises à l'écart à l'occasion de « Lille 2004 », je veux parler des aînés et des enfants ? Quel effort particulier en leur direction ? Va-t-on en particulier maintenir la gratuité comme cela a été le cas pour 40% des manifestations en 2004 ? Je crois qu'il est important non seulement de fidéliser ces publics, mais également de répondre à leurs besoins.

Je n'ai pas été complètement convaincu sur l'articulation avec d'autres manifestations, un petit peu comme l'organisation solo de Roubaix ou la prolongation de l'exposition d'art contemporain de François PINAULT, même si j'estime que c'est une bonne chose. Je crois qu'il reste encore un certain nombre de zones d'ombre.

Même si Didier FUSILLIER a parlé de grandes signatures privées qui rejoignent l'organisation et l'appui de « Lille 3000 » il est important pour nous, parce que nous venons de voter le Compte Administratif et que nous sommes aussi redevables - je suis désolé de parler de sous devant cet homme de culture, mais c'est la traduction financière de ce que cela va impliquer pour les habitants- de savoir quelle est la part réelle du mécénat ? Il a dit que cela ne coûterait rien aux Lillois, mais je crois qu'il faut être un peu plus précis là-dessus.

Je lui dirai aussi, puisqu'il est présent, je l'ai dit à l'occasion du dernier conseil, qu'il ne faut pas s'engager dans une hiérarchisation des cultures. Je crois qu'il a osé un parallèle délicat et regrettable sur ce qui compte et les cultures à la mode... Il y a les strass et les paillettes de Bollywood et il y a les kermesses de la bière qui sont tout aussi estimables, qui font partie de la culture populaire.

Voilà ce que je souhaitais dire, Madame le Maire.

Monsieur FUSILLIER ne nous a pas parlé de ce logo qui est une reprise de « Lille 2004 », le petit Poucet avec ses multiples bras. On ne sait pas si c'est Brama qui crée, Vishnou qui perpétue ou Shiva qui détruit... Si c'est Shiva, la dimension de résurrection est importante, mais il y a aussi la partie destructrice, il ne faut pas l'oublier.

Donc, nous resterons attentifs à la programmation qu'il a évoquée devant nous et nous souhaitons évidemment que « Lille 3000 » ne se termine pas en Fallas, c'est la raison pour laquelle nous suivrons dans le détail l'évolution de ce dossier.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Bien. Cela va me donner l'occasion d'apporter quelques précisions.

D'abord, Monsieur BERNARD, je voudrais dire, parce que je me suis beaucoup impliquée comme vous le savez dans « Lille 2004 » et dans « Lille 3000 », que l'équipe de Didier FUSILLIER, et je salue Laurent DREANO qui a été son n° 2 et qui est maintenant notre Directeur Général Adjoint, sont des hommes qui non seulement ont pensé avec leur équipe et avec nous-mêmes la programmation, mais qui ont suggéré cette programmation.

Donc, quand j'entends dire « je regarderai » etc., je voudrais quand même vous dire que nous avons terminé Lille 2004 avec un excédent de 3 M€ ! Si bien d'ailleurs que la DRAC nous en a presque voulu en disant « Comment ? une institution culturelle qui termine avec un excédent, ça ne s'est jamais vu ! »

Nous avons provisionné les risques, ces risques sont tous tombés du bon côté, la vente de la billetterie a été beaucoup plus importante que prévu et in fine deux mécénats sont arrivés au dernier moment. C'est suffisamment rare pour le noter.

Donc, après avoir payé l'impôt sur les sociétés et la participation financière aux agents de l'association puisque nous étions en excédent, et je m'en réjouis vu le travail qu'ils ont fait, le Conseil a décidé de transférer ce qui restait de « Lille 2004 » sur « Lille 3000 ».

Donc, rassurez-vous, quand je disais tout à l'heure que Didier et son équipe sont des gens qui ont un peu la tête dans le ciel mais beaucoup les pieds sur terre, la gestion a vraiment été excellente. Je le dis sincèrement.

Nous avons d'ailleurs eu un contrôle fiscal qui, en dehors d'un problème de taux de TVA à appliquer sur tel ou tel événement - mais cela existe partout- nous a donné un quitus général sur la réalisation de cette opération.

Je reviens un instant sur le logo. L'idée était de garder ce petit bonhomme avec ses bottes de sept lieues car nous voulons avancer vite et avec Shiva, nous tendons les bras vers les autres. C'est peut-être cela qui vous gêne... On tend les bras vers les autres et on a beaucoup de bras dans le Nord parce qu'on aime la solidarité, on aime l'ouverture, on aime la tolérance. C'est l'image que nous avons voulu donner et je crois que cela a été assez bien compris.

Juste un petit mot ici sur le classement dont vous parlez et sur lequel il y a eu des articles. Je rappelle qu'il s'agit d'une association qui a fait un classement des villes selon le nombre de fois où elles apparaissent sur la politique culturelle. Nous sommes 3^{ème} en France, derrière Bordeaux et Lyon. Si j'étais un élu de Lille, je m'en féliciterais ! Parce qu'avant « Lille 2004 », nous étions combien ?... 30^e, 40^e, 50^e ?... Donc, c'est formidable ! Il y a un challenge, maintenant il faut passer devant Lyon et Bordeaux, mais c'est quand même une très bonne nouvelle et pas du tout quelque chose de négatif.

Je reviens sur les questions de Christian DECOCQ.

Tout d'abord le choix que nous avons fait était de ne pas faire une biennale au sens classique du terme. Une biennale, cela veut dire tous les deux ans, mais une biennale au sens classique du terme c'est justement ce que vous nous disiez : « la ville de Lille doit être attachée à quelque chose ». La bande dessinée c'est Angoulême, le cinéma du 3^e type c'est je-ne-sais-qui... C'est justement ce que nous n'avons pas voulu faire parce que cela nous paraissait extrêmement réducteur.

Nous avons voulu garder ce qui a fait la force de « Lille 2004 » et qui fait qu'on en a parlé dans le monde entier comme on ne parle d'aucune manifestation française qui existe aujourd'hui en biennale, c'est justement ce mélange entre une programmation exceptionnelle venant du monde entier, des métamorphoses qui donnent envie aussi bien aux enfants d'écarquiller les yeux qu'à nous-mêmes de vivre un peu de poésie. Ces grandes fêtes populaires sont le propre de ce que nous sommes.

Je crois qu'il faut arrêter de dire, comme j'ai cru le comprendre, que « Lille 2004 » comme « Lille 3000 » seraient élitistes. Je ne vous donnerai qu'un seul exemple, parce que je l'ai vécu il y a trois semaines : les fanfares et les harmonies qui, dans notre région, étaient en train de sombrer.

Grâce à « Lille 2004 » - ce sont eux qui le disent, ce n'est pas moi - nous avons favorisé une émission à France 3 et nous avons lancé un concours pour créer de nouvelles partitions pour ces harmonies. Il y a eu un très grand concours pendant deux jours dans toute la région qui a donné lieu à un classement, à la fois par les téléspectateurs de France 3 et aussi par un jury. Tous nous l'ont dit, depuis 2004, il y a un afflux dans les harmonies et dans les fanfares. Cela, c'est vraiment du Nord et je crois que c'est une très bonne chose.

Je ne donne que cet exemple, mais je pourrais aussi parler des Fallas qui sont une fête populaire qui existait lorsque nous étions Espagnols au XVII^e siècle.

Je pourrais parler de toutes ces fêtes que nous avons faites, de la présence du théâtre de rue qui est très marqué ici, qui l'a beaucoup été en 2004 et qui le sera encore avec les géants pour « Lille 3000 ».

Donc, il ne s'agit pas de parler d'élitisme, mais de dire, comme le disait Malraux, que « l'excellence doit être portée à tous » et nous devons retrouver dans « Lille 3000 » ce que nous avons trouvé dans « Lille 2004 », c'est-à-dire une formidable programmation qui a rencontré une population. C'est la population du Nord/Pas-de-Calais, qui a montré son énergie, son enthousiasme, sa chaleur et aussi son imagination, qui a fait ce formidable succès.

C'est cet esprit-là que nous voulons garder. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas dit « nous allons faire les bandes dessinées, le cinéma du XIX^e siècle ou autre »...

C'est tout cela : les fêtes, les métamorphoses, la programmation avec des hommes et des femmes qui, Catherine l'a très bien montré, d'ores et déjà apprennent la danse pour le 14 octobre, construisent les Fallas. Cela a donné lieu à des réunions avec des centaines d'habitants pour choisir ceux qui étaient les plus représentatifs de l'identité de chaque quartier et cela, ce n'est pas populaire, c'est au contraire être profondément dans nos racines, amener chaque quartier à réfléchir sur lui-même, à l'image qu'il veut montrer au monde. Voilà ce que c'est, plus évidemment tous ces projets qui ont été présentés par les habitants, par les associations culturelles et que nous avons retenus.

Donc, c'est cette « Lille Touch » comme l'a appelée la presse anglo-saxonne, cette touche lilloise qui est cette rencontre que nous avons voulu continuer tous les deux ans parce que ce n'est pas seulement une question d'argent, c'est aussi une question de préparation, il faut du temps. Nous sommes déjà en train de préparer 2008 sur les ex-pays de l'Est qui sont rentrés dans l'Europe, et comme le disait Catherine, il y a des habitants qui s'inscrivent déjà dans ces projets-là. Je pense aux Polonais, très nombreux dans notre métropole et dans notre département, qui sont en train de le réaliser.

Un mot sur la métropole. Je n'en ai pas parlé au Conseil de Communauté, mais je ne peux pas accepter que le vote qui a été le vôtre soit retourné contre nous. Je l'ai accepté et j'ai dit à la Communauté Urbaine, comme je l'ai encore vu hier soir devant le match de foot, que la ville de Lille serait heureuse, une fois de plus, d'accueillir les habitants de Marcq-en-Baroeul, de Bondues, de Lambersart qui sont beaucoup plus riches que nous, mais c'est nous qui faisons, ce sont les Lillois qui font ! De la même manière, le 14 octobre, je l'ai dit, il n'y aura pas de check-point sur le pont, tout le monde rentrera et fera la fête avec nous.

Il faut savoir, Monsieur DECOCQ, que, depuis 2004, puisque c'est dès 2004 que nous avons envisagé de créer cette « association 2006-2008 » pour ces deux grandes manifestations de 2006 et de 2008, nous avons travaillé avec la Communauté Urbaine et Jean-Michel STIEVENARD pour ne pas le nommer. Nous avons travaillé au choix de l'Inde par exemple et j'ai été amenée, alors que nous y travaillions depuis presque un an, à écrire à Pierre MAUROY, le 30 juin 2005, à la fin de toutes ces discussions.

Je peux vous lire cette lettre - rassurez-vous, je ne la lirai pas en entier : « La ville de Lille a bénéficié, grâce à l'aide de la Communauté Urbaine, etc. etc. »

Nous serions très heureux de pouvoir compter sur la Communauté Urbaine, aux côtés de la Ville de Lille et des collectivités qui souhaitent, d'ores et déjà, se joindre à l'événement « Lille 2006-2008 ».

Je vous joins, dès à présent, le premier dossier de présentation qui vous permettra de prendre connaissance de ce projet déjà travaillé avec Jean-Michel STIEVENARD ».

J'ai reçu une réponse datée du 4 novembre 2005 de Pierre MAUROY qui me disait « oui » et que je vous lis : « A l'occasion de la réunion de coordination communautaire tenue le 29 septembre dernier, puis au cours de la réunion de Bureau du 3 octobre, j'ai confirmé l'intérêt que Lille Métropole Communauté Urbaine pouvait porter à une telle initiative en indiquant que, concrètement, elle pourrait agir par le biais des fonds de concours versés au réseau d'équipements culturels ».

Je passe ce qu'il dit sur la programmation...

« D'ici là, vous m'interrogez pour que Lille Métropole Communauté Urbaine soit représentée au sein du Conseil-d'Administration de l'association (je lui avais écrit une deuxième lettre après le 30 juin). Lors du prochain Bureau, je ferai la proposition que le Vice-Président délégué aux équipements et réseaux d'équipement, Jean-Michel STIEVENARD, soit désigné ».

Monsieur DECOCQ.- Cela n'a pas été le cas.

Madame le Maire.- Cela n'a pas été le cas, mais ce n'est pas parce que nous ne l'avons pas demandé. J'entendais dire tout à l'heure « peut-être souhaitiez-vous le faire dans votre coin », « peut-être êtes-vous venue nous voir trop tard »... Depuis le début, nous avons travaillé avec la Communauté Urbaine ! J'ai au moins 7 ou 8 courriers !

Ensuite, Pierre MAUROY a dit en Bureau et Henri SEGARD l'a rappelé au Conseil de Communauté qui a voté contre « Lille 3000 » : « nous ne pouvons pas nous engager tout de suite » ce que j'ai très bien compris « mais je souhaite qu'il y ait un grand événement ».

Là, nous avons repris toutes les discussions et Didier FUSILLIER a vu tous les groupes. Je pense qu'il pourra vous donner, si vous le souhaitez, la liste des rendez-vous multiples, avec tous les groupes de la Communauté pendant un an. Ce n'est pas nous qui avons choisi la parade, ce sont les groupes de la Communauté, la Commission Culture, qui ont proposé de la financer.

Nous avons alors écrit à Pierre MAUROY - et j'ai là aussi tous les courriers - pour lui dire : Votre Commission Culture propose que... Finalement, vous n'avez pas souhaité rentrer dans l'événement au Conseil d'Administration, disons de manière structurelle, mais vous avez choisi la parade, voilà ce que nous vous proposons.

Et c'est cette parade, qui avait donné lieu à un vote unanime de la commission, qui n'a pas été acceptée pour des raisons sur lesquelles je ne m'appesantirai pas, mais qui n'ont rien à voir avec celles que vous avez données aujourd'hui, je viens de le démontrer.

Donc, je comprends que vous soyez gêné, parce que vous avez voté contre, alors que certains membres de votre groupe, qui ne sont pourtant pas Lillois, ont voté pour.

La deuxième chose que je voulais dire, c'est que « Lille 2006-2008 » pourrait être un événement uniquement lillois. Je le dis très simplement, j'obtiendrais autant de mécénat pour Lille que ce que nous faisons actuellement avec les autres villes et le Département du Nord.

Monsieur DECOCO.- Ce n'est pas souhaitable.

Madame le Maire.- Pourquoi avons-nous créé une association ? Parce qu'on ne sait pas faire autrement, aujourd'hui ! Monsieur SAVOYE nous avait posé la question et du coup nous avons questionné à nouveau des juristes.

Quand on organise un événement avec Lille, Roubaix, Tourcoing, Villeneuve-d'Ascq, mais aussi - et là, je cite celles qui sont dans le Conseil d'Administration et qui financent - les villes de Courtrai, de Tournai, de Mons, Bruxelles cette année et le Conseil Général du Nord qui, tous, participent à cet événement, comment faire une structure ensemble si ce n'est une association ?

Après avoir re-questionné des juristes, nous ne pouvons malheureusement pas faire autrement. Je dois d'ailleurs vous dire qu'il y aura de nombreuses manifestations qui auront lieu dans la métropole, dans des villes qui ne sont pas au Conseil d'Administration.

A Roubaix, on a parlé du programme Finlande ; à Tourcoing, au Musée des Beaux-Arts, l'exposition Chandigarh-Le Corbusier ; au Fresnoy une exposition « Londres, Bombay, villes du futur » ; à la Maison Folie de l'Hospice d'Havré, des salons de musique et une exposition ; à l'atelier lyrique de Tourcoing, les sources indiennes des concerts ; à Mons-en-Baroeul, à Villeneuve-d'Ascq, à Lambertsart, à Fâches-Thumesnil, à Maubeuge, et puis à Mons, à Courtrai, à Bruxelles, avec le partenariat du Conseil Général du Nord, que je remercie véritablement et qui s'est d'ailleurs substitué à la Communauté Urbaine sur la parade, alors qu'il avait déjà signé un accord pour d'autres manifestations soutenues dans « Lille 3000 ».

Je ne veux pas du tout ouvrir de polémique, simplement quand on fait partie d'un groupe qui, pour des raisons politiciennes, a voté contre, après qu'on ait travaillé pendant deux ans -et c'est pour cela que Didier FUSILLIER a répondu de cette manière-là- ne faisons pas porter aux autres sa propre responsabilité !

Nous avons fait les choses clairement, la décision a été prise par la Communauté, c'est elle qui avait décidé de financer la parade, elle ne le souhaite plus, dont acte, ce n'est pas grave, nous avons trouvé les financements ! Mais quand on parle de consensus, quand on parle d'esprit communautaire, quand on parle d'une communauté transfrontalière alors que les Belges sont là, c'est dommage pour l'image qui est la nôtre !

Après, ne nous parlez pas de consensus ! Moi, je fais la métropole transfrontalière en travaillant avec toutes les villes de la métropole et avec la Belgique.

J'attends que ceux qui tiennent des discours suivent au moment du vote ne racontent pas d'histoires et ne fassent pas porter la responsabilité sur moi-même ou sur Didier FUSILLIER qui a passé beaucoup de temps avec tous les groupes, et c'est bien naturel, pour trouver ce que la Communauté aurait pu financer ! Mais pour moi, il n'y a pas de difficulté.

J'en arrive au mécénat. Là aussi, Monsieur DECOCQ, oui, nous avons un mécénat important, 4 M€ sur les 9 M€ que coûtera « Lille 3000 ». Quand on entend ces chiffres, on se dit que c'est très coûteux, mais je voulais quand même vous dire que, par exemple, « La folle journée » de Nantes dont tout le monde parle et qui dure trois jours, coûte 3,4 M€ ; les deux biennales de Lyon d'art contemporain et de danse coûtent 12 M€ !

Cela coûte cher la culture, c'est vrai.

Et je pourrais continuer... Le Projet estuaire à Nantes : 7 M€ ; L'exposition Les Forces de l'art, que l'Etat vient de faire au Grand Palais : 4 M€ !

Alors, 9 M€ c'est beaucoup, mais ce sont des centaines de manifestations, vous l'avez vu, donc je crois vraiment qu'on peut dire qu'on apporte au maximum, pas seulement à notre ville, mais aux habitants du Nord qui nous accompagnent dans ce festival.

Si nous recherchons de l'argent de la part des entreprises, je le dis là aussi très simplement, c'est parce que l'Etat n'est pas là. Nous n'aurons pas un euro de l'Etat pour une manifestation qui, j'en prends le pari, si j'en juge par le nombre de journalistes étrangers qui étaient là lorsque nous avons présenté cette manifestation, il y a quelques jours, sera sans doute aussi importante que « Lille 2004 ». Je vous rappelle : 3000 reportages audiovisuels hors France et Belgique, 2500 articles !

Nous n'avons pas 1 euro de l'Etat, l'Etat qui vient de mettre 3 millions sur une exposition « Les forces de l'art » et qui, dans certaines villes, je pense à Toulouse, met 20% pour une manifestation toute nouvelle ! Nous, nous n'aurons pas 1 euro ! Alors, moi aussi, je peux vous poser des questions : pourquoi ?

Je suis donc très heureuse que des entreprises se soient engagées non seulement pour 2006, mais aussi pour 2008. C'est très important. Alors un peu plus de 40% de financement par des entreprises, c'est beaucoup, mais, comme vous le savez, nous ne sommes pas dans du sponsoring. Les gens ne se baladent pas avec le nom de l'entreprise sur leur tee-shirt.

Nous sommes véritablement dans un partenariat. La semaine dernière, nous recevions ADMICAL, avec le président RIGAUT qui va d'ailleurs faire ses assises l'année prochaine à Lille et qui a dit très clairement : « nous venons à Lille parce qu'il y a eu « Lille 2004 » et que vous avez compris ce qu'était le mécénat.

Le mécénat, c'est quoi ? Ce n'est pas de dire aux entreprises « mettez de l'argent dans un grand fonds et on mettra vos étiquettes sur des artistes ». Non, le mécénat, c'est un partenariat, c'est travailler avec leurs salariés, et, comme nous l'avons fait en 2004, nous préparons énormément d'actions avec les salariés.

C'est aussi travailler avec leurs clients, en l'occurrence les clients d'une grande marque d'hypermarché que je ne citerai pas. Quand ils sont informés du programme en rentrant dans cet hypermarché, lorsqu'ils peuvent avoir des places à des tarifs réduits, lorsqu'ils peuvent goûter la gastronomie indienne, acheter des produits et avoir des livres de cuisine, ils rentrent peu à peu dans la culture.

C'est cela le vrai partenariat que nous avons monté avec ces entreprises.

Je vous parlais d'Air France tout à l'heure, nous avons non seulement des billets d'avion gratuits, mais aussi un tonnage de fret gratuit qui n'a jamais été donné à personne, parce que c'est un événement qui est considéré d'ordre mondial... Evidemment, c'est ce qui abaisse notre coût, et c'est pour cela qu'on arrive à faire tout ce que l'on fait, mais c'est aussi un petit film de 1 minute dans tous les vols internationaux d'Air France qui fait parler de Lille.

Après ça, on me dit « la notoriété, on ne sait pas si elle est là » ! Non, vraiment, je crois qu'il y a eu un problème à la Communauté, donc que chacun prenne sa responsabilité ! Pour moi, c'est fini, c'est le passé, l'argent, nous l'avons et cela ne coûtera pas un euro de plus aux Lillois, je vous rassure !

A cet égard, je voudrais répondre à Philippe BERNARD qu'il n'y a pas un euro d'argent public sur la fondation PINAULT. Nous sommes extrêmement heureux de l'accueillir à Lille, au Tri Postal, après que l'autre partie soit allée au Palais Grassi, un des palais les plus magnifiques de Venise. C'est inscrit dans « Lille 3000 » parce que c'est un peu la continuité et que le Tri Postal est un lieu emblématique, mais nous sommes très heureux d'accueillir la collection PINAULT, c'est lui-même qui paie la commissaire, etc. et ce sont ses propres sponsors qui financent cette opération.

Je crois qu'il ne faut pas boudier notre plaisir, que toute notre région puisse voir des vidéos et des photos qui sont aujourd'hui l'équivalent de ce qu'il y a au Whitney Museum ou au Musée d'Art Moderne de Londres, ici chez nous, c'est quand même extraordinaire et formidable et j'en suis ravie. J'espère que, cette fois, cela ira jusqu'au bout, ce qui n'a pas été le cas pour Boulogne.

J'en termine en disant : il ne faut pas boudier son plaisir, Christian DECOCQ. Ne soyons pas grincheux. En 2004, combien de fois ai-je entendu : « Vous êtes trop ambitieuse, ça va coûter trop cher, on va augmenter les impôts des Lillois ». Eh bien non, on a terminé en excédent ! Et tout le monde a fait la fête, tout le monde est encore là et tout le monde n'attendait qu'une seule chose, que l'on recrée l'événement !

L'événement, il est là et nous le vivons ensemble ! Vous danserez la danse indienne le 14 octobre, vous aurez votre petit doti et nous aurons un point rouge au milieu du front. .

Monsieur DECOCQ.- Cela va faire une cible...

Madame le Maire.- Non, non car je n'attaque jamais les personnes, je n'attaque que des idées, contrairement à d'autres.

Dernier point que je voulais évoquer : il y aura aussi évidemment des débats sur les problèmes de la misère en Inde, sur les problèmes de la pauvreté, de l'éducation, de la santé, sur les problèmes économiques et sur les problèmes de la spiritualité, nous en avons parlé. Car l'Inde, ce n'est pas seulement ce fourmillement dont on parle aujourd'hui, c'est aussi une réalité, douloureuse pour beaucoup, et tout ceci sera évidemment présent pendant « Lille 3000 ».

Je vous remercie.

(applaudissements)

Je mets au vote la délibération de Catherine CULLEN sur les projets associatifs lillois.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal.

Je vous en remercie.

Adopté.

06/508 – Subventions aux associations culturelles.

06/509 – Atelier Wicar à Rome - Actualisation des conditions de résidence

06/510 – Adhésion de la Ville au CRRAV - Centre Régional de Ressources Audio-Visuelles.

06/511 – Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille et la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Flandre dans le cadre d'un partenariat visant à soutenir des actions de solidarité et de lutte contre les exclusions.

06/512 – Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille et la Banque Scalbert Dupont.

06/513 – Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille et la Radio Chérie FM LILLE.

06/514 – Palais des Beaux-Arts - Exposition "L'Homme paysage" - Convention de mandat de vente de billets liant la Ville de Lille et l'Association Lille 3000.

06/515 – Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville de Lille et le Groupe Express Expansion.

06/516 – Palais des Beaux-Arts - Musée Comtesse - Exposition "Rubens et l'Estampe" – Convention entre la Ville de Lille et l'Association des Conservateurs des Musées du Nord/Pas-de-Calais.

06/517 – Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Projet de culture scientifique transfrontalier Pays Vert, Pays Noir - 2006 à 2008 - Vente de produits : moulages de fossiles et de malles pédagogiques - Autorisation de vente – Admission en recettes.

06/518 – Musée d'histoire naturelle et de géologie - Projet de culture scientifique transfrontalier (Pays vert, Pays noir - 2006 à 2008) - Budget prévisionnel – Présentation d'une nouvelle répartition budgétaire.

06/519 – Centres d'arts plastiques et visuels - Demande de subvention auprès du Centre National du Livre - Admission en recettes.

06/520 – Centre d'arts plastiques et visuels - Mise en place de la tarification pour l'année scolaire 2006-2007 pour les cours, ateliers, stages - Admission en recettes.

Adoptés.

06/521 – Ecoles de Musique - Actualisation de la tarification des droits de scolarité – Rentrée Septembre 2006.

Ce rapport est retiré de l'ordre du jour.

06/522 – Maisons Folie de Wazemmes et de Moulins - Sollicitation de subventions auprès de l'Etat - Admission en recettes.

06/523 – Projets Cultures Urbaines – Subvention à diverses associations.

06/524 – Choix du délégataire pour la gestion et l'exploitation du Théâtre Sébastopol.

Adoptés.

Madame le Maire - Je passe la parole à Marie-Christine STANIEC pour le Pass senior.

Chemise n° 29

PERSONNES AGEES

Rapporteur Madame STANIEC
Adjointe au Maire

06/582 – Subventions destinées aux organismes à caractère social – Personnes Agées.

Adopté.

06/583 – Création du dispositif PASS SENIOR.

Madame le Maire, mes chers collègues, la politique municipale pour les seniors s'adresse à tous les Lillois de plus de 60 ans.

Jusqu'à présent, les priorités ont été développées autour de trois axes :

Un axe en faveur de l'hébergement, des petites maisons de retraite, des résidences de logements locatifs en cours de réhabilitation, une adaptation des logements individuels au handicap.

Un second axe en faveur de l'information, de la coordination des partenaires, mais aussi de l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées avec la création du Comité Local d'Information et de Coordination (le CLIC), la création du réseau santé gérontologique avec les partenaires de santé, l'instance locale de coordination gérontologique où se retrouvent toutes les associations.

Enfin, en faveur de l'animation avec les clubs, les activités thématiques, les associations qui offrent des activités, comme peinture, tai chi chuan, scrabble, généalogie, informatique, musique, sorties, thé dansant...

Aujourd'hui, je vous propose une nouvelle approche : le Pass senior.

Il s'adresse à tous les plus de 60 ans et va offrir de l'information sur ce qui existe en matière culturelle, sportive ou festive dans la ville. Mais ce Pass offre également et surtout, des avantages aux Lillois, Hellemmois et Lommois sous forme de tarifs préférentiels dans les piscines et musées à certaines périodes, sur certains spectacles de l'Opéra et du Zénith.

Il reprend, bien sûr, les activités des rendez-vous du Sébasto et offrira sans doute d'autres prestations sur le Sébasto.

Des contacts ont été également pris avec la Chambre de Commerce pour des offres spéciales dans les restaurants.

Bref, encore un peu de travail avant de finaliser ce projet pour l'automne.

Aujourd'hui, simplement une première étape : la nouvelle tarification dans les structures et une image, ce que sera le pass senior sous la forme d'une carte magnétique, facile d'accès, facile à utiliser et qui pourra être présentée par toutes les personnes qui le souhaitent puisque, bien entendu, il n'y a pas d'obligation.

Donc, aujourd'hui, une présentation rapide. Si vous le voulez bien, Madame le Maire, lorsque nous serons prêts au lancement de l'opération, c'est-à-dire à l'automne, je souhaiterais pouvoir à nouveau présenter le détail de cette offre au Conseil Municipal. En attendant, il me semblait important de valider cette première étape.

Madame le Maire.- Je vous remercie, Marie-Christine STANIEC, je crois que c'est un beau projet et c'est l'occasion pour moi de la remercier de tout ce qu'elle fait pour nos aînés, les seniors de notre ville qui sont d'ailleurs, pour beaucoup, dans les associations dont on parlait à l'instant, associations culturelles, sportives... très souvent en tant qu'acteurs si je puis dire et pas seulement en tant qu'usagers.

Je pense que ce pass senior qui leur permettra d'être à la fois informés de tout ce qui se passe dans la ville et qui peut les intéresser par une lettre d'information, mais qui leur donnera aussi des tarifs privilégiés, est une autre façon de leur permettre, comme vous le faites déjà depuis des mois et des années, d'avoir accès au sport, à la culture, voire même à d'autres services, je pense à des restaurants ou des cinémas, puisque nous travaillons aussi avec le secteur privé qui est prêt à proposer des éléments complémentaires à ceux qui posséderont ce pass senior.

Je voudrais dire aussi que, dans ce questionnaire que nous enverrons aux plus de 60 ans, nous en profiterons pour leur poser la question de savoir ce qu'ils aimeraient le plus, quels sont leurs souhaits, ce qui pourrait permettre de répondre encore mieux à leurs demandes dans les mois et les années qui viennent.

Donc, je remercie Marie-Christine STANIEC.

J'ai cru comprendre qu'il y avait une unanimité sur ce Pass senior, mais je le mets quand même au vote, cela vaut la peine.

Qui vote pour : L'ensemble du Conseil Municipal

Je vous en remercie.

Adopté.

ACTION SOCIALE LIEE AU LOGEMENT

06/584 – Subventions destinées aux associations en matière d'action sociale liée au logement

Adopté.

Madame le Maire - Nous passons au dossier de la tarification, encore un très beau dossier pour les Lillois que va nous présenter Patrick KANNER.

Chemise n° 14

SOLIDARITE ET PROJET EDUCATIF

Rapporteur : Monsieur KANNER
Adjoint au Maire

06/492 – Ecoles privées de Lille-Hellemmes - Participation de la Ville de Lille aux dépenses de fonctionnement pour l'année 2005-2006.

Adopté.

06/493 – Mesures de carte scolaire dans les écoles privées lilloises du 1er degré – Année scolaire 2006-2007 - Demandes d'avenants.

Le Conseil Municipal prend acte de ces mesures.

06/494 – Tarification des services scolaires et périscolaires de la Ville de Lille et de la Commune Associée d'Hellemmes - Modification des principes régissant le système de tarification.

06/495 – Tarification des services scolaires et périscolaires de la Ville de Lille et de la commune associée d'Hellemmes - Application aux activités péri et extra scolaires - CLSH-Espaces Educatifs-CAPE.

Madame le Maire, chers collègues, cette réforme, qui peut vous apparaître comme très technique - d'ailleurs elle l'est - est aussi un signe très fort d'engagement politique de la part de notre majorité.

Je tiens à vous rappeler que cette réforme concerne plusieurs délégations et plusieurs services, en l'occurrence :

- ◆ la restauration scolaire que porte notre collègue Guy ORIOL
- ◆ les études surveillées après l'école et les classes d'environnement qui sont portées par Madame CAPON
- ◆ et pour ce qui me concerne, les Centres d'Accueil de la Petite Enfance, les Espaces Educatifs, les Centres de Loisirs sans Hébergement et les Centres de Vacances

Ce sont en tout 7.000 familles lilloises et 10.000 enfants qui sont concernés par cette réforme qui s'appliquera dès le 1^{er} janvier de l'année 2007.

Première question que nous pouvons nous poser légitimement : pourquoi une réforme de la tarification ?

Les tarifs scolaires et périscolaires sont actuellement fixés dans notre ville selon un barème qui ne prend en compte que le revenu fiscal des familles, sans tenir compte de la situation de la famille et notamment du nombre d'enfants qui la composent.

Il nous fallait donc réfléchir à améliorer le système.

Pour que nos tarifs soient socialement encore plus justes et adaptés à la situation de chaque famille, la nouvelle tarification prendra en compte le quotient familial, c'est-à-dire que les ressources intégrant les prestations sociales seront rapportées au nombre de parts fiscales.

Il s'agit là, bien sûr, de permettre la prise en compte du nombre d'enfants dans chacune des familles concernées.

Concrètement, pour le même revenu mensuel de 1900 €, un couple avec 4 enfants paie, dans le système actuel, 3,24 € pour un repas en restaurant scolaire, le même tarif qu'un couple qui a un enfant, alors que le revenu par personne au foyer est deux fois moins important hors allocations. Il y a donc effectivement une rupture d'égalité.

Grâce à la prise en compte du quotient familial, une famille avec un enfant se trouvera, après la réforme, en catégorie 8 et paiera 3,20 €, alors que celle de 4 enfants se retrouvera en catégorie 6 et ne paiera plus que 2,40 €.

C'est un peu complexe, mais vous allez vite comprendre qu'il s'agit là pour 2200 familles lilloises de voir leur tarif baisser et notamment les familles de trois enfants ou celles de un ou deux enfants avec des salaires proches du SMIC.

C'est un nouveau barème que nous allons mettre en place pour éviter ces fameux effets de seuil, un nouveau barème de 10 tranches à la place de 4, qui permettra d'éviter ces effets importants dans certains cas, que connaissent certaines familles. Plus du doublement par exemple du ticket de la catégorie 1 à la catégorie 2 en restauration.

Autre exemple, dans le système actuel, une famille qui voit sa rémunération augmenter très modestement, de 1,8 à 1,9 SMIC, passe brutalement de la catégorie 2 à la catégorie 3 et voit les tickets restaurant augmenter de 50% alors que, dans notre futur nouveau système, l'augmentation ne dépassera pas 15%.

Ainsi, avec un nouveau barème, la progression sera plus progressive, mieux adaptée à la situation des familles.

De la même manière, une personne isolée retrouvant un emploi au SMIC à temps plein voyait, avec l'ancienne grille, son tarif passer de 1 € à 2,14 € par repas alors qu'elle n'avait pas d'autre solution que la restauration scolaire.

La nouvelle grille limitera également cette hausse.

Ainsi, avec notre nouvelle tarification, nous accompagnerons et faciliterons la reprise d'activité des parents grâce à un accueil éducatif des enfants socialement plus accessible.

Une période de transition a néanmoins été imaginée pour que la réforme de la tarification ne pénalise aucune famille lilloise. Notre réforme permettra à 4.200 familles de conserver le même tarif. Elle permettra à 2.200 familles de voir leur contribution baisser. Pour les 1.250 familles qui auraient pu voir leur tarif augmenter, cela concerne notamment les familles de deux enfants dont les revenus sont supérieurs à 2,4 SMIC, nous avons décidé en accord avec Madame le Maire qu'un calcul serait systématiquement effectué pour comparer le nouveau tarif de chaque famille avec celui qu'elle aurait payé dans l'ancien système. Si l'ancien barème est plus avantageux, c'est celui qui sera appliqué tant qu'il le restera.

Cette période de transition générera un coût que nous estimons autour de 150.000 € en 2007, prévu dans notre budget, ce coût diminuant chaque année avec la sortie des familles du système, ou par l'effet du quotient familial plus favorable grâce à la naissance d'un nouvel enfant.

Il s'agit là d'une modernisation, d'une simplification des modalités de paiement pour les familles à partir du 1^{er} janvier 2007 dans un premier temps pour les centres de loisirs, avant d'envisager une généralisation à l'ensemble des services et activités. Les parents n'auront plus alors à aller chercher les tickets dans leur mairie de quartier, un système de facturation leur évitera cette démarche fastidieuse, et nous l'étendrons à l'ensemble des prestations concernées.

Madame le Maire, mes chers collègues, harmonisation, simplification, modernisation et surtout équité, voilà le sens de cette réforme très politique pour une ville encore plus juste, encore plus solidaire.

Permettez-moi, Madame le Maire, de remercier les services qui, sous l'autorité des élus, ont imaginé un système qui paraît à l'énoncé complexe, mais qui aboutira à une vraie valeur ajoutée pour l'ensemble des familles lilloises concernées, c'est-à-dire près de 10.000.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Je remercie Patrick KANNER.

Cela a l'air complexe mais, en réalité, ce sera très simple pour les familles puisque, chaque année, leur quotient familial est calculé par la CAF. Il suffira donc de regarder dans quelle colonne on est et on aura le tarif du repas, du CLSH, etc dans sa catégorie.

Encore une fois, dans une période où le pouvoir d'achat n'augmente pas beaucoup, où beaucoup de gens sont en difficultés, où, quand on passe une tranche, on voit des enfants qui ne vont plus à la restauration scolaire, faire que 2 200 familles aient pour les études surveillées, pour les CLSH, pour la restauration, des prix moins importants et que les autres ne bougent pas, c'est véritablement un plus. Cela coûtera 150 000 € de plus à la Ville mais je pense que cela fait partie de ce que nous devons faire pour accompagner les familles, non pas seulement en difficultés mais parfois aussi des familles qui ont des salaires faibles et de nombreux enfants.

C'est un très beau projet et j'en remercie Patrick KANNER, Jean-Marc GERMAIN et les services qui ont beaucoup travaillé sur ce projet pour qu'il ne soit justement pas complexe et qu'il n'y ait pas d'effets pervers dans le nouveau système.

Je donne la parole à Isabelle BAERT. Nous écouterons ensuite Muriel CLERBOUT, Guy ORIOL et Latifa KECEMIR.

Madame BAERT.- Je vais être quant à moi très brève, Madame le Maire.

Madame le Maire, mes chers collègues, ces délibérations répondent à l'obligation CAF de baser la tarification sur le quotient familial.

De quatre tarifs basés sur l'avis d'imposition, nous passerons donc à dix, déterminés cette fois sur la base du quotient familial.

Vous proposez pour les 1 200 familles déjà utilisatrices des services péri et post-scolaires d'obtenir une dérogation, sur leur demande, dans le cas où le nouveau tarif leur serait défavorable.

L'intention est bonne.

Cependant, cette mesure nous incite à exprimer des réserves sur la légalité de ce type de dérogation. Il peut y en avoir mais elles doivent être justifiées par les situations différentes des bénéficiaires.

Nous ne sommes pas convaincus que le fait d'être déjà utilisateur soit un motif suffisant pour justifier la dérogation.

Néanmoins, nous voterons ces dossiers.

Merci de votre attention.

Madame le Maire. - Merci.

Madame CLERBOUT.

Madame CLERBOUT. - Madame le Maire, chers collègues, c'est avec plaisir que le Groupe Communiste a pris connaissance de la nouvelle tarification des services scolaires et périscolaires mise en place par la Ville.

Il est en effet plus judicieux de mettre en place des bases de calcul identiques à celles généralement prises en compte, en l'occurrence, le quotient familial, pour dégager la part supportable de chaque famille.

Lors de la présentation en Commission de cette délibération, nous avons pu constater que pour nombre de familles ce mode de calcul, loin de les pénaliser, engendrait en fait soit un coût des prestations identique, soit, pour certaines familles, une baisse des tarifs.

Nous devons également dire notre satisfaction de voir qu'en ce qui concerne les familles qui pourraient être pénalisées par ce nouveau mode de calcul, il est acté qu'elles pourraient continuer à bénéficier du tarif en vigueur à ce jour, à leur demande.

En revanche, pour notre part, nous aimerions que cela soit fait de manière systématique et non pas à la demande de chaque famille car bon nombre de familles risquent de passer à côté de l'information de cette possibilité et, de ce fait, de ne pas bénéficier de cette disposition.

Nous tenons également ce soir à souligner l'excellent travail réalisé par les services quant à l'aboutissement de ce dossier et permettez-moi ce soir, Madame le Maire, au nom du Groupe Communiste, de les remercier.

Merci.

Madame le Maire. - Merci beaucoup.

Monsieur ORIOL

Monsieur ORIOL. - Madame le Maire, après l'excellent exposé synthétique et clair de Monsieur KANNER, je n'ai pas grand-chose à ajouter, si ce n'est que je suis éminemment satisfait du travail effectué sur ce dossier de tarification de la restauration scolaire, puisque c'est ma délégation. Je ne m'étendrai pas davantage.

Simplement, je voudrais également rappeler que c'est un système plus juste, plus adapté, qui répond à la demande de la CAF et qui s'inscrit dans la démarche d'une amélioration des services rendus au public, aux familles lilloises, comme les autres dossiers qui améliorent nos prestations, par exemple, le dossier unique d'inscription pour les familles, l'informatisation des services comme les crèches, les bibliothèques, etc.

Il n'y a donc de ma part que de la satisfaction et bien entendu je voulais, comme Muriel CLERBOUT l'a fait auparavant, adresser un grand merci aux services qui ont beaucoup travaillé sur la tarification pour que celle-ci se passe dans les meilleures conditions et que tout le monde en soit satisfait.

Merci beaucoup.

Madame le Maire.- Merci beaucoup.

Madame KECHEMIR.

Madame KECHEMIR.- Madame le Maire, mes chers collègues, je vous remercie de me donner la parole pour le Groupe des Personnalités étant particulièrement concernée par ces questions dans le cadre de ma délégation.

A ce titre, je tenais à souligner l'importance que représente ce nouveau mode de calcul de la tarification qui a été introduit au niveau national grâce à la loi de lutte contre les exclusions que vous avez fait voter lorsque vous étiez au gouvernement et qui aujourd'hui s'inscrit dans une logique de détermination des tarifs par les collectivités locales et ce, en droite ligne de la continuité des actions municipales dans l'action sociale.

Le quotient familial qui fixe un barème du prix du ticket en fonction des ressources des familles permet de neutraliser les écarts de niveaux de vie résultant de la charge des enfants et de faire aboutir la réflexion engagée par la Politique de la Ville dans la recherche de l'équité, notamment grâce à ce nouveau système de barème qui passe de 4 à 10 catégories, évitant ainsi les effets de seuil.

Je pense notamment aux allocataires du RMI ayant des enfants qui, lorsqu'ils retrouvaient un travail payé au SMIC, pouvaient être pénalisés par la seule prise en compte du revenu imposable.

Le mode de calcul du quotient familial, tel que présenté ce jour, permet à la Municipalité de proposer une action sociale qui s'applique en fonction des ressources et de la composition des familles.

Cette délibération revêt un caractère important au moment où la précarité augmente au niveau national et dans notre ville. On sait aujourd'hui qu'un certain nombre de familles sont obligées d'avoir recours à l'aide alimentaire pour boucler leurs fins de mois et que l'accès aux cantines scolaires est fondamental parce qu'un certain nombre d'enfants n'ont qu'un vrai repas équilibré par jour.

Cette approche de différenciation des tarifs selon les revenus des ménages est une manière de garantir l'égal accès de tous aux services et de prolonger l'action engagée par la Ville dans la lutte contre les exclusions.

C'est pourquoi le Groupe des Personnalités votera cette délibération.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Très bien.

Je remercie chacun.

Je voudrais simplement dire qu'à la suite d'un débat entre nous, qui a été repris en Commission d'ailleurs, il a été décidé que, puisqu'il s'agit de mesures transitoires, il fallait une automaticité pour les 1 200 familles qui risqueraient d'avoir un tarif plus élevé. La délibération 494 a été modifiée comme suit :

« Par ailleurs, pour permettre la transition d'un système à l'autre, notamment pour les familles de 1 ou 2 enfants, il est proposé de déroger pour les familles déjà utilisatrices des services concernés, en leur appliquant le tarif ancien revalorisé de l'inflation pour le cas où celui-ci leur est plus favorable. »

C'est donc une règle générale et c'est une modification qui a été apportée par rapport à la première délibération à la suite du débat en Commission.

Je veux remercier à nouveau Patrick KANNER et l'ensemble des services.

2 200 familles qui vont payer moins, cela répond effectivement à la demande de la CAF de prendre les coefficients CAF, mais faire 10 catégories et commencer à 1 € pour terminer à 4,45 €, c'est une volonté de la Ville de faire en sorte que la restauration scolaire coûte le moins possible et notamment à ceux qui ont des salaires faibles, évidemment, des revenus d'assistance ou qui ont un nombre d'enfants élevé.

C'est une belle avancée sur le plan social.

Je mets aux voix les délibérations 494 et 495.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité. Je vous remercie.

Adoptés.

06/496 – Été 2006 --Organisation de Centres thématiques - Proposition de tarifs.

Adopté.

Madame le Maire - Je passe la parole à Isabelle BAERT puis à Patrick KANNER pour répondre sur le Projet Educatif Global.

06/497 – Projet Educatif Local - Quartier Saint-Maurice Pellevoisin.

06/498 – Projet Educatif Local - Quartier Centre.

06/499 – Projet Educatif Local - Quartier Faubourg de Béthune.

06/596 – Projet Educatif Local – Quartier Bois-Blancs.

Madame BAERT.- Madame le Maire, mes chers collègues, les objectifs du projet éducatif global au regard des actions développées sur ces quatre nouveaux Projets Educatifs Locaux restent, à l'identique des quatre derniers PEL, des vœux pieux.

Vous suivez votre logique, vous continuez les mêmes erreurs et c'est un dialogue de sourds.

Un PEG nécessite des objectifs hiérarchisés, une méthode et un calendrier, on doit y retrouver des actions qui doivent répondre à des problèmes repérés.

Ces actions doivent se réaliser en partenariat et être évaluées sur des critères définis au préalable. Les partenaires doivent être des professionnels.

Enfin, il faut des moyens, c'est aussi à cela que l'on peut évaluer le niveau d'ambition d'une politique.

Eh bien, vous ne répondez toujours pas à ces exigences.

Pour la lutte contre l'échec scolaire qui était l'objectif n°1 du PEG et, alors que les trois quarts des écoles maternelles et élémentaires et des collèges de Lille sont en ZEP ou en réseau d'éducation prioritaire, vous n'offrez toujours pas aux enfants les outils de la réussite.

Les enfants sont confrontés en masse à l'échec scolaire et pourtant vous videz les PEL des actions qui pourraient y répondre.

Vous avez pris du retard dans l'accompagnement scolaire, traînant les pieds pendant dix ans pour prendre enfin en 2002 les études surveillées en charge.

Vous ralentissez les équipes de réussite éducative car vous tergiversez à présent sur la structure juridique porteuse.

Ces équipes de réussite éducative sont pourtant totalement financées par l'Etat. Excusez du peu, 7 672 500 € pour 7 équipes d'ici 2007.

Cette mesure gouvernementale devrait trouver un écho sur la ville et une complémentarité d'efficacité avec des mesures multiples et variées, censées répondre à l'échec scolaire.

Eh bien non, sur le 1 M€ de dépenses nouvelles que met la Ville sur le PEG, seuls 13,6% sont utilisés à la lutte contre l'échec scolaire.

Dans ces quatre nouveaux PEL, et pour lutter contre l'échec scolaire, vous faites toujours l'impasse d'un indispensable travail avec les équipes éducatives et notamment avec les enseignants. Vous misez essentiellement sur le travail avec les éducateurs.

Sur le quartier du Faubourg de Béthune, mais ce n'est qu'un exemple, alors que chacun de nous connaît les difficultés extrêmes rencontrées par les enfants face à l'échec scolaire, quels types d'actions allez-vous développer pour y remédier ?

Je vous lis : « un centre de loisirs sans hébergement, un atelier de danses orientales, un atelier de hip-hop. »

Non, Madame le Maire, vous ne répondez pas à l'échec scolaire en développant ces activités.

Sur le plan lecture à présent, certes, il y a deux trois ateliers lecture mais quid des 30 bibliothèques centres documentaires dans les écoles que vous nous aviez annoncés en lançant le PEG ?

Quid depuis le 2 mai 2005 de votre diagnostic précis de l'existant et des besoins en matière de BCD ?

Quid du comité de pilotage qui devait décider des implantations dès le 3 mai 2005 matin ?

Nous sommes le 3 juillet 2006, il n'y a aucun comité de pilotage. Vous naviguez à vue et vous ne savez toujours pas où implanter ces 30 BCD.

Parlons maintenant du partenariat et de la communication.

Il faut des parents partenaires. Non seulement vous occulter le partenariat avec les enseignants des écoles publiques et privées mais en plus vous n'utilisez pas l'école comme le biais pour le bâtir, via notamment les projets d'écoles.

Il faut aussi des enseignants partenaires. Vous oubliez dans ces PEL le partenariat entre l'Education Nationale et les structures éducatives. Pour exemple, sur le quartier Saint-Maurice où 2 actions seulement sur 52 le visent.

Et que dire de la communication entre la Ville et les équipes éducatives ?

Où est votre engagement ?

C'est le cas pour l'opération Pédibus pour laquelle les enseignants ont bien du mal à trouver l'interlocuteur qui leur permettrait de remonter les souhaits et demandes des parents.

C'est le cas des Conseillers pédagogiques en EPS qui doivent attendre parfois un an et demi pour rencontrer l'Adjointe aux Sports.

Parlons aussi de l'amélioration de l'encadrement en restauration scolaire.

Vous tournez toujours le dos aux enseignants en ayant recours massivement à des intervenants professionnels.

Conséquence, il y a quelques semaines encore, dans le quartier du Centre, 8 enfants sont partis d'un restaurant scolaire et se sont retrouvés dans la rue durant le temps de la restauration sans qu'aucun animateur ne le remarque. Sur l'équipe encadrant près de 180 enfants, et alors qu'il y a un déplacement entre l'école et le restaurant, 4 animateurs présents au lieu des 12 affectés normalement. L'animateur principal, seul enseignant, était absent ce jour-là et vous le saviez.

Les parents inquiets et excédés à juste titre sont 170 à signer une pétition qu'ils vous ont adressée, Madame le Maire, exigeant de remédier rapidement au problème.

Hélas, cette situation n'est pas unique sur la ville. Depuis 1995, je n'ai de cesse de vous le dire, vous devez prendre en compte sérieusement ce problème de l'encadrement. Les absences non remplacées, le trop peu d'enseignants mal rémunérés, le turn-over et la qualification des vacataires sont à la source de ces situations dangereuses pour nos enfants.

Mais ce n'est pas le seul problème.

Le choix de vacataires peu formés, peu qualifiés, entraîne à présent la Ville dans des litiges portés devant les tribunaux administratifs, litiges liés aux licenciements de ces personnes.

La Ville, pour éviter ces déboires, en est amenée à conclure des accords transactionnels avec les intéressés.

Nous refusons ces arrangements et nous voterons contre la délibération 06-590 dans le dossier de Monsieur FREMAUX qui illustre à l'évidence le manque de rigueur et de prévoyance dont fait preuve la Ville quant au recrutement et à la qualification des intervenants en restauration scolaire.

Parlons enfin...

Madame le Maire.- Cela fait 8 minutes, vous aviez 5 minutes...

Madame BAERT.- J'ai bientôt terminé.

Vous l'avez admis vous-même, Monsieur KANNER, le 2 mai 2005 en Commission, et je vous lis : « Je pense que nous ne sommes pas allés assez loin en matière d'évaluation. »

Mais le problème est que, après l'avoir dit et reconnu, il vous faut à présent mettre cette évaluation en place. Or, voici quatre nouveaux PEL et toujours rien sur les critères.

On part à l'aveuglette, on n'a aucune idée du résultat final.

En persistant dans votre logique, vous faites fausse route et nous ne vous suivrons pas sur cette voie.

Merci, Madame le Maire, mes chers collègues, nous nous abstiendrons donc sur ces dossiers.

Madame le Maire.- Madame BAERT, je crois que c'est la première fois que je le dis, tout ce qui est excessif est insignifiant.

Comment pouvez-vous parler des salaires insuffisants des instituteurs alors que c'est le Gouvernement qui les fixe ?

Comment pouvez-vous dire que nous n'avons mis en place les études surveillées il n'y a que deux ans parce que le Gouvernement a arrêté de les payer ?

Comment pouvez-vous dire qu'il n'y a pas de comité de diagnostic alors que nous en avons déjà passé six en Conseil ?

Que dites-vous du plan musique ?

Du plan lecture qui va être adopté à la rentrée ?

Très franchement, là, j'ai compris pourquoi vous parliez faiblement parce que, vous-même, vous n'étiez pas convaincue et que c'était tellement gros, alors là, vraiment tellement gros, que ce n'était pas audible.

Enfin, je laisse Patrick KANNER répondre.

Monsieur KANNER.- Madame le Maire, mes chers collègues, Madame BAERT nous a fait un tableau cauchemardesque, apocalyptique, de tous nos groupes scolaires.

Si j'étais parent d'élève - je ne le suis plus- je fuirais la ville de Lille.

Madame BAERT, enfin, vous n'êtes pas raisonnable. J'ai envie de dire que vous me désespérez, de Commission en Commission et de Conseil Municipal en Conseil Municipal.

Je peux vous dire que la satisfaction des parents est manifeste et que, à chaque fois que nous les recevons, même si, bien sûr, il peut se produire des difficultés, nous trouvons avec les parents, avec le corps enseignant, des solutions.

Quand vous me lancez à la figure et à la figure de la Majorité le fait que nous n'aurions pas mobilisé nos équipes pour rentrer dans le dispositif des équipes de réussite éducative, Madame KLEIN, m'a fait récemment savoir qu'elle considérait que Lille était un exemple à suivre sur le département du Nord. Madame KLEIN est la nouvelle Préfète en charge de la Cohésion Sociale qui est notamment là pour veiller à ce que les lois de votre Gouvernement soient bien appliquées.

Je vous le dis, les équipes de réussite éducative, nous y souscrivons même si, au passage, vous avez oublié de noter que Monsieur Walid HANNA a perdu une partie de ses crédits Politique de la Ville pour financer ces mêmes équipes de réussite éducative. Votre mémoire, manifestement, est un peu sélective.

Madame BAERT, pour entrer dans le détail de ces quatre délibérations, tout d'abord, nous respectons nos engagements. Nous avons dit qu'il y aurait une déclinaison territoriale du Projet éducatif global. Nous n'y sommes pas encore totalement, il reste encore deux PEL qui passeront au prochain Conseil Municipal.

Il est vrai que j'aurais préféré les passer tous avant l'été mais ce sont des dossiers difficiles dans le sens où nous avons un diagnostic partagé comme on dit aujourd'hui avec les parents, le corps enseignant, qu'il faut solliciter le Conseil de quartier, les commissions thématiques des Conseils de quartiers. Tous mes collègues ici Présidents de Conseils de quartiers savent que je suis venu au moins une fois pour ne pas dire deux fois bien souvent présenter le travail qui était en cours. Les Conseils de quartiers ont validé ces Projets Educatifs Locaux.

D'ailleurs, vous êtes un peu —excusez-moi— insultante vis-à-vis du travail des Conseillers de quartiers qui, quelque part, voient là aboutir leurs réflexions et vous les balayez d'un revers de main avec des arguments particulièrement excessifs; Madame AUBRY l'a rappelé il y a quelques instants.

Pour nous, c'est une feuille de route. Nous avons dit ce que nous ferions et nous faisons ce que nous avons dit. Je vais vous en donner quelques exemples.

D'ailleurs, si vous avez bien lu les délibérations de ce soir et pas uniquement les miennes, mais j'en suis honoré, vous auriez remarqué que, outre la tarification qui vient d'être votée, nous ouvrons une cyber base avec Madame CAPON sur l'école Lakanal à Fives et que nous allons passer une convention avec la Caisse des Ecoles pour la mise en place des équipes de réussite éducative, toujours dans les dossiers de Madame CAPON.

Tout ceci se faisant naturellement avec un partenariat de l'ensemble des équipes enseignantes et je vous mets au défi de me donner le nom d'un enseignant qui n'aurait pas été associé à l'élaboration des PEL qui sont soumis aujourd'hui au vote du Conseil Municipal.

En terme de bilan, Madame BAERT, les actions sont concrètes et se font jour systématiquement de manière de plus en plus nombreuse.

Le plan musique, qualifié d'unique en France, il l'est. Madame CULLEN l'a déjà évoqué à plusieurs reprises dans cette enceinte. Les témoignages des parents et des enseignants de l'impact des activités sur les enfants sont incontestables.

Le plan lecture. Les engagements ont été pris. Nous allons recruter des assistants bibliothécaires, je l'ai dit en Commission.

Dès la rentrée, 150 000 € d'ouvrages de littérature jeunesse seront achetés pour l'ensemble de nos écoles.

La signature d'un CLEA, Contrat Local d'Education Artistique, apporte une reconnaissance à nos projets. Cela a été fait il y a une dizaine de jours par Madame Martine AUBRY sur le quartier de Moulins.

Le plan sportif avec l'ensemble des équipements qui vont avec.

Les cyber bases. Je l'ai évoqué, une créée à Desbordes-Valmore, la prochaine à Lakanal-Campan.

Et puis, comme par hasard, Madame BAERT, vous qui m'aviez un peu accroché lors d'un récent Conseil municipal sur la santé, vous oubliez d'évoquer les questions de santé qui sont intégrées aujourd'hui, non pas à votre demande mais parce qu'elles ont été programmées dans l'ensemble des PEL, ainsi que le développement durable et l'environnement.

Les structures périscolaires, vous les passez aussi à la trappe. 8 nouvelles structures ont été ouvertes à la rentrée 2005-2006. 4 nouvelles sont programmées à la rentrée prochaine.

Tout cela, n'est-ce pas du bilan positif, Madame, pour les enseignants, pour les parents et bien sûr pour les élèves ?

Je n'oublie pas le renouvellement total de l'ensemble du mobilier périscolaire ainsi qu'une question administrative non négligeable, le dossier familial unique pour faciliter l'accès à ces services des parents.

Le Contrat Temps Libre va être à nouveau signé avec la CAF.

En conclusion, Madame BAERT, à notre solidarité, vous opposez l'apprentissage à 14 ans et la baisse des crédits pour les contrats éducatifs locaux ou pour l'ARVEJ.

A notre progrès social, vous supprimez les allocations familiales pour les familles qui ne vous plaisent pas dans votre modèle d'ordre social.

A notre volonté d'équité, vous liquidez les aides éducateurs.

A notre souci de modernisation, vous voulez faire des Maires des délateurs dans le cadre du projet de loi Sarkozy.

Vous êtes, Madame BAERT, avec ceux qui vous entourent dans ce vote ce soir, vous êtes au populisme ce que nous sommes au progrès social. Je préfère nettement notre place.

Je vous remercie.

(applaudissements)

Madame le Maire. - Je mets aux voix les délibérations n s 497, 498, 499 et 596.

Qui vote pour : les Groupes de la Majorité

Qui vote contre : Néant

Abstention : les Groupes UPL et Front national

Merci beaucoup.

Adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés.

Madame le Maire - Je donne la parole à Madame ESCANDE pour nous faire le point sur les événements commémoratifs de 1936.

Chemise n° 6

ETAT CIVIL - CIMETIERES

Rapporteur : Madame ESCANDE
Conseillère Municipale déléguée

Merci, Madame le Maire.

Je vais essayer d'être brève étant donné l'heure tardive. Aussi, je ne citerai pas toutes les manifestations qui ont eu lieu, je mettrai plutôt l'accent sur quelques temps forts.

Il y a 70 ans, à Lille comme dans tout le pays, les habitants ont vécu une période exceptionnelle de l'histoire sociale, culturelle et politique. Les Lillois sont descendus dans les rues pour revendiquer la semaine de 40 heures mais aussi le droit aux congés payés.

Une véritable révolution culturelle et éducative a résulté des revendications ouvrières qui a modifié profondément le mode de vie de nos parents.

La Ville de Lille a souhaité célébrer les temps forts du Front Populaire et des avancées sociales de 1936 en offrant aux habitants un vaste programme de festivités qui les a replongés dans l'atmosphère de l'époque.

Depuis le mois d'avril - et jusqu'à la mi-juillet- les Lillois ont pu participer à de nombreuses manifestations très diverses, expositions, bals musette, conférences, trains de plaisir. Manifestations dont vous avez eu le détail dans la plaquette qui a été éditée et largement diffusée.

Manifestations festives rappelant que cette période qui a transformé le mode de vie de nos parents a été un grand moment de solidarité et de joie populaire.

Je ne vais pas ici toutes les citer, je voudrais simplement en souligner quelques-unes.

D'abord, l'exposition qui a lancé le programme.

Elle a eu lieu à l'Hôtel de Ville, ici même, mais elle va aussi tourner dans les quartiers. Lille-Sud a été le premier quartier à l'accueillir la semaine dernière. Elle va ensuite aussi aller dans les autres quartiers.

Les guinguettes et les bals populaires, à l'Hôtel de Ville et à Fives notamment.

Le dimanche 28 mai a été une grande journée sur le site de l'usine de Fives qui est un haut lieu des luttes ouvrières de 1936. Ce sont les travailleurs de l'usine de Fives qui ont lancé la grève le 2 juin.

Guinguettes, spectacle théâtral et musical, lecture proposée par le Théâtre de la Découverte, visite historique de l'usine dans un petit train et d'autres manifestations s'y sont succédé toute la journée et ont connu un grand succès.

Le 11 juin, la Ville s'est associée au Secours Populaire pour permettre aux familles de nos quartiers de prendre le « train de plaisir » qui était aussi symbolique de l'année 1936 et qui les a amenées à Malo.

500 personnes, issues de nos quartiers, ont passé une journée à la mer. Il y en avait 800 en tout, les 300 autres ont été amenées par le Secours Populaire.

C'était une journée conviviale, avec un départ en musique à la gare, un accueil chaleureux à Dunkerque par la Municipalité et par nos géants qui avaient fait le voyage et qui nous attendaient là-bas.

Un pique-nique sur la plage qui a été pris en charge par la Ville, un petit cadeau aux participants, un sac de plage qui contenait une serviette de plage, des casquettes, des ballons, tout ce qui était ludique.

Au retour, des groupes musicaux les attendaient en gare pour les accompagner jusqu'aux bus.

Il faut noter que certaines familles ont vu la mer pour la première fois à l'occasion de cette journée.

Si les congés payés se sont développés depuis 1936, 70 ans plus tard, le droit aux vacances pour tous reste une revendication d'actualité.

Certaines familles, à Lille Sud par exemple, n'avaient jamais participé même aux voyages qui sont organisés par la Ville, tout simplement parce que ces gens n'osaient pas faire la démarche. Le fait d'avoir participé à cette journée a constitué un déclic pour eux, ils se feront inscrire désormais aux voyages de la Ville et ils pourront ainsi faire quelques sorties supplémentaires pendant l'été.

Autre temps fort, le festival des 400 Clous qui a proposé spectacles de théâtre de rue, concerts, danses et arts plastiques, pendant tout un week-end dans le parc de la Citadelle.

Il y a eu aussi un voyage au Val Joly organisé par la Fédération Léo Lagrange auquel Lille a été associée bien entendu.

Il y aurait bien d'autres choses à dire mais je ne tiens pas à dépasser mon temps de parole. Je ne sais pas si j'en ai un mais je m'en suis octroyé un, raisonnablement.

Je vous invite simplement tous, le Conseil bien sûr mais, au-delà, tous les Lillois, à assister nombreux aux festivités du 14 juillet qui seront elles aussi placées sous le signe de 1936, avec le traditionnel concert de l'Harmonie Municipale qui aura lieu au Jardin Vauban comme d'habitude mais où il y aura dans le répertoire une petite note « 1936 ».

Avec aussi un pique-nique géant sur le mail de l'Esplanade qui permettra d'attendre, d'une manière agréable, le feu d'artifice qui est un véritable spectacle pyrotechnique et musical sur le thème de 1936 et des congés payés.

Après tout cela, nous partirons nous-mêmes en vacances et nous retrouverons l'année 1936 avec les Journées du Patrimoine qui auront lieu les 16 et 17 septembre. Dominique PLANCKE et Catherine CULLEN ont choisi de faire de 1936 un axe central de ces journées du patrimoine et je les en remercie.

Je terminerai simplement en saluant mes collègues Bernard CHARLES et Dominique PLANCKE qui ont travaillé sur le projet pendant de longues semaines.

Je remercie également tous les partenaires qui se sont associés tels que les organisations syndicales, les associations, des sociologues, des universitaires et d'autres que j'oublie certainement, et les habitants qui se sont enthousiasmés pour le projet et qui ont enrichi la mémoire collective par leurs témoignages vivants et par l'apport de leurs archives personnelles qu'ils ont bien voulu nous confier.

Je remercie les services de la Ville qui ont pris tous les contacts nécessaires avec les partenaires qui ont contribué à la réflexion et qui ont assuré la coordination logistique sous la houlette de Floriane GABRIELS qui a fourni un travail important, logistique qui a permis le succès de ces manifestations.

Ce succès, je me permets de le dédier à nos parents ou grands-parents –les parents en ce qui me concerne, les grands-parents pour ceux qui sont plus jeunes- qui se sont battus pour que la vie quotidienne soit plus belle.

Je le dédie aussi à nos enfants qui, eux, ne doivent pas oublier le passé et qui doivent rester vigilants pour que l'héritage de 1936 ne soit pas perdu.

Je vous remercie de votre attention.

(applaudissements)

Madame le Maire. - Je remercie beaucoup Jeannine ESCANDE à la fois pour son intervention et surtout pour le travail qu'elle a entrepris avec Dominique PLANCKE et Bernard CHARLES sur 1936.

Nous n'avons pas à voter, c'était une information du Conseil.

06/466 – Union des Professionnels du Pôle Funéraire Public - Adhésion de la Ville de Lille.

Adopté.

Madame le Maire - Je passe la parole à Marie-Thérèse ROUGERIE pour un très beau projet là aussi qui est celui de la Maison des Associations.

Chemise n° 7

MAISON DES ASSOCIATIONS

Rapporteur : Madame ROUGERIE
Conseillère Municipale déléguée

06/470 – Création de la Maison des Associations - Approbation du projet.

Madame le Maire, mes chers collègues, la délibération que j'ai l'honneur et surtout le plaisir de vous présenter ce soir permettra la concrétisation d'un engagement auquel, Madame le Maire, vous êtes particulièrement attachée, la création à Lille d'une Maison des Associations.

Depuis plusieurs années, la Municipalité a multiplié les actions en faveur des associations.

Après la création d'un point d'accueil et de soutien à la vie associative, puis d'un Bureau du bénévolat en liaison avec France Bénévolat, nous avons instauré des aides au démarrage pour les jeunes associations, des formations gratuites pour les bénévoles, des aides financières et matérielles.

La création d'une Maison des Associations est un souhait exprimé par les associations depuis longtemps et certaines d'entre elles s'impatientsaient légitimement.

Si nous avons tardé à répondre à leur souhaits c'est que nous étions très exigeants. Nous recherchions un cadre chaleureux, digne d'elles, une vraie maison au cœur de la ville.

Nous avons enfin trouvé ce lieu. Il s'agit de deux maisons anciennes situées aux 72 et 74 rue Royale, séparées au rez-de-chaussée par un grand porche donnant sur une cour classée et communicantes sur deux étages dont je vous propose l'acquisition par l'adoption de cette délibération.

Une surface utile de près de 500 m² permettra de mettre à la disposition des associations jusqu'à 22 heures, du lundi au samedi compris, six salles de réunion de capacités variables, où elles pourront tenir leurs Assemblées Générales et leurs Conseils d'Administration, et dix bureaux de passage pour y travailler, mettre au point des projets, en bénéficiant, si elles le souhaitent, d'une aide administrative.

Elles pourront également y domicilier leur siège social et y avoir une domiciliation postale et auront à leur disposition un centre de documentation, avec salle de lecture et une plateforme multimédia.

Est également prévue une salle de convivialité où elles pourront se rencontrer autour d'un café pour échanger des idées, voire monter des projets en commun que nous aiderons à réaliser.

Nous avons réfléchi à ce que pourrait être la future Maison des Associations. Nous avons tracé des pistes et, bien entendu, c'est un projet que nous mènerons de concert avec le monde associatif.

Le Bureau du Conseil Communal de Concertation s'est déjà réjoui de cette création qui correspond à une forte attente.

Nous souhaitons très vivement établir une collaboration dans la complémentarité avec des organismes existants. Je pense notamment à la Maison de la Nature et de l'Environnement devenue depuis peu la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités.

Dès ce mercredi 5 juillet, nous rencontrons les associations membres du Conseil Communal de Concertation qui va constituer un groupe de travail pour formuler des propositions sous forme d'avis.

Dès la rentrée, parallèlement aux travaux qui seront entrepris, notamment pour rendre les lieux accessibles aux handicapés, je compte multiplier les contacts avec le monde associatif dans sa diversité, sans oublier les jeunes associations en émergence qui seront les premières bénéficiaires de la future maison.

Ces échanges nous permettront d'avoir un projet qui réponde totalement aux attentes de ses futurs utilisateurs.

Je vous donne donc rendez-vous à l'automne 2007 pour fêter tous ensemble ce nouveau lieu de service mais aussi de rencontre qui doit renforcer encore la vie associative lilloise.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Je crois que nous pouvons tous être heureux, et notamment Marie-Thérèse ROUGERIE qui portait ce projet. C'est l'occasion pour moi de vous dire que c'est une opportunité à deux égards.

D'abord, Marie-Thérèse l'a dit, le lieu retenu. Je rappelle que cette Maison des Associations ne sera pas un lieu où il y aura des associations en permanence, mais ce sera un peu la maison commune des associations avec une banque de données, une bibliothèque, des représentants de ceux qui peuvent aider à créer des associations, des bénévoles. Ces locaux seront aussi mis à la disposition des associations pour tenir les Assemblées Générales, les permanences, etc.

C'est une double opportunité parce que ce lieu est central.

Sa beauté. Je pense qu'on doit bien un lieu prestigieux pour les associations.

Et je dois dire aussi son prix, que nous devons à la Banque de France qui, actuellement, se libère d'une partie de son patrimoine et qui m'avait écrit en disant qu'ils étaient prêts à vendre à un prix qui n'était pas le prix du marché dès lors qu'il y avait un projet social pour la Ville.

Je tiens à le dire car nous sommes là au cœur du quartier le plus prestigieux de Lille.

Il y a environ 700 m², à 1.200 €/m², vous voyez qu'on est vraiment très en-deçà du coût du marché.

Je voulais le dire parce que si SFR, par exemple, faisait la même chose, on serait très heureux. La Banque de France est un bel exemple, j'espère qu'il fera des petits parmi les organismes publics qui seront amenés à se délester d'une partie de leur patrimoine.

Je remercie donc Marie-Thérèse ROUGERIE de porter ce très beau projet avec les associations et avec le Conseil Communal de Concertation, qui joue un rôle très important auprès de nous, pour monter cette maison.

Monsieur RICHIR.

Monsieur RICHIR.- Nous allons voter cette délibération, mais je dois vous dire que nous allons la voter sans enthousiasme excessif parce que nous ne partageons pas tout à fait la même analyse sur le bien-fondé du lieu. Je vais dire assez rapidement pourquoi.

Tout d'abord, nous sommes heureux de voir enfin aboutir ce serpent de mer parce que je pense, de mémoire, que l'idée de la Maison des Associations est apparue ici il y a douze ou quinze ans, peu de temps après qu'on ait fermé les locaux de la rue Patou, qui ressemblaient assez fort à ceux qui nous sont montrés ce soir, en raison de l'insalubrité, du côté mal-commode de ce lieu et de ses difficultés d'accessibilité en transport en commun.

Les noms de plusieurs sites ont ensuite circulé, on avait évoqué la maternité Malpart où, à côté de l'Auberge de Jeunesse, il devait y avoir une Maison des Associations. Puis, le projet a disparu.

On avait évoqué aussi pendant un temps le pavillon Victor Olivier qui était remarquablement situé, lieu qu'on a d'ailleurs vu se dégrader au fil des années, pour devenir une véritable honte. Je signale que le Conseil Régional, qui l'a vendu à la promotion privée pour faire une résidence d'étudiants, est en train de financer pour 400.000 € la pollution au pyralène due à la vandalisation du transformateur...

Madame le Maire.- Il n'y a pas de pollution au pyralène à cet endroit-là. Je vous rassure tout de suite. Si on peut revenir au sujet...

Monsieur RICHIR.- La Commission permanente du Conseil Régional a voté il y a trois semaines la dépollution du site.

Madame le Maire.- Je vous parle de la Maison des Associations. Si on peut revenir au sujet.

Monsieur RICHIR.- A l'époque où on avait envisagé cette solution, il n'était pas encore vandalisé et le sol pas encore pollué.

Nous revenons aujourd'hui à ce lieu qui, objectivement, ne nous paraît pas être un lieu adapté. Nous le connaissons un peu. La maison est belle, c'est certain, mais quand on regarde les Maisons des Associations qui existent en France, le cahier des charges prévoit souvent un amphithéâtre ou un lieu de réunion de 100-150 places, une cafétéria, une salle polyvalente, un lieu de reprographie, et surtout une implantation tout près des transports en commun.

Encore une fois, on peut constater que, parfois, la pratique ne suit pas les discours. Il est clair qu'une Maison des Associations doit être à proximité du Métro qui est, par excellence, le moyen de grande accessibilité. C'est d'ailleurs en cela qu'on aurait aimé voir la Maison des Associations au Pavillon Victor Olivier.

Donc, cette maison va se faire à cet endroit-là. Le coût des travaux va être relativement élevé et vous allez au-devant de contraintes difficiles en matière d'aménagement du site, en secteur sauvegardé de surcroît.

Alors, ces difficultés, vous les assumerez, c'est votre rôle de Majorité.

Nous, nous soutiendrons le principe de la Maison des Associations. Nous ne nous sentons pas capables de voter contre parce que nous sommes favorables à l'idée, mais nous pensons que c'est une occasion ratée de chercher un autre lieu. C'est dommage.

Ceci étant, je me permets de dire que c'est exactement ce type de lieu que nous avons quitté il y a quinze ans, rue Patou, en raison de son côté mal-commode et mal desservi par les transports en commun. Il faut croire que l'histoire est une suite de recommencements. C'est dommage.

Ceci étant nous voterons pour cette Maison des Associations parce que nous croyons à la vie associative.

Madame le Maire.- Je dirai que le problème de l'accessibilité a été une des questions que nous nous sommes posée, voire la seule. Pour le reste, vous connaissez les lieux, Monsieur RICHIR, donc je ne vais pas parler pour vous, nous y sommes allés, nous y sommes aussi allés avec des membres du Conseil communal de concertation, et non seulement c'est en parfait état, mais c'est aussi parfaitement adaptable puisqu'il y a des très grandes salles dans lesquelles on peut faire des assemblées générales et que de nombreux bureaux sont déjà aménagés. Donc, ces deux maisons qui ont été réunies sont aussi un très beau lieu d'accueil pour les associations.

Nous ne sommes pas là en train de créer une pépinière d'associations. C'est un lieu qui sera un lieu ressource. Ceux qui vont venir tous les jours seront les quelques salariés permanents. Pour les autres, ce sera un bénévole qui viendra pour être mis en contact avec une association. Ce sera un usager qui cherche une association qui peut lui rendre un service, et qui pourra se brancher sur Internet. Ce sera une association qui viendra une ou deux fois par an pour tenir son Bureau.

Il ne s'agit pas de venir tous les jours dans cette Maison des Associations qui, encore une fois, est un lieu ressource.

Donc, cette question ne nous a pas échappé. Je dirais même que, pour moi, cela a été la question essentielle, mais j'entends ceux qui portent ce projet, donc notamment les associations et le Bureau du Conseil Communal de Concertation.

Il est très difficile de trouver en centre-ville un lieu qui soit un beau lieu et qui soit un lieu que l'on puisse mettre à disposition des associations. Nous avons là une chance extraordinaire. Il y a le parking de la Citadelle tout près, il y a la ligne 3 avec le bus qui passe rue Royale, et la ligne à haut niveau de service avec un arrêt à la Citadelle, dont on est à 5 minutes à pied.

Certes, il n'y a pas un métro devant, mais je pense qu'on n'est quand même pas dans l'inaccessibilité, même si j'aurais préféré être au pied d'un métro. Nous avons beaucoup cherché, et je fais confiance à Marie-Thérèse ROUGERIE qui est en lien direct avec ces associations qui ont toutes été enthousiastes en voyant le lieu.

Nous avons donc là un lieu dans des conditions très favorables pour la Ville et que nous ne pouvions pas imaginer en cœur de ville.

Je mets au vote cette délibération.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui s'abstient : le Groupe Front National

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Madame le Maire - Vous avez aussi un vote séparé sur la délibération 467 dans le dossier de Madame ROUGERIE.

PROJETS ASSOCIATIFS

06/467 - Projets Associatifs - Subventions à quatre associations - Aide au démarrage.

Monsieur BERNARD.- Oui, Madame le Maire. C'est sur la Gay Pride. Nous votons contre.

Madame le Maire.- Bien.

Adopté à la majorité, le Groupe Front National votant contre.

06/468 - Projets Associatifs - Boulevard des Associations 2006 - Subvention à l'association Lille Sans Fil.

Adopté.

06/469 - Projets Associatifs - Subvention à France Bénévolat Centre de Lille.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, Madame ROUGERIE ne prenant pas part au vote.

Madame le Maire - Je passe la parole à Madame DEMESSINE sur la Charte des piscines.

Chemise n° 8

SPORT

Rapporteur : Madame DEMESSINE
Adjointe au Maire

06/473 – Piscines - Fonds de concours de Lille Métropole Communauté Urbaine - Ratification d'une charte et d'une convention - Admission en recettes.

06/477 – Lille Métropole Basket Clubs - Attribution d'une subvention exceptionnelle.

Quelques mots, Madame le Maire, à propos de la délibération qui acte l'engagement de la Communauté Urbaine avec notre Ville à propos de l'important dossier des piscines.

Il est proposé ce soir de ratifier la charte qui nous unit au réseau des piscines de la métropole, que j'ai l'honneur par ailleurs d'animer en tant que vice-Présidente chargée des équipements sportifs.

Ce réseau vient d'être finalisé au dernier Conseil communautaire vendredi dernier, avec la création de la piscine des Weppes et celle de Tourcoing.

L'objectif visé par le réseau de piscines est de permettre à tous les enfants de la métropole d'accéder à l'apprentissage de la natation dans le cadre de leur scolarité. Tous les cycles sont concernés, maternelles, primaires, collégiens et lycéens.

Pour ce qui concerne la Ville de Lille, celles d'Hellemmes et de Lomme, plus de 170.000 jeunes sont concernés au travers de nos 5 piscines, celle de Marx Dormoy, celle de Lille-Sud et de Fives, celles d'Hellemmes et de Lomme.

L'objectif de ce plan décennal est de permettre la rénovation, la modernisation, l'extension, la mise aux normes de sécurité, la protection de la santé et l'économie d'énergie.

La piscine de Lille-sud sera la première à entrer dans ce dispositif puisqu'un projet de rénovation est à l'étude et devrait se concrétiser assez rapidement puisque ce projet fait partie de l'ANRU.

Les autres piscines, dans l'immédiat, seront concernées par des mises aux normes sécurité, santé, économie d'énergie.

Quant à la piscine Marx Dormoy, elle fera l'objet d'un grand projet de rénovation-extension sur lequel nous travaillons.

La Communauté accompagnera ces projets à hauteur d'une participation à 50% de l'investissement.

Le projet de Marx Dormoy, d'une autre dimension, devrait faire l'objet d'un examen particulier au regard du rôle d'équipement accessible à toute la métropole que cette piscine a joué depuis vingt-cinq ans et qu'elle continuera à jouer.

Voilà pour les investissements. C'est le premier volet de l'intervention.

Vous le savez, la charge la plus importante pour une piscine, c'est son fonctionnement, qu'il s'agisse de la consommation de l'eau, de l'énergie ou des personnels d'encadrement, selon les normes rigoureuses pour la sécurité et la qualité de l'éducation.

C'est pourquoi, pour assurer une véritable cohérence à cette démarche de réseau et d'intervention communautaire, une contribution de la Communauté pour la moitié du coût d'une entrée scolaire est mise en place, c'est-à-dire 2,50 € par entrée.

Ce qui représente pour les piscines de Lille, Lomme et Hellemmes, un apport annuel de l'ordre de 410.000 €.

Voilà, Madame le Maire, mes chers collègues, ce que je voulais préciser sur la portée de cette délibération qui apporte une pierre de plus, et non des moindres, au Projet Educatif Global.

J'en profite d'ailleurs pour dire à Madame BAERT, qui m'a personnellement mise en cause, que je n'ai pas connaissance du conseiller d'éducation dont elle a parlé, en tout cas, je n'ai pas le souvenir d'avoir tardé à le recevoir, ni même de l'avoir reçu.

Ce que je peux dire, c'est que, depuis le début du mandat, avec le Service des Sports, nous travaillons avec l'Education Nationale et la plus grande partie des actions mises en place par le Service des Sports le sont en direction des scolaires, avec les écoles et avec les enseignants.

Si vous voulez, je peux vous fournir le détail de toutes les opérations qui ont été montées en direction des écoles avec les enseignants depuis le début du mandat et le nombre d'élèves concernés.

Je disais donc une pierre de plus, preuve s'il en fallait une qu'au cœur de la politique municipale, la place des enfants nous tient particulièrement à cœur, mais cela a été dit par beaucoup dans ce Conseil.

Je vous propose, à travers cette délibération, de ratifier cette charte et la convention d'aide au fonctionnement pour les six premiers mois de l'année.

Un petit mot encore si vous le voulez bien, Madame le Maire, et là, je serai plutôt dans le registre des divertissements qui plaît beaucoup à nos collègues ce soir, à la veille des vacances.

Je voudrais dire un mot sur le basket qui fait l'objet d'une délibération pour l'attribution d'une subvention.

Comme vous avez pu le voir, nous avons et nous aurons un grand club de basket masculin dans notre ville. Le Palais Saint-Sauveur, depuis une saison, accueille le Lille Métropole Basket avec beaucoup de succès.

Succès d'audience dans le Palais Saint-Sauveur qui a joué plusieurs fois à guichets fermés.

Succès de performances. Le club vient d'accéder en Nationale 1. Il lui reste encore quelques années pour les deux étapes supplémentaires et rivaliser avec les plus grands clubs de la Pro B et de la Pro A.

Nous sommes une ville de foot, on le sait. L'attrait de la Coupe du Monde s'est encore manifesté par l'affluence record devant le grand écran samedi dernier, également avec le succès de notre équipe, le LOSC, qui ne se dément pas de saison en saison. Mais je crois que Lille peut aussi devenir une ville creuset du basket, nous en avons vraiment toute la potentialité.

Tout d'abord, avec le nombre d'étudiants dans notre ville et aussi avec un axe historique de cette discipline dans le sud de la ville, avec Lille-Sud, Fâches et Ronchin.

La vitalité de nos clubs de quartier dopés par leur équipe fanion, l'important investissement de Lille Métropole Basket dans le développement de ce sport dans les quartiers, 1000 enfants des écoles primaires -je le dis encore à votre intention, Madame BAERT- ont participé ce printemps à un challenge organisé par les entraîneurs et les joueurs, l'animation de tous nos terrains de basket de rue qui attire autant les jeunes du quartier que des basketteurs chevronnés, tout cela nous permet d'y croire.

Si j'insiste ce soir, c'est pour vous dire que, pour aller plus loin, nous devons porter tous ensemble l'ambition de notre club. En un mot, venez les découvrir et les supporter comme le font Madame le Maire et Monsieur le Premier Adjoint. A ce titre, il y aura un bel événement le 5 septembre prochain, à l'occasion des préparatifs des championnats, le BCM de Gravelines, qui est un grand club, doit rencontrer le club des Spirous de Charleroi. Signe de reconnaissance de notre nouvelle dynamique, il a choisi de jouer ce match au Palais Saint-Sauveur. Et notre club, le BCM jouera en levée de rideau.

Voilà ce que je voulais vous dire, comment la culture basket, prometteuse et attractive pour notre jeunesse, est en train de pénétrer notre ville. Nous ne pouvons que l'encourager.

Madame le Maire. - Absolument.

On peut applaudir notre grande équipe de basket.

(applaudissements)

Et nous féliciter de la charte des piscines.

Je mets ces deux délibérations aux voix.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Je vous remercie.

Adoptés.

06/471 – Exploitation d'appareils de distribution automatique de denrées et de boissons dans divers équipements sportifs - 2ème avenant.

06/472 – Courses de la Braderie - Edition 2006 - Attribution de subventions exceptionnelles et d'organisation de manifestations

06/474 – Convention et règlement d'utilisation des installations sportives municipales.

06/475 – Diverses associations sportives - Versement de subventions – Avenants.

06/476 – Extension et restructuration des équipements sportifs du quartier du Faubourg de Béthune - Mission de programmiste.

06/591 – Halle de glisse - Marché portant sur les missions d'Ordonnancement - Pilotage et Coordination - Avenant n° 1.

Adoptés.

Madame le Maire - Quelques mots, Monsieur FLEJSZEROWICZ, sur la délibération n° 491.

Chemise n° 13

**ECONOMIE D'EAU ET PLACE DE
L'EAU DANS LA VILLE**

Rapporteur : Monsieur FLEJSZEROWICZ
Conseiller Municipal délégué

06/490 – Campagne de sensibilisation auprès des nouveaux habitants à la consommation d'eau potable - Demande de subvention.

Adopté.

06/491 – Aide à l'installation de systèmes de récupération d'eau pluviale à destination des Lillois.

Madame le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs, la question de la ressource en eau est un des grands enjeux environnementaux actuels et futurs.

Pour la région, le bilan pluviométrique de la période qui est important pour la recharge des nappes phréatiques, à savoir d'octobre à mars, a été déficitaire cette année de 20 à 40% par rapport à la normale.

Certes, depuis, la situation s'est améliorée, mais un état de vigilance a quand même été décrété dans certains secteurs de notre région.

Depuis plusieurs années, les épisodes de sécheresse entraînent des inquiétudes sur l'état de la ressource, d'autant plus que les prélèvements s'accroissent constamment.

La Ville de Lille, dans le cadre de son Agenda 21, a placé les économies d'eau comme l'une de ses priorités, avec en particulier une gestion de l'eau plus rationnelle et l'intégration de la réflexion sur les économies d'eau potable dès la conception des projets.

La Ville se veut donc exemplaire dans ce domaine, en particulier par l'intégration de la haute qualité environnementale dans ses différents projets, comme le Grand Projet de Renouveau Urbain des Rives de la Haute Deûle, mais cela passe aussi par le développement de l'utilisation de l'eau industrielle qui est pompée dans la nappe souterraine et non potabilisée et par des mesures incitatives en particulier économiques en direction des consommateurs afin de les responsabiliser vis-à-vis de la ressource.

L'objet de cette délibération est donc de débloquer les pratiques de récupération des eaux pluviales qui sont une des solutions pour économiser l'eau potable. Solution qui est d'ailleurs largement présente dans certains pays, comme l'Allemagne, mais qui se développe aussi largement dans un pays dont on a parlé tout à l'heure, à savoir l'Inde.

C'est pour cela qu'a été créée une prime de 80 €/m³ qui vise à inciter les Lillois à installer des cuves de récupération d'eau de pluie, ce qui permet d'avoir une alternative à la consommation d'eau potable pour les usages d'arrosage, sanitaire ou pour les lave-linge, mais aussi de soulager les réseaux d'assainissement lors d'épisodes pluvieux importants, avec le rôle de rétention d'eau que jouent les citernes.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Je mets aux voix cette délibération.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Merci.

Adopté.

Madame le Maire - Il y a une intervention de Monsieur BERNARD sur le dossier de Monsieur VICOT.

Chemise n° 32

PUBLICITE

Rapporteur : Monsieur VICOT
Adjoint au Maire

06/589 – Autorisation de signature du Protocole d'accord entre la Ville et la Société JC Decaux Mobilier Urbain.

Monsieur BERNARD.- Madame le Maire, je souhaite intervenir sur cette délibération puisqu'il s'agit d'un protocole d'accord entre la Ville et la société Decaux concernant le mobilier urbain.

J'avoue qu'au bout de 2 conventions, 6 avenants, plus on avance, moins on voit clair.

La première convention date de 1972, convention pour trente ans, censée organiser les relations entre la Ville et la société Decaux.

Depuis le 31 décembre 2003, c'est-à-dire depuis plus de deux ans et demi, la société Decaux est occupante sans titre puisqu'elle exploite tout le réseau de mobilier urbain alors que les contrats sont arrivés à échéance.

Je trouve cette situation pour le moins étonnante, d'autant que s'il s'agissait d'un ou deux mois, on aurait pu en imputer la responsabilité au lancement des procédures d'appel d'offres, mais passé les deux ans, on s'inquiète... surtout quand on voit la prolifération anarchique des panneaux aux entrées de ville, les enseignes lumineuses coûteuses alors que la Ville, dans le même temps, ne cesse de vanter les mérites du HQE, de la haute qualité environnementale.

Vous aviez la possibilité, Madame le Maire, de faire cesser cette occupation sans titre. La loi vous en donne d'ailleurs la possibilité puisque vous pouviez, par un arrêté municipal, faire le listing des infractions avec la réglementation en vigueur. Au coût de 75 € - puisque c'est le tarif en vigueur - à raison de 300 emplacements sur toute la ville et à raison de 900 jours depuis la cessation du contrat, nous aurions empoché l'équivalent de 20 M€.

Ce que nous propose la société Decaux pour régulariser cette occupation sans titre, sa jouissance du mobilier urbain dans la Ville, c'est 200.000 € par an alors même, nous dit-on, que les mobiliers urbains sont amortis.

J'ai donc vraiment du mal à comprendre ou plutôt je préfère ne pas savoir ce qu'il ne faut pas comprendre, surtout quand on me dit que la négociation a pris en compte les revenus de la publicité à l'heure actuelle.

Je souhaiterais que vous nous apportiez de manière la plus transparente possible les explications sur ce dossier.

Madame le Maire.- Je vais laisser répondre Roger VICOT, mais je voudrais simplement dire pour que tout le monde comprenne qu'aujourd'hui, la publicité Decaux ne nous rapporte rien, en euros. Ce sont essentiellement des apports en nature, par exemple des panneaux pour la publicité de la ville que nous ne payons pas.

Il y a eu une modification, une jurisprudence et nous avons souhaité passer d'un système de paiement si je puis dire par la gratuité de certains espaces à un système de paiement de redevance.

Nous avons donc négocié pour les deux années où la société était sans titre.

Je vous rappelle que c'est aussi la période où nous avons re-réparti ces panneaux entre la Communauté Urbaine, puisqu'il y avait aussi les bus, et la Ville de Lille. C'est pour cette raison et parce que nous n'avons pas relancé à temps à cause de ces changements et de cette répartition, que la société Decaux est restée. Simplement, nous l'avons fait payer, je crois d'ailleurs qu'il n'y a pas beaucoup de villes qui l'ont fait et on pourrait au contraire nous féliciter qu'il y ait 600.000 € qui rentrent dans les caisses de la Ville, sachant que nous avons relancé le marché en nous faisant accompagner d'un cabinet spécialisé puisque beaucoup des marchés qui ont été relancés ces dernières années ont été annulés, avec une complexité de plus en plus grande de ces problèmes.

Monsieur VICOT va vous répondre de manière précise.

Monsieur VICOT.- Rapidement, Madame le Maire, puisque vous avez apporté toutes les explications nécessaires sur le plan financier, dans la mesure où cette négociation a duré un certain nombre d'années, et dans la mesure où nous avons pris du retard sur le lancement de ce nouveau marché. Effectivement, la société Decaux nous verse à titre forfaitaire, pour l'occupation du domaine public pendant ces trois années 200.000 € par an, soit 600.000 €, qui seront versés en deux fois d'ici la fin de l'année 2006.

Sur ce que vous avez qualifié de « développement anarchique de la publicité », c'est une question à laquelle nous sommes très attentifs et très sensibles, et cela ne nous a pas échappé. Nous sommes en train de préparer la mise en place d'un nouveau règlement publicitaire dans le cadre de la Commission préfectorale qui est obligatoire pour remanier le règlement publicitaire sur le territoire de la ville. Cette Commission préfectorale est en cours de constitution, elle commencera ses travaux d'ici la fin de l'année, et nous serons évidemment très attentifs à cette place de la publicité en ville, et à cette visibilité de la publicité en ville, notamment au travers des panneaux grand format.

Madame le Maire.- J'espère que ces explications vous ont rassuré.

Monsieur BERNARD.- En partie...

Madame le Maire.- Je mets la délibération n° 589 aux voix.

Qui est pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National et de Monsieur SAVOYE

Qui vote contre : Néant

Qui s'abstient : Monsieur SAVOYE et le Groupe Front National

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

GENS DU VOYAGE

06/599 – Syndicat Mixte Gens du Voyage Lille Métropole Communauté Urbaine – Adhésion de nouvelles communes.

Adopté.

Chemise n° 19

PETITE ENFANCE

Rapporteur : Madame BOCOQUET
Adjointe au Maire

06/532 – Contrat Enfance Entreprise – Contrat de partenariat.

06/533 – Associations diverses - Actions Petite Enfance - Subvention 2006.

06/534 – Crèche Saint Sauveur - Avenant à la convention de réservation de berceaux avec le Ministère des P.T.T..

Adoptés.

06/535 – 3ème Contrat Enfance - Subventions 2006.

Madame le Maire - Ensuite, nous avons un vote séparé de l'UPL sur la délibération 535, le 3^{ème} Contrat Enfance.

Qui vote pour : les Groupes de la Majorité Municipale

Qui vote contre : Néant

Qui s'abstient : les Groupes U.P.L. et Front National

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Madame le Maire - Je donne la parole à Monsieur MUTEZ pour quelques mots.

Chemise n° 27

COMMERCE

Rapporteur : Monsieur MUTEZ
Conseiller Municipal délégué

06/574 – Plan Local d'Action pour le développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services 2003-2006 (PLA) - Axe : Pérennisation des postes des associations commerciales - Reconduction du Partenariat avec la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services (FLCAS) - Financement du poste de coordinateur, de deux agents de développement et d'animation commerciales polyvalents et du poste de Webmaster en charge de la promotion du commerce lillois - Subvention.

06/575 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services à Lille 2003-2006 - Subvention à l'Association des Commerçants de la rue d'Isly et à l'Association Wazemmes Nouvelle Aventure.

06/576 – Plan Local d'Action pour le développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services 2003-2006 - Participation financière de la Ville et des partenaires du PLA : solde de la participation de la CCILM et participation de la Chambre des Métiers et d'Artisanat du Nord - FISAC tranche 3 - Subventions à diverses associations

06/577 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales - Subvention à l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière de Lille (UMIH).

Adoptés.

06/578 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'Artisanat et des services (PLA) 2003-2006 - Axe Création, transmission, reprises, développement d'entreprises commerciales et artisanales - Volet accompagnement : mise en œuvre de prêts bonifiés à la modernisation du commerce et de l'artisanat – Convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille Métropole (CCILM).

Merci, Madame le Maire.

J'ai souhaité prendre la parole ce soir pour quelque chose qui ne va pas prendre trop de temps, je vous rassure.

Au moment où le comité de pilotage, que préside notre Premier Adjoint, s'apprête à dresser le bilan du second plan local d'action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services qui se termine en décembre prochain, et avant d'élaborer et de mettre en concertation étroite avec tous nos partenaires le prochain plan qui doit être proposé à votre vote à la fin de cette année, il m'a semblé utile de donner un coup de projecteur sur une aide aux commerçants et artisans qui a été peu utilisée, voire ignorée jusqu'à présent.

Il s'agit de la mise en œuvre de prêts à taux bonifiés intéressant la modernisation des locaux commerciaux situés en ZUS, en zone urbaine sensible. Lille-Sud et Wazemmes sont donc directement concernés.

A Lille-Sud, la Ville a porté un regard nouveau avec la mise en place du Faubourg des Modes dans la rue du Faubourg des Postes, et pour accompagner cette initiative osée et volontariste, nous proposons aux commerçants restés en place de les soutenir dans la modernisation de leurs locaux afin d'accompagner la réalisation de la voirie.

Rappelons que, pendant les travaux, nous avons décidé que les commerçants seraient dégrevés des taxes relatives à l'occupation du domaine public.

Rappelons également que la Mairie, afin d'inciter à la rénovation des façades, a triplé la prime habituellement octroyée.

En complément, nous proposons ce soir de mettre en place une opération de prêts bonifiés sur ce secteur.

Même proposition sur le quartier de Wazemmes qui vient s'ajouter au dispositif renforcé d'incitation à l'embellissement des façades et à l'amélioration de l'éclairage public, notamment dans la rue des Postes.

Les commerçants et artisans, prestataires de services, qu'ils soient indépendants ou franchisés, concernés dans ces deux quartiers - dont nous pouvons préciser le périmètre éligible - peuvent s'adresser dès maintenant à la Mairie qui œuvrera en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille-Métropole.

Tout cela traduit une grande cohérence et une vraie transversalité des politiques municipales en faveur du commerce et de l'artisanat, secteurs majeurs pour notre ville.

J'en ai terminé, mais je profite d'avoir la parole pour une information et un appel à propos de « Lille 3000 » dont on a parlé tout à l'heure.

Nous travaillons avec Madame Dany DELEVAL qui est la Présidente de l'UMIH, l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière, et avec Claude SOHET qui est le Président de la Fédération, pour une collaboration, dans le cadre de « Lille 3000 », avec une jeune styliste du Vieux-Lille qui va acheter toute la soierie des saris et des chemises pour hommes en Inde.

On va donc pouvoir proposer des saris et des chemises pour hommes aux gérants et au personnel des commerces, que ce soient des restaurants, des cafés, voire des boutiques de mode de la ville de Lille.

Dernière information, concernant la mention figurant sous ma photo apparaissant à l'écran, je ne suis pas membre du MRG, je l'ai déjà dit lors du dernier Conseil, je suis membre du PRG, Parti Radical de Gauche.

Madame le Maire.- Vous l'avez déjà dit, c'est vrai que c'est une grossière erreur, je vous prie de m'en excuser.

Monsieur MUTEZ.- Merci de bien vouloir en tenir compte.

Madame le Maire.- En tout cas, vous avez présenté deux beaux projets et on peut s'en féliciter.

Je mets cette délibération aux voix.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Je vous remercie.

Adopté.

06/579 – Union Commerciale Hôpital Militaire et Lille Centre Animations (LCA) – Avenants n° 2 aux conventions 2006.

Adopté.

Chemise n° 22

ANIMATION - JEUNESSE

Rapporteur : Monsieur MARCHAND
Adjoint au Maire

06/547 – Subvention à l'Association OPONE.

06/548 – Soutien à l'initiative de projets de jeunes - Subvention au Comité d'Animation de Saint-Maurice Pellevoisin.

06/549 – Programme d'Animation Jeunesse 2006 - Loisirs des jeunes dans le Nord - Opération Ville-Vie-Vacances - Attribution d'une subvention.

06/550 – Soutien à la promotion et à la réalisation d'une compilation - Subvention à l'Association Nouvelle Ecoute.

06/551 – Projets Jeunesse - Subvention à l'Association "le Châlet".

06/552 – Projet Jeunesse - Subvention de soutien à l'initiative Projets Jeunes.

Adoptés.

FETES

06/553 – Association Départementale des Combattants, Prisonniers de Guerre et des Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et T.O.E. du Nord - Section de Fives Saint-Maurice Pellevoisin - Subvention de fonctionnement.

06/554 – Comité de Fêtes et d'Entraide aux Aînés Long Pot Fives Lille - Subvention de fonctionnement.

Adoptés.

INTEGRATION

06/555 – Plan local d'Intégration - Première commémoration de l'abolition de l'esclavage - Subvention à une association.

Madame le Maire - Il reste un vote séparé du Front National sur la délibération 555 dans le dossier de Monsieur MARCHAND.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui vote contre : Le Front National

Adopté à la majorité.

Madame le Maire - Encore un instant, mes chers collègues, pour voter les dossiers 1, 2, 3, 5, 9, 10, 11, 12,15, 17, 18, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 28, 30 et 32.

Je vous demande de bien vouloir lever la main : (unanimité)

Je vous remercie.

Chemise n° 2

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMES

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX
Maire délégué

06/612 – Commune Associée d'Hellemmes – Ecole E. Herriot – Travaux d'aménagement – Lancement d'un appel d'offres – Lot n° 5.

06/613 – Commune Associée d’Hellemmes – Contrat Territorial Santé – Versement d’une subvention à l’association « Espace Solidarité, Hellemmes ».

06/614 – Commune Associée d’Hellemmes – Attribution de subventions aux associations percevant plus de 123.000 €.

Adoptés.

Chemise n° 3

COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

Rapporteur : Monsieur DURAND
Maire délégué

06/600 – Commune Associée de Lomme – Projet Educatif Global (P.E.G) à Lomme – Enjeux et Actions.

06/601 – Commune Associée de Lomme – Partenariat entre la Ville de Lomme et l’association Réussir l’Insertion et l’Emploi.

06/602 – Commune Associée de Lomme – Subvention à l’association « LARI ».

06/603 – Commune Associée de Lomme – Subvention exceptionnelle à l’OSML Tir.

06/604 – Commune Associée de Lomme – Subvention exceptionnelle à l’association « HANDILOM ».

06/605 – Commune Associée de Lomme – Subventions 2006.

06/606 – Commune Associée de Lomme – Subvention exceptionnelle à l’OSML Handball.

06/607 – Commune Associée de Lomme – Prix du Marais : accueil des écrivains ou de leurs représentants.

06/608 – Commune Associée de Lomme – Modification partielle du Plan Local d’Urbanisme (P.L.U.), secteur du Grand But – Reclassement de terrains inscrits en AUDal en AUCm.

06/609 – Commune Associée de Lomme – Subventions pour ravalement de façades.

06/610 – Commune Associée de Lomme – Contrat de Ville : « La pratique associative et sportive, vecteur de l’action éducative auprès des familles » - Subventions.

Adoptés.

Chemise n° 5

PERSONNEL

Rapporteur : Monsieur FREMAUX
Conseiller Municipal délégué

06/459 – Logement de fonction - Emploi de vétérinaire au Parc Zoologique.

06/460 – Dispositif Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi.

06/461 – Prise en charge des frais d'abonnement de transports en commun souscrits par les agents municipaux pour leurs déplacements domicile-travail.

06/462 – Ajustement du tableau des emplois des Villes de Lille, Lomme et Hellemmes.

Adoptés.

06/590 – Accords transactionnels entre Madame Marie BARALLE et la Ville de Lille et entre Monsieur Jérémie JEAN et la Ville de Lille.

Adopté à la majorité, le groupe Union Pour Lille votant contre.

PROPRETE

06/463 – Frais d'enlèvement de dépôts sauvages – Demande d'indulgence – Insuffisance de revenus.

06/464 – Frais d'enlèvement de dépôts sauvages – Recours gracieux – Bonne foi présumée.

Adoptés.

Chemise n° 9

ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS

Rapporteur : Monsieur QUIQUET
Adjoint au Maire

06/478 – Mise à disposition du véhicule de service du parc zoologique pour interventions animalières.

06/479 – Association Ambassades Animales - Attribution d'une subvention.

06/480 – Convention entre la Ville de Lille et la Fédération Française du Paysage - Subvention.

06/481 – Convention entre la Ville de Lille et Transpole.

06/595 – Convention entre le Ville de Lille et l'Université Catholique de Lille – Conception et entretien partagés des jardinières.

Adoptés.

Chemise n° 10

ACTION FONCIERE

Rapporteur : Monsieur CACHEUX
Adjoint au Maire

06/482 – Ancienne usine PEUGEOT, rue Gutenberg à Lille - Achat par la Ville à l'Etat de l'emprise du Tri Postal et des bâtiments LM 22 et ML 29 situés en front à rue.

06/483 – EURALILLE - Secteur "Chaude Rivière" - Vente par la Ville à Euralille d'une emprise de terrain sise rue de la Chaude Rivière.

06/484 – Immeubles sis à Lille, 72 et 74, rue Royale - Achat par la Ville à la Banque de France.

Adoptés.

Chemise n° 11

SOLIDARITE INTERNATIONALE

Rapporteur : Madame VERBRUGGHE
Conseillère Municipale déléguée

06/486 – Subvention destinée à l'association IDEAL pour l'organisation d'un colloque.

Adopté.

Chemise n° 12

**ECONOMIE D'ENERGIE ET ENERGIES
RENOUVELABLES**

Rapporteur : Monsieur TOSTAIN
Conseiller Municipal délégué

06/487 – Aide à l'installation de chauffe-eau solaires, d'installations photovoltaïques à destination des Lillois.

06/488 – Attribution d'aides à l'installation de chauffe-eau solaires.

06/489 – Agenda 21 – Participation de la Ville de Lille au club "Planète Gagnante" – Programme de maîtrise de l'énergie - Demande de subvention.

Adoptés.

Chemise n° 15

ACHATS ET MARCHES PUBLICS

Rapporteur : Madame DA SILVA
Adjointe au Maire.

- 06/500** – Autorisation de signer les marchés engagés selon une procédure formalisée.
- 06/501** – Fourniture d'enveloppes postales destinées au fonctionnement des services de la Ville – Appel d'offres ouvert - Années 2007 à 2010.
- 06/502** – Fourniture de couches et de produits d'hygiène pour bébés destinés au fonctionnement des services de la Ville - Appel d'offres ouvert - Années 2007 à 2010.
- 06/503** – Fourniture d'articles à usage unique pour la restauration destinés au fonctionnement des services de la Ville - Appel d'offres ouvert - Années 2007 à 2010.
- 06/504** – Fournitures de consommables informatiques destinés au fonctionnement des services de la Ville de Lille et ses Communes associées - Appel d'offres ouvert.
- 06/505** – Réalisation de missions de reconnaissances géologiques, géotechniques et hydrogéologiques préalables aux opérations de construction, reconstruction, réhabilitation sur le patrimoine communal de la Ville de Lille et de ses communes associées d'Hellemmes et de Lomme - Lancement d'un appel d'offres ouvert.
- 06/593** – Transport de personnes dans le cadre d'activités sportives, scolaires, périscolaires, culturelles ou professionnelles – Appel d'offres ouvert – Années 2007 à 2010.
- 06/594** – Contrat de cession d'un marché de mobilier de bureau.
- 06/465** – Commune Associée de Lomme – Avenant n° 1 au lot n° 14 « écoles lommoises et personnes à transporter (aller et retour) intra-muros et extra-muros à l'occasion d'activités culturelles et sportives » du marché « prestations de transports pour les services municipaux de la ville de Lille et des communes associées d'Hellemmes et de Lomme ».

Adoptés.

GESTION TECHNIQUE DES BATIMENTS

- 06/506** – Réalisation des dossiers techniques amiante des établissements recevant du public de la Ville de Lille et des Communes associées – Acquisition d'un logiciel – Marché négocié.

Adopté.

LILLE GRAND PALAIS

- 06/507** – Création d'espaces multi-fonctionnels dans Lille Grand Palais - Lancement de l'opération.

Adoptés.

Chemise n° 17

PATRIMOINE

Rapporteur : Monsieur PLANCKE
Conseiller Municipal délégué

06/525 – Hospice Comtesse - Travaux de restauration des façades et confortation des fondations de la chapelle - Avenant n° 1 au lot 1 : Maçonnerie – Pierre de taille.

06/526 – Patrimoine - Attribution de subventions.

06/527 – Journées du Patrimoine 2006 - Programme et budget prévisionnel.

06/528 – Eglise Saint-Maurice - Commande d'un PAT (projet architectural et technique).

06/529 – Tarification des séances scolaires - Service éducatif Ville d'art et d'histoire.

06/598 – Travaux de restauration des travées du Palais Rihour – Autorisation de signature du marché.

Adoptés.

Chemise n° 18

**BIBLIOTHEQUES ET LECTURE
PUBLIQUE**

Rapporteur : Madame le Maire
En l'absence de Madame PHEULPIN-COQUEL
Conseillère Municipale déléguée

06/530 – Lecture Publique - Attribution de subventions.

06/531 – Bibliothèque municipale - Don d'épreuves photographiques de Monsieur Antoine Duquennoy.

06/586 – Bibliothèque Municipale - Tarifs d'inscription.

Adoptés.

Chemise n° 20

ECOLES

Rapporteur : Madame CAPON
Adjointe au Maire

06/536 – Désaffectation du logement de fonction du groupe scolaire SAMAIN-TRULIN sis à Lille, 11 avenue Verhaeren.

06/537 – Désaffectation du logement de fonction de l'école ANDRE, sis à Lille, 85 boulevard Montebello.

06/538 – Désaffectation du logement de fonction de l'école BROCA, sis à Lille, 22 rue du Commerce.

06/539 – Travaux de comblement des cavités souterraines de l'école Turgot - Autorisation de signature du marché.

06/540 – Projet Educatif Global - Création d'un espace multimédia à l'école élémentaire LAKANAL, sise à Lille dans le quartier de Fives.

06/541 – Versement de subventions à l'OCCE du Nord - Avenant à la convention.

06/542 – Tarification des services scolaires et périscolaires de la Ville de Lille – Application au service des classes de découverte.

06/543 – Tarification des services scolaires et périscolaires de la Ville de Lille et de la Commune associée d'Hellemmes - Application au service de l'accompagnement scolaire.

06/544 – Convention entre la Ville de Lille et la Caisse des Ecoles de la Ville de Lille pour la mise en œuvre des Equipes de Réussite Educative.

06/545 – Ville de Lille-Hellemmes-Lomme - Caisse des Ecoles - Modification des statuts.

Adoptés.

Chemise n° 21

RESTAURATION SCOLAIRE

Rapporteur : Monsieur ORIOL
Conseiller Municipal délégué

06/546 – Tarification des services scolaires et périscolaires de la Ville de Lille et de la Commune Associée d'Hellemmes - Application au service de la restauration scolaire.

Adopté.

Chemise n° 23

VOIRIE - DEPLACEMENTS **TRANSPORTS**

Rapporteur : Monsieur SANTRE
Adjoint au Maire

06/556 – Octroi d'une subvention à l'association Chti Vélo pour 2006.

06/557 – Marché à bons de commande de fourniture de et pose de barrières, potelets et supports vélos sur le territoire de la Ville de Lille, d'Hellemmes et de Lomme sur appel d'offres ouvert.

Adoptés.

Chemise n° 24

HANDICAPES

Rapporteur : Monsieur CUCHEVAL
Adjoint au Maire

06/558 – Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes Handicapées.

06/559 – Réalisation des dossiers techniques de mise en accessibilité des établissements recevant du public de la Ville de Lille et des communes associées.

Adoptés.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

06/560 – Relogement des Centres Régional et Départemental de Documentation Pédagogique (CRDP - CDDP) - Autorisation de signature des marchés.

Adopté.

Chemise n° 25

ECONOMIE SOLIDAIRE

Rapporteur : Madame BOUCHART
Adjointe au Maire

06/561 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) - Objectif 2 Accroître et améliorer l'offre existante Axe 2,3 Mobiliser, développer et coordonner les moyens financiers - Programme 2006 d'Initiative CLE (Cap Lillois pour Entreprendre) – Subvention.

06/562 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) - Objectif 2 Accroître et améliorer l'offre existante - Animation de l'axe Epargner et financer autrement - Subvention à l'Association Les Cigales du Nord et du Pas-de-Calais.

06/563 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) - Objectif 1 Axe Produire et Consommer Autrement – Subvention à l'Association Artisans du Monde.

06/564 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) – Objectif 4 Accroître la demande de biens et Services Solidaires Axe 4,1 – Améliorer la visibilité de l'économie solidaire à Lille Forum Solid'Air de Frères de Sève.

06/565 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) - Objectif 2 Accroître et améliorer l'offre existante - Axe 2.2 Développer et consolider les filières d'activité à travers la formation, la mutualisation de moyens et une offre de locaux adaptée - Programme 2006 de la Ressourcerie.

Adoptés.

Chemise n° 26

TOURISME

Rapporteur : Madame FILLEUL
Adjointe au Maire

06/566 – Taxe de Séjour – Augmentation des tarifs (annule et remplace la délibération n° 04/265 du 29 mars 2004).

Adopté.

RELATIONS INTERNATIONALES - JUMELAGES

06/567 – Association "Le Partenariat" - Programme de coopération 2006.

06/568 – Association Fin 2 Bombe - Echange artistique à Naplouse et Safed – Juillet 2006.

06/569 – Association Wellouëj - Echange interculturel entre Lille et Oujda autour du jeu.

06/570 – AJS Wazemmes - Participation à un tournoi international de football à Oujda.

06/571 – Déplacement à Cologne de l'ASPTT Lille Métropole Section Tennis de Table.

06/572 – Participation de l'Association Aventure Accordéon à des festivités culturelles à Cologne et exposition photos de M. Legay.

06/573 – Association SIAD sans frontières - Projet de système d'information hospitalier à Saint-Louis du Sénégal.

Adoptés.

Chemise n° 28

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

Rapporteur : Madame KECHEMIR
Conseillère Municipale déléguée

06/581 – Subventions destinées aux associations en matière de lutte contre les exclusions.

Adopté.

Chemise n° 30

**QUALITÉ DE LA VIE ET DEVELOPPEMENT
DURABLE**

Rapporteur : Madame POLIAUTRE
Adjointe au Maire

06/580 – Enquête publique Agglomération d'assainissement de Lille-CU-Marquette - Demande d'autorisation au titre du Code de l'Environnement.

Adopté.

Chemise n° 31

POLITIQUE DE LA VILLE

Rapporteur : Monsieur HANNA
Adjoint au Maire

06/585 - Politique de la Ville - Centre Social Mosaïque - Subvention.

06/592 - Politique de la Ville - Association PROJET - Tournoi international de football à Rimini - Subvention.

Adoptés.

Madame le Maire - Nous allons maintenant nous retrouver pour un repas convivial.

Bonnes vacances à tous.

(séance levée à 21 heures 30)